

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

MOBILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET (IN)ADAPTATION: LE CAS DES PÊCHEURS ARTISANAUX DE
SAINT-LOUIS AU SÉNÉGAL

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

SOFIA ABABOU

MARS 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Lorsque je suis arrivée à l'UQAM à l'automne 2018 pour effectuer une reprise d'études dans un pays étranger, je ne savais pas du tout ce qui m'attendait. Or, cette expérience a mille fois dépassé mes espoirs et attentes, et cela a été possible grâce à cette belle rencontre avec ma codirectrice, Élisabeth Vallet. Tout d'abord, merci d'avoir été un incroyable mentor et d'avoir cru en moi tout au long de ma scolarité, de m'avoir accompagnée, conseillée et tant inspirée dans la découverte d'un intérêt de recherche devenu passion. Merci également pour tous ces précieux conseils et partage d'expertise durant ce long processus d'écriture, et pour ces belles opportunités au fil des années. Je tiens également à remercier mon codirecteur, Charles-Philippe David, pour sa patience, sa disponibilité et ses nombreux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion - ainsi que pour m'avoir poussée à toujours le donner le meilleur de moi-même.

Un grand merci à Todd Miller, sans qui jamais je n'aurais découvert cette passion pour les migrations climatiques. Merci d'avoir guidé ma découverte des réalités frontalières à Tucson et surtout, pour toutes ces rencontres qui resteront à jamais avec moi. Merci à Fatima Kanté, Alassane Diallo, Papa Demba Fall et Loïc Brüning d'avoir accepté de répondre à mes nombreuses questions et de m'avoir éclairée sur mon sujet de recherche. Merci également à Caroline Zickgraf pour ce partage d'expertise ainsi que pour m'avoir poussée à aller toujours plus loin dans la réflexion.

Merci à mon partenaire Alexandre, qui me soutient depuis cinq ans et me pousse à déployer mes ailes. Merci pour ton écoute, tes conseils si justes et avisés, ton aide et tout ce qu'on partage. Merci à Jax, d'avoir été toujours là plein d'amour, pour me rappeler l'importance du moment présent.

Je tiens à remercier ma famille, qui m'a toujours soutenue et a toujours cru en moi. Merci à mes frères Yacine et Michael et à mes parents, Martine et Rachid, de m'avoir transmis le goût de voyager, d'étudier et d'oser rêver grand. Merci à ma Mémé, Germaine, et à toutes mes tantes, oncles, cousins et cousines. Vous êtes une famille en or.

Un immense merci à mes collègues et amies. Maélys, pour nos conversations et moments de complicité. Thalia, entre Tucson, San Diego et San Francisco, tous ces souvenirs resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Merci d'avoir été une amie si inspirante et rayonnante. Mathilde, merci pour tous nos fous rires

et discussions quotidiennes mais surtout, d'avoir toujours été là pour m'aiguiller dans mes réflexions académiques. Maël, un énorme merci pour tout ce qu'on a partagé ensemble : les cours et les longues heures à la bibliothèque, sans oublier les moments de détente à refaire le monde en randonnée.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'équipe Géopo, qui m'a guidée et inspirée et a été d'un soutien infailible, surtout pendant les périodes de doutes. Merci également à toute l'équipe de la Chaire Raoul-Dandurand, pour votre accueil, vos conseils et partage. Merci également à Adib, qui a toujours été une oreille bienveillante.

Merci à Lucie, pour toutes ces années de soutien et de partage, de m'aider à garder le cap et relativiser, et de me donner la force d'avancer. Merci à mes amis Binou, Audric et Antoine pour cette bulle qu'on a su créer malgré la distance. Hélène, sans toi cette expérience montréalaise n'aurait pas été la même. Je te remercie pour ton immense soutien quotidien et tes petits plats réconfortants. Gabrielle, merci pour cette belle rencontre franco-qubécoise, et Sandra, merci pour toutes ces discussions abidjanaises et d'être toujours à l'écoute. Sarah, merci de toujours répondre à mes questions fatigantes sur l'orthographe, la grammaire et la conjugaison et pour avoir été présente toutes ces années.

Merci à l'Université du Québec à Montréal, à Maxime Ricard et tous les membres du jury pour vos corrections et évaluations additionnelles.

DÉDICACE

À Liliane Hasson

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	vii
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 UNE LECTURE CRITIQUE DE LA MIGRATION ENVIRONNEMENTALE	15
1.1 Le champ d'étude de la migration environnementale	15
1.1.1 Origine du concept de « réfugiés environnementaux » et typologies	15
1.1.2 Le poids du néo-malthusiannisme	18
1.1.3 Débat théorique	19
1.1.3.1 La perspective maximaliste	19
1.1.3.2 La perspective minimaliste.....	20
1.2 Vers une approche multifactorielle.....	21
1.2.1 La migration comme phénomène complexe.....	21
1.2.2 La superposition des facteurs de mobilité : le cadre théorique de Black et al. (2011)	22
1.2.3 Le concept de Systèmes Socio-Écologiques (Hummel 2015)	24
1.3 (Re) penser l'adaptation aux changements climatiques	25
1.3.1 La migration comme stratégie adaptation.....	25
1.3.1.1 Replacer l'agentivité au cœur de la recherche.....	26
1.3.1.2 Origine et définitions.....	28
1.3.2 Les limites de l'approche adaptative.....	29
1.3.2.1 La maladaptation	30
1.3.2.2 Critique de l'adaptation autonome et oubli de la justice climatique.....	32
1.3.3 Synthèse des critiques de l'approche adaptative.....	34
CHAPITRE 2 LA PÊCHE ARTISANALE MIGRANTE À SAINT-LOUIS COMME FORME D'ADAPTATION CONTINU À L'ENVIRONNEMENT NATUREL.....	36
1.1 Présentation du cas d'étude.....	36
1.1.1 Changements climatiques et dynamiques migratoires en Afrique de l'Ouest	36
1.1.1.1 Les changements climatiques	36
1.1.1.2 Les dynamiques migratoires	39
1.1.2 Les changements climatiques au Sénégal	40
1.1.3 L'importance de la pêche artisanale	43
1.2 Saint-Louis, une ville menacée sur plusieurs fronts : superposition des facteurs de vulnérabilités ..	44
1.2.1 Impacts environnementaux et climatiques.....	47

1.2.2	Décisions politiques et retombées sociales.....	48
1.2.3	La pêche artisanale, un Système Socio-Écologique dynamique et complexe	51
1.3	La mobilité, une forme d'adaptation coutumière et de longue date	51
1.3.1	La mobilité comme spécificité régionale.....	52
1.3.1.1	Une mobilité historiquement et culturellement ancrée	52
1.3.1.2	« Espace mobile », nomadisme et critique du paradigme sédentaire	53
1.3.2	La mobilité comme partie intégrante du mode de vie des pêcheurs de Saint-Louis	55
1.3.2.1	Portrait de la pêche migrante au Sénégal et à Saint-Louis.....	55
1.3.2.2	Une communauté liée à la mer	57
1.3.3	La mobilité comme forme d'adaptation privilégiée	58
CHAPITRE 3 UN ACCÈS À LA MOBILITÉ DIFFÉRENCIÉ ENTRE ADAPTATION, RUPTURE ET SACRIFICE...		61
1.1	Des dynamiques de rupture	61
1.1.1	Intensification des dégradations environnementales et des changements climatiques	61
1.1.2	Points de rupture et changement des dynamiques de mobilité.....	63
1.1.3	Une recomposition profonde des mobilités.....	65
1.2	Une adaptation multiforme.....	66
1.2.1	La portée politique de l'adaptation	66
1.2.2	Reconceptualiser la théorie de la migration comme stratégie d'adaptation.....	67
1.2.3	Une typologie des critères d'analyse	71
1.3	Réconcilier l'approche adaptative avec la justice climatique.....	73
1.3.1	Les apports théoriques de la justice climatique.....	74
1.3.2	La justice climatique comme lacune majeure de l'approche adaptative.....	75
1.3.3	Intégrer la justice climatique au sein de l'approche adaptative	77
CONCLUSION		79
BIBLIOGRAPHIE.....		85

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1: Le cadre conceptuel de Black et al. (2011)	23
Figure 2-1: Les pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (en vert sur la carte).....	37
Figure 2-2: Projections climatiques en Afrique de l'Ouest (2018)	38
Figure 2-3: Les différentes régions et zones agro-écologiques du Sénégal	41
Figure 2-4: Les différents climats du Sénégal	42
Figure 2-6: Les flux migratoires des pêcheurs sénégalais en 2008.....	46
Figure 2-7: Photo satellite de la région de Saint-Louis et la commune de Gandiol en 2003	49
Figure 2-8: Photo satellite de la région de Saint-Louis et la commune de Gandiol en 2016	49

RÉSUMÉ

Résumé

Alors que les changements climatiques et la mondialisation s'accélèrent, certaines communautés particulièrement vulnérables subissant des perturbations environnementales, notamment au sein des pays les moins industrialisés, se tournent vers la migration climatique comme mesure d'adaptation. Or, la ville de Saint-Louis, située au nord du Sénégal, abrite une communauté de pêcheurs artisanaux qui s'est toujours déplacée au gré des ressources halieutiques, et qui pourtant fait face à de nombreux changements de dynamiques de mobilités liés à l'intensification des dégradations environnementales et des changements climatiques. Le but de cette recherche est de comprendre si les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis au Sénégal accèdent à la mobilité environnementale en tant que stratégie d'adaptation à part entière ou non. En effet, le lien entre environnement et mobilité dans la littérature est aujourd'hui dominé par le cadre théorique de la migration comme stratégie d'adaptation, qui postule que la migration peut être perçue comme une stratégie d'adaptation à part entière permettant de réduire les pressions environnementales en offrant de nombreuses opportunités et augmentant les ressources d'une personne, famille, ou communauté donnée. Or, ce cadre d'analyse ne permet pas de suffisamment prendre en compte de la situation des personnes les plus vulnérables, d'où la nécessité de reconceptualiser l'approche adaptative pour y inclure les mobilités dites de rupture. Nous étudions deux variables, que sont l'interrelation entre les différents facteurs qui façonnent les dynamiques de mobilités à Saint-Louis, et la dynamique temporelle des schémas de mobilité des pêcheurs artisanaux saint-louisiens dans l'espace régional - ou l'étude des mobilités entre continuité et rupture. L'approche méthodologique est qualitative et repose sur une analyse documentaire (sources primaires et secondaires), ainsi que sur la réalisation d'entretiens semi-dirigés avec des experts des migrations environnementales à Saint-Louis et au Sénégal.

Mots clés : Mobilité, Saint-Louis, Sénégal, Afrique de l'Ouest, adaptation, environnement, changements climatiques, migrations climatiques, stratégie d'adaptation

ABSTRACT

Abstract

As climate change and globalization gain momentum, some of the most vulnerable communities experiencing environmental disruption, particularly in less industrialized countries, may resort to climate migration as an adaptation measure. The city of Saint-Louis, located in northern Senegal, is home to a community of artisanal fishermen who have always migrated in accordance with fishery resources. Yet, they are facing numerous changes in mobility dynamics related to the intensification of environmental degradation and climate change. The aim of this research is to understand whether artisanal fishermen in Saint-Louis, Senegal, are accessing environmental mobility as a full-fledged adaptation strategy or not. Indeed, the link between environment and mobility in the literature is currently dominated by the theoretical framework of migration as an adaptation strategy, which states that migration can be construed as a full-fledged adaptation strategy that reduces environmental pressures by providing numerous opportunities and increasing the resources of a given individual, family, or community. However, this analytical framework does not sufficiently take into account the circumstances of the most vulnerable people, hence the need to reconceptualize the adaptive approach to include disruptive mobilities. We investigate two variables, namely the interrelation between the different factors that shape mobility dynamics Saint- Louis, and the temporal dynamics of Saint-Louis's artisanal fishermen in the regional space - or the study of mobilities between continuity and change. The methodology is qualitative and is based on a literature analysis (primary and secondary sources), as well as on semi-structured interviews with experts on environmental migration in Saint-Louis and Senegal.

Keywords: Mobility, Saint-Louis, Senegal, West Africa, adaptation, environment, climate change, climate migration, adaptation strategy.

« The fugitive is the figure of the Anthropocene, a political invitation to unlearn 'mastery,' to fall to the Earth, to learn how to commune with soil... In a sense, the fugitive answers the question that is hidden within the words of my Elders, when they say: 'in order to find your way, you must become lost' » (Dr. Bayo Akomolafe, 2022)

INTRODUCTION

Les émissions de gaz à effet de serre ont altéré le système climatique mondial en entraînant une augmentation du réchauffement climatique ainsi que de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, tempêtes ou sécheresses (GIEC, 2014). De nombreuses personnes voient ainsi leur milieu de vie menacé en raison de facteurs climatiques et selon l'ONU, depuis 2008, environ 26 millions de personnes ont été déplacées chaque année en conséquence de catastrophes climatiques ou environnementales (IDMC, 2015). Dans son premier rapport en 1990, le GIEC prévenait déjà que « les effets les plus graves de l'évolution du climat concernent sans doute la migration humaine : des millions de personnes seront contraintes de se déplacer, chassées par l'érosion du littoral, l'inondation des zones côtières et la sécheresse » (GIEC, 1992, p.113). Parmi ces populations, Brzoska et Fröhlich (2015) ont établi quatre catégories de migrants climatiques. La première concerne les migrations dites climatico-économiques, c'est-à-dire saisonnières et circulaires. Elles visent principalement à envoyer des fonds aux proches restés au pays d'origine (Brzoska et Fröhlich, 2016). La deuxième catégorie concerne les réfugiés des catastrophes naturelles et fait référence aux migrations forcées lorsque les conditions de vie sont tombées sous la limite du supportable (Brzoska et Fröhlich, 2016). La troisième représente les réfugiés climatiques dits permanents. Elle fait référence à la disparition du milieu de vie devenu définitivement inhabitable en raison de l'élévation du niveau de la mer ou de la désertification (Brzoska et Fröhlich, 2016). La quatrième catégorie, celle qui nous intéresse, définit les migrants climatiques dans un sens plus large. Elle fait référence à la manière dont l'évolution des conditions climatiques affecte l'utilisation des ressources naturelles d'une communauté donnée, sur le long terme, la privant progressivement de ses moyens de subsistance (Brzoska et Fröhlich, 2016). Ce type de migration est particulièrement présent dans les régions pauvres et peu industrialisées, notamment où l'État ne met pas en place des moyens d'adaptation pour favoriser la résilience des communautés affectées (Brzoska et Fröhlich, 2016). Elles sont également plus difficiles à cerner et analyser car elles ne sont ni brutales ni obligatoirement permanentes. On peut donc se demander de quelle manière précise les changements climatiques, ayant des impacts sur les modes de vie des populations rurales, participent aux dynamiques de mobilité.

L'Afrique de l'Ouest, une entité géopolitique qui englobe 16 pays¹ (CGIAR, en ligne) réunis au sein de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), est l'une des régions du monde les plus touchées par les changements climatiques (GIEC, 2014). Ces variations du climat englobent une diminution des précipitations, une augmentation des températures et des phénomènes climatiques extrêmes, ainsi qu'une perturbation du phénomène de mousson ouest-africaine². La région connaît également des taux de mobilité particulière élevés, étant une zone à la fois de départ, d'arrivée et de transit des migrations africaines (Ndiaye et Robin, 2010). Ces mobilités, qui sont culturellement et traditionnellement ancrées, ne sont pas exclusivement contemporaines. Cependant, elles ont été intensifiées et transformées par une série de facteurs, dont les dégradations environnementales et les changements climatiques. Au Sénégal, les activités de pêche artisanale foisonnent tout au long de la côte atlantique et jouent un rôle primordial dans l'organisation de cet espace littoral (Cormier-Salem, 2013, p. 136). La ville de Saint-Louis, située sur la côte atlantique au nord de Dakar et à l'embouchure du fleuve Sénégal, abrite de nombreuses communautés de pêcheurs, qui sont parmi les plus compétents et reconnus de la région (Zickgraf, 2018). Or, la ville est affectée de multiples manières par des conditions environnementales défavorables et a même été nommée « ville la plus menacée d'Afrique par la montée des eaux » (AFP, 2013). Elle est victime de dégradations environnementales d'origine anthropique tout en subissant également de plein fouet les effets des changements climatiques. Les populations locales sont en outre victimes de politiques environnementales aux retombées négatives, comme la décision en 2003 de creuser un canal d'écoulement des eaux - reliant le fleuve Sénégal à l'océan - (Bruning, 2019) au sein de la Langue de Barbarie³, dans le but de diminuer le niveau du fleuve qui montait sans cesse à cause de fortes inondations. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons plus particulièrement à la mobilité des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis au Sénégal et notamment au lien entre mobilité et environnement (comprenant les dégradations environnementales et les changements climatiques).

¹ Les États membres de la CEDEAO sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo (CGIAR, en ligne).

² Ce phénomène, nommé « mousson ouest-africaine », a lieu pendant l'été boréal et provient de la différence et de la rencontre entre les masses d'aires froides au-dessus de l'océan (le golfe de Guinée) et celles terrestres, plus chaudes, provenant du Nord-Est et poussées par l'Harmattan (Roudier et al. 2011). Cette rencontre donne lieu à une intensification des précipitations (la saison humide), essentielle pour la sécurité alimentaire de millions de personnes pratiquant une activité de subsistance en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

³ Cette bande de sable de 300 mètres de large et de 40 kilomètres de long protège notamment le littoral de Saint-Louis de l'océan (AFP, 2013).

Problématique et objectifs du mémoire

La communauté scientifique s'accorde sur le fait que nous sommes entrés dans une ère de réchauffement et de changements climatiques sans précédent, largement due aux activités humaines (notamment la combustion des énergies fossiles). Tous les pays sont (et seront) touchés par les changements climatiques, mais ce sont les habitants des sociétés pratiquant une activité de subsistance (agriculture, pêche ou élevage) des pays les moins industrialisés qui seront les plus touchés par leurs conséquences (Nawrotzki et Bakhtsiyaravan, 2017). Dans le sens qu'elles dépendent directement des conditions environnementales et climatiques pour leur production de revenus, leur sécurité alimentaire et le maintien de leur mode de vie. De plus, les habitants des pays les moins industrialisés n'ont souvent pas accès aux technologies et aux infrastructures (comme l'irrigation), pouvant être utilisés dans les pays industrialisés pour modérer les impacts négatifs des changements climatiques (Nawrotzki et Bakhtsiyarava, 2017), et ils sont en général en proie à une plus grande pauvreté. Ce qui démontre une triple vulnérabilité (climatique, institutionnelle et individuelle/familiale).

L'un des impacts des changements climatiques les plus débattus aujourd'hui est notamment le déplacement de personnes, qu'il soit forcé, volontaire, soudain, issu d'une décision, permanent ou temporaire. S'il n'y a pas consensus dans la littérature sur une définition de ce type de déplacement, ou encore sur la manière exacte dont l'environnement et le climat influencent la mobilité (voir le débat entre minimalistes et maximalistes au chapitre 1), la majorité des écrits sur le sujet (particulièrement dans la littérature grise, mais également en sciences environnementales) a été largement alarmiste (Gemenne, 2013). D'une part en raison des nombreux rapports à la méthodologie problématique⁴ annonçant des centaines de millions de « réfugiés climatiques » d'ici 2050 (Stern, 2007) et d'autre part, du fait de l'héritage néo-malthusien des études environnementales, qui présentent la migration comme source avérée de tensions et de conflits. En découle une perception largement négative de la migration (notamment dans les cercles politiques, médiatiques et sécuritaires), celle-ci étant alors présentée comme un échec de l'adaptation aux changements climatiques (Gemenne, 2013). Le problème d'une telle approche est qu'elle rend la migration anormale, la plaçant au centre d'un problème social, et ne prend

⁴ Voir par exemple Gemenne (2011) : « Nombre d'entre elles (les estimations et les prédictions concernant les déplacements environnementaux) semblent avoir été mises en avant afin de susciter l'attention des médias plutôt que de fournir des estimations et des prédictions empiriquement fondées. En particulier, elles ne reposent pas sur des bases méthodologiques solides et sont généralement fondées sur une perspective déterministe, supposant que toutes les personnes touchées par les changements environnementaux quitteront leur foyer ».

pas en compte le fait que la migration et la mobilité peuvent être des stratégies de subsistance (de longue date et coutumières), plus qu'une réponse ordinaire à l'évolution des options de subsistance, comme la diversification de revenus (Morrissey, 2012). Cette conceptualisation de la migration ne correspond donc pas aux réalités ouest-africaines, alors que les mobilités s'inscrivent dans des dynamiques historiques, sociales et culturelles particulières (Hummel, 2015). Hartmann (2010) a également critiqué le déterminisme des approches maximalistes et notamment le fait qu'elles présentaient le lien entre environnement et migration comme causal, direct et linéaire, malgré le manque de définitions de l'objet d'étude et d'analyses empiriques. Dans ce sens, cette conceptualisation déterministe (l'environnement comme cause directe de migration) pose problème dès lors que l'on considère les dégradations environnementales et les changements climatiques dans un contexte plus large. Hartmann (2010) souligne par exemple la manière dont les changements climatiques (et leurs effets) ont été naturalisés et dépolitisés, et comment les responsabilités derrière ces effets ont été invisibilisées. Elle critique tout particulièrement la manière dont les écrits néo-malthusiens ont tendance à placer le blâme des dégradations environnementales ainsi que des tensions liées aux migrations sur les populations pauvres des pays peu industrialisés, en ignorant le rôle des autres acteurs impliqués (Hartmann, 2010). Les dégradations environnementales et les changements climatiques ne sont en effet pas apolitiques et s'inscrivent dans un contexte plus large de décisions politiques, économiques et sociales. Par exemple, ce sont des politiques agraires, économiques, politiques qui déterminent la qualité des sols, participent à l'érosion côtière ou encore à l'accaparement des ressources par une minorité. Ainsi certains choix humains participent à marginaliser une partie de la société qui fait alors l'expérience de vulnérabilités : climatiques (dépendance aux ressources naturelles pour la subsistance), institutionnelles (manque d'aides nationales) et individuelles ou familiales (pauvreté, sexisme, racisme, marginalisation sociale). Le lien entre vulnérabilité climatique et migration apparaît ainsi beaucoup plus complexe, dès le moment où l'on replace les dégradations environnementales et climatiques dans leur contexte. L'origine de la migration se brouille donc et se complexifie.

Ainsi, afin d'éviter les écueils déterministes et néo-malthusiens des études de la migration climatique, de nouvelles approches théoriques ont émergé, au courant des années 2000 et 2010, traitant de la complexité du lien entre environnement et migration. Plusieurs études (Carr, 2005 ; McLeman et Smit, 2006 ; Black et al., 2011) ont alors mis en avant l'importance d'analyser tous les facteurs de migration (politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux) ensemble. De nombreuses recherches empiriques ont démontré que « la migration d'origine environnementale ou climatique n'était pas nécessairement un

dernier recours mais pouvait être une décision réfléchie » (Ionesco et al., 2017, p. 6). De ce fait, la migration a cessé d'être uniquement perçue comme le signal d'une incapacité à s'adapter aux changements environnementaux et a de plus en plus été considérée comme une stratégie d'adaptation à part entière (Gemenne, 2009). Les auteurs ont ainsi cherché à développer de nouveaux cadres conceptuels permettant de considérer la migration comme une solution adaptative (et non plus seulement comme un échec d'adaptation aux changements climatiques), qui permet de replacer les mobilités en réaction aux conditions environnementales dans leur contexte. Les auteurs de l'approche adaptative voient les potentiels adaptatifs de la migration dans la génération de revenus, la diversification des moyens de subsistance, la répartition des risques du foyer et les transferts sociaux ou financiers (Ober et Sakdapolrak, 2017). La migration choisie est alors promue comme une forme potentiellement positive d'adaptation et comme une stratégie de gestion des risques associés à des conditions environnementales changeantes (Black et al., 2011 ; Warner et Afifi, 2014 ; Warner, 2012), et les personnes vulnérables ne sont plus seulement dépeintes comme des victimes passives ayant besoin d'une protection internationale, mais aussi comme des agents sociaux d'adaptation (Bettini et al., 2017). Cette approche met donc en lumière le caractère positif de la migration sur le mode de vie des individus et des communautés (Vinke et al., 2020).

Si ce discours a permis de lever le voile sur de nombreux biais dans le champ d'étude des migrations environnementales, il comporte cependant certaines limites. Tout d'abord, le terme adaptation, ambigu, laisse une grande marge d'interprétation (Orlove, 2009), surtout lorsqu'il est utilisé dans le cadre des migrations humaines. Dans la littérature, il n'y a pas de critères précis pour analyser si la migration est une stratégie ou un dernier recours, et le terme stratégie d'adaptation suggère généralement qu'il y a eu réussite alors qu'il n'existe aucune méthodologie pour affirmer qu'il s'agit systématiquement d'une adaptation réussie ou efficace, ou d'un échec. Ensuite, le fait qu'il n'y a aucune référence à la justice climatique⁵ dans la conceptualisation de la migration comme stratégie d'adaptation pose le risque de

⁵ Selon la liste établie par Jafry et al (2018) pour regrouper les approches de justice climatique, ces dernières sont : l'établissement d'une perspective permettant de conceptualiser la manière d'alléger l'inégale répartition des effets négatifs des changements climatiques ; un engagement à mettre en lumière le poids disproportionné de la crise climatique sur les plus pauvres et les plus marginalisés ; la reconnaissance du fait que les politiques d'aides environnementales doivent se concentrer sur les plus vulnérables ; la reconnaissance d'une triple inégalité - responsabilité, vulnérabilité et atténuation ; la mise en lumière de la nécessité du démantèlement du système économique reposant sur les combustibles fossiles ; un engagement en faveur de réparations et d'une distribution équitable des richesses mondiales ; un effort pour remédier au réchauffement climatique en réduisant les disparités en matière de développement ; ainsi qu'une approche de la justice climatique fondée sur les droits humains qui vise à défendre les plus vulnérables et à prendre en compte les droits des peuples autochtones (Jafry et al., 2018).

participer à l'illusion dépolitisée que les tensions et les injustices liées aux migrations environnementales ont disparu. Alors que dans les approches adaptatives, la migration est principalement considérée comme une décision comportementale individuelle largement réactive et autonome (Adger et al., 2006, p. 8), cette dernière est donc souvent exclue du champ d'intervention des politiques publiques.

Nous avons donc identifié le problème suivant, au cœur de cette recherche : l'adaptation est un concept vague dont les limites restent à définir, et les stratégies d'adaptation considérées comme réussies à court terme peuvent, en fait, exacerber la vulnérabilité à plus long terme (Lamhauge et al., 2011). La modération des dommages et l'exploitation des opportunités bénéfiques dépendent de nombreux facteurs, et pas seulement de l'action adaptative elle-même, certaines actions adaptatives pouvant se révéler inadaptées par la suite (Moser et al., 2010). En outre, les approches adaptatives participent à dépolitiser les mobilités environnementales, en se focalisant sur l'adaptation autonome et en invisibilisant le rôle et la responsabilité des institutions dans la mise en place de politiques publiques d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques. Il apparaît ainsi difficile de déterminer, en l'absence de critères précis au sein de la littérature, si les mobilités environnementales représentent bien une stratégie d'adaptation à part entière qui soit efficace et aux retombées positives sur le long terme, pour les communautés qui emploient la mobilité en réaction à des facteurs environnementaux.

Or, à Saint-Louis, les pêcheurs artisanaux se sont toujours adaptés à leur environnement naturel en pratiquant la pêche migrante, soit une forme de mobilité temporaire assurant un ou plusieurs retours annuels dans le village d'origine. Cependant, depuis plusieurs décennies, cette communauté subit de nombreux dommages environnementaux et climatiques, en plus d'une grande vulnérabilité socio-économique et politique, qui affectent leur pratique de la pêche migrante. Alors que de plus en plus de pêcheurs sont forcés de se déplacer de plus en plus loin et de plus en plus longtemps, rompant ainsi avec les schémas historiques de mobilité liés à la pratique de la pêche migrante, il semble pertinent de s'interroger sur le terme de stratégie d'adaptation (et plus particulièrement d'en identifier les biais et les lacunes) utilisé pour faire référence à toute situation de mobilité environnementale sans différenciation contextuelle.

Nous pouvons donc nous demander si les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis au Sénégal accèdent bien à la mobilité environnementale en tant que stratégie d'adaptation à part entière.

Nous postulons qu'en raison de la superposition des vulnérabilités (politiques, sociales, environnementales) pour les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, associée à l'exacerbation des dégradations environnementales et climatiques et aux changements de dynamiques de mobilité, les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis accèdent plutôt à la mobilité en tant qu'adaptation de rupture, soit une manière de faire face à des conditions environnementales défavorables changeantes plus proche du dernier recours que d'une stratégie à part entière. En effet, nous postulons que le terme stratégie d'adaptation n'est pas entièrement adapté pour faire référence aux mobilités de rupture dans le cadre des mobilités régionales des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis. En raison de nombreux phénomènes de rupture (climatique, environnementale, ou des schémas de mobilité liée à la pratique de la pêche migrante), il nous semble essentiel de critiquer le paradigme naissant qui implique qu'une stratégie amène forcément à une réussite, et que toutes les personnes en situation de mobilité environnementale accèdent à la mobilité en tant que stratégie à part entière.

En raison des lacunes théoriques mentionnées ci-dessus, nous suggérons qu'il existe une opportunité pour conceptualiser l'adaptation dans le cadre des mobilités environnementales d'une autre manière. Nous souhaitons d'une part apporter une nuance fondamentale en raison de l'ambiguïté du terme « stratégie d'adaptation », utilisé pour faire référence à toutes les situations de mobilités environnementales sans différenciation. Nous souhaitons d'autre part participer à une réflexion théorique qui permettrait de réconcilier les approches adaptatives avec les notions de justice climatique, c'est-à-dire de permettre une repolitisation des mobilités environnementales dans le cadre de l'adaptation. En effet, en faisant apparaître une nuance dans la conceptualisation des mobilités environnementales et en mettant en avant une forme d'adaptation plus proche de la survie que de la stratégie à part entière, il semble évident qu'il devient nécessaire de se concentrer sur la mise en œuvre des politiques d'adaptation (régionales, nationales, locales etc.) au lieu de se focaliser uniquement sur l'adaptation autonome et individuelle. En différenciant les termes stratégie d'adaptation et adaptation de rupture, nous souhaitons donc décrire comment le choix de la migration perçue comme adaptative dépend du contexte dans lequel cette dernière a lieu.

Methodologie

Reposant sur une méthode qualitative, cette recherche s'appuie sur deux techniques de collecte de données. La première est une recherche documentaire sur la littérature sur les migrations

environnementales – et notamment les approches multifactorielles et adaptatives – ainsi que sur les dynamiques environnementales et migratoires des communautés de pêcheurs artisanaux de Saint-Louis au Sénégal. Le but est de comprendre le lien entre environnement et mobilité, de mettre en lumière la superposition des vulnérabilités, ainsi que la manière dont les mobilités sont à la fois entre continuité et rupture. La deuxième est la réalisation d’entretiens avec des professionnels, spécialistes des mobilités environnementales à Saint-Louis, dans le but d’éclairer notre questionnement sur l’accès à la mobilité environnementale en tant que stratégie d’adaptation à part entière.

Concernant la recherche documentaire, nous mobilisons majoritairement des sources secondaires, soit les études universitaires. Les sources académiques portant sur les dynamiques de mobilité à l’œuvre dans la région sont essentielles à l’établissement d’une base conceptuelle permettant la compréhension de la réalité propre à la mobilité ouest-africaine. L’étude des autres facteurs de mobilité est également nécessaire afin de mieux comprendre le lien entre environnement et mobilité, notamment en prenant en compte la superposition des vulnérabilités et différents facteurs de mobilité. Cette littérature scientifique permet également une compréhension plus précise des flux migratoires et des dynamiques à l’œuvre, par l’analyse des parcours migratoires. Nous mobilisons donc les documents scientifiques afin d’étudier et d’analyser la nature des dégradations environnementales et des changements climatiques dans la région ; les effets de ces changements sur les modes de vie des pêcheurs artisanaux, et enfin les dynamiques de mobilité dans la région et plus particulièrement à Saint-Louis. Il est important de préciser que l’étude de sources scientifiques nous permet en outre de développer le cadre analytique des approches adaptatives de la migration environnementale, base conceptuelle de cette recherche.

Nous utilisons également divers rapports d’organisations environnementales afin de compléter notre connaissance sur les changements climatiques. Le but est de comprendre précisément quels impacts ont les dégradations environnementales et les changements climatiques sur la perturbation des écosystèmes marins, afin de pouvoir comprendre de quelle manière ils viennent perturber le mode de vie des pêcheurs artisanaux. Ces données nous permettent de mesurer l’ampleur des dégradations environnementales et des changements climatiques dans la région, et plus particulièrement à Saint-Louis, et notamment des phénomènes de rupture écosystémique. Elles permettent également d’étudier le lien entre l’action humaine et les variations du climat, soit la compréhension de l’interdépendance entre les différents facteurs de mobilité. Ces rapports analysent notamment les impacts des changements climatiques sur les personnes vulnérables, et s’intéressent aux mesures possibles d’adaptation, ce qui est tout à fait pertinent

pour notre cadre théorique. Finalement, et dans une moindre mesure, nous utilisons des sources provenant de documents journalistiques, comme les articles de journaux nationaux ou internationaux, ainsi que d'autres journaux locaux. Les données collectées à l'aide de sources journalistiques sont essentielles afin d'analyser les réalités concernant les parcours migratoires climatiques qui n'ont pas fait l'objet de publications universitaires ou d'organisations environnementales.

La partie documentaire constitue la base à la fois théorique et analytique de cette recherche, mais la réalisation d'entretiens est nécessaire afin de questionner l'accès des pêcheurs à la mobilité en tant que stratégie d'adaptation à part entière et de réfléchir aux critères permettant d'établir une classification plus précise. Interroger des spécialistes permet de tester notre postulat, et les témoignages récoltés nous permettent de compléter les données collectées par l'analyse de contenu. Nous avons interrogé quatre spécialistes⁶ des enjeux de mobilité environnementale au Sénégal et à Saint-Louis à travers des entretiens semi-dirigés.

Pour la rédaction de ce mémoire de maîtrise, nous définissons deux niveaux d'analyse. Dans un premier temps, l'interrelation entre les différents facteurs qui façonnent les dynamiques de mobilités à Saint-Louis, et dans un deuxième temps, la dynamique temporelle des schémas de mobilité des pêcheurs artisanaux saint-louisiens dans l'espace régional – ou l'étude des mobilités entre continuité et rupture. Pour le deuxième niveau d'analyse, nous nous concentrons sur les changements historiques depuis les années 1980, date majoritairement retenue comme point de rupture dans la région. Nous nous concentrons plus particulièrement sur les changements en cours depuis les années 2000, soit comment ces transformations perturbent les dynamiques de mobilité et le mode de vie des pêcheurs artisanaux.

Pour ces deux niveaux d'analyse, nous avons recours à l'étude des sources primaires, secondaires, et aux entretiens que nous avons menés. En ce qui concerne notre cadre théorique et contextuel, nous nous basons sur une revue de la littérature réalisée en amont de la rédaction du mémoire.

⁶ Dans le cadre de cette recherche, nous avons souhaité interroger des pêcheurs artisanaux saint-louisiens lors d'un terrain de recherche au Sénégal. Cependant, ce terrain n'a pu être effectué en raison de la pandémie de COVID-19, nous avons donc réalisé des entretiens avec des spécialistes des migrations environnementales (en ligne).

Structure du mémoire

Dans le premier chapitre, nous définissons notre cadre théorique. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous basons sur l'approche adaptative, issue des approches multifactorielles de la migration environnementale. Nous présentons la littérature sur les migrations environnementales à travers une lecture critique. Nous présentons tout d'abord le manque de consensus entre les différentes écoles de pensées (maximalistes et minimalistes) ainsi que sur une définition de la migration environnementale, puis nous présentons les approches multifactorielles et adaptatives (dans lesquelles notre cadre théorique s'inscrit), notamment leurs apports et limites.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons le contexte de notre recherche, soit les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, les dynamiques régionales et locales de mobilité, ainsi que la dégradation environnementale des écosystèmes marins et les impacts des changements climatiques sur les communautés et leurs schémas de mobilité. Nous analysons également de quelle manière la mobilité peut être perçue comme adaptative dans le cas de Saint-Louis, celle-ci étant historiquement et socialement ancrée dans le mode de vie des communautés de pêcheurs. Nous analysons notamment comment cette mobilité peut être une forme d'adaptation privilégiée et efficace pour faire face à une pluralité de vulnérabilités, par la recherche continue de ressources à travers la pratique de la pêche migrante.

Dans le troisième chapitre, nous démontrons comment cette mobilité peut représenter une mobilité exacerbée et de rupture, qui participe à perturber le mode de vie des pêcheurs artisanaux, surtout depuis le début des années 2000. Nous présentons l'intensification des dégradations environnementales et des changements climatiques ainsi que l'évolution et la transformation des dynamiques de mobilité. Nous analysons ensuite comment cette mobilité représente une adaptation de rupture plutôt qu'une stratégie d'adaptation à part entière, en discutant de l'établissement de critères de différenciation. Enfin, nous analysons l'opportunité qu'offre cette différenciation de pouvoir réconcilier les approches adaptatives avec les notions de justice et de responsabilité climatiques, processus essentiel afin de prendre en compte l'agentivité des personnes en situation de mobilité environnementale tout en ne tombant pas dans le piège de dépolitiser les enjeux climatiques et d'oublier l'importance des institutions dans la mise en place de politiques publiques d'adaptation.

Objectifs et intérêts pour la recherche

Ce mémoire vise à analyser les effets des dégradations environnementales et des changements climatiques sur les pêcheurs artisanaux en Afrique de l'Ouest, et plus précisément à Saint-Louis au Sénégal, afin de mieux comprendre les facteurs locaux de mobilité et leurs interdépendances; en analysant le rôle de la mobilité comme mesure d'adaptation aux changements climatiques. Nous avons choisi l'Afrique de l'Ouest, notamment parce que c'est une des régions du monde les plus affectées, à la fois par les changements climatiques et des niveaux particulièrement élevés de mobilité. Les mouvements internes sont ancrés dans des dynamiques historiques, culturelles, politiques et économiques propres à la sous-région et sont difficiles à différencier des mouvements nomades, semi-nomades ou traditionnels et culturels entre les saisons sèches et humides et les différentes zones agro-écologiques. Ils ont pourtant principalement été analysés à travers le prisme des études de migration et avec une perspective occidentale et sédentaire. En ce sens, nous considérons qu'il est nécessaire d'aborder ce sujet avec une approche locale, et de nous concentrer sur les mobilités, et non les migrations. En outre, alors que la majorité des mouvements migratoires ouest-africains sont internes à la sous-région, la recherche universitaire, mais également les politiques migratoires ouest-africaines sont concentrées sur la question de la lutte contre les migrations Sud-Nord, et plus particulièrement les migrations non documentées en direction de l'Europe (Charrière Frésia, 2008). Les mobilités régionales et internes sont alors sous-représentées dans la recherche. De la même manière, notre intérêt porte sur une communauté qui pratique la mobilité circulaire (la pêche migrante) et non une migration synonyme de déménagement définitif ou de rupture avec le territoire d'origine : il s'agit de la migration circulaire des pêcheurs artisanaux. Or, il y a peu d'études sur les migrations environnementales et notamment l'adaptation dans ce contexte précis. Aussi, les nombreuses incertitudes scientifiques concernant les effets spécifiques des changements climatiques au niveau local contribuent à rendre difficile ou impossible la prévision des flux et modèles de mobilités climatiques (Tacoli, 2011). Dans ce sens, combler le manque d'études de cas locaux permet de mieux comprendre le lien entre climat et migration, et plus particulièrement la relation entre les variables environnementales et climatiques et les nombreuses variables socio-culturelles, politiques et économiques qui influencent la migration.

Enfin, ce mémoire comporte aussi des objectifs pratiques, notamment celui de contribuer à la production de savoir permettant de faciliter la mise en place de mesures efficaces d'aide aux changements climatiques au niveau local. En effet, l'adaptation efficace aux changements climatiques repose en partie sur la

recherche et les études de cas (Füssel et al., 2006). Dans ce sens, l'étude de la manière dont la mobilité soutient les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire est essentielle pour aider à la mise en place de politiques publiques visant à accroître la résilience des communautés les plus touchées par les changements climatiques (Tacoli, 2011, p. vi).

Nous souhaitons également contribuer à la littérature universitaire concernant les approches adaptatives de la migration climatique tout en évitant un des écueils majeurs - soit de considérer les personnes en situation de mobilité comme n'étant pas exposées à des injustices structurelles mais plutôt des individus censés se sécuriser eux-mêmes face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés - ce qui peut contribuer à terme à dépolitiser les changements climatiques ainsi que les migrations environnementales.

Nous avons cependant conscience que la réalisation de cette étude de cas reposant sur une recherche documentaire à travers une analyse théorique et critique de l'adaptation comporte certaines limites. Nous avons donc conscience que ce travail représente une première étape qui demandera à être approfondie et complétée par une analyse de terrain et la réalisation d'entrevues avec des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis.

Définition des concepts

Un concept central est le concept d'**adaptation** : selon le droit international du climat, les deux réponses possibles face aux risques induits par les changements climatiques sont la mitigation et l'adaptation. La mitigation (ou atténuation) fait référence à la mise en place de mesures permettant de limiter les changements climatiques en amont, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Füssel et Klein 2006). L'adaptation, souvent décrite comme provenant de l'échec des mesures de mitigation (Gallezot et al. 2010) est décrite dans le droit international du climat comme « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques réels ou attendus ou à leurs effets, qui atténue les dommages ou exploite des opportunités bénéfiques » (GIEC 2007, p. 19).

Füssel et Klein (2006, p. 319) définissent la **capacité d'adaptation** comme « l'aptitude d'un système à s'adapter au changement climatique (y compris la variabilité et les extrêmes) pour modérer les dommages potentiels, tirer parti des opportunités ou faire face aux conséquences ». Nous retiendrons cette définition, car elle met en lumière les compétences et l'agentivité des personnes en situation de vulnérabilité (Tschakert, 2007), ce qui nous permet de remettre en question la notion déterministe de groupes

vulnérables représentés comme des victimes passives. Nous souhaitons également retenir les concepts mobilisés par Paavola et Adger (2006, p. 597), qui décrivent trois types de mesures d'adaptation : les réponses proactives (anticipation et planification des impacts des changements climatiques) ; les réponses réactives (comme la reconstruction des infrastructures etc) ; et l'inaction (soit choisie, soit subie en cas de manque de moyens). Cette catégorisation des types de réponses adaptatives démontre la complexité de l'adaptation et la diversité des mesures employées par des communautés données (Paavola and Adger 2006).

Nous souhaitons en outre mobiliser l'approche « **donner la priorité aux plus vulnérables** », également présente dans le droit international du climat (Paavola and Adger 2006) : pour Paavola et Adger (2006, p. 604), la vulnérabilité⁷ ne peut être réduite ni à l'exposition aux impacts des changements climatiques (d'autres facteurs sont à prendre en compte), ni aux revenus économiques, mais est « en partie déterminée par le degré de dépendance des personnes à l'égard d'activités et de sources de revenus risquées telles que l'agriculture ou la pêche » (Paavola et Adger, 2006, p. 604). Ainsi pour ces auteurs, vulnérabilité et adaptation climatiques reposent également sur d'autres variables – individuelles ou institutionnelles, qui soit facilitent, soit entravent les tentatives des communautés de réduire leur vulnérabilité (Paavola et Adger, 2006, p. 604).

Enfin, nous souhaitons emprunter le concept de **mobilité**, qui trouve sa source dans différents courants de sociologie pour analyser « le mouvement et l'absence de mouvement dans des espaces différenciés » (Labelle, 2015). Celui-ci nous permet de mettre en lumière la diversité des différents parcours migratoires dans la région ouest-africaine. Selon Stephen Castles, les théories sur la migration (ou migration studies) sont ancrées dans une vision sédentaire du monde – dans laquelle la migration est considérée comme une exception à la norme ou problème dont il faudrait étudier, comprendre et expliquer la raison (Black et al. 2011, p. S5). Or, l'Afrique de l'Ouest, comme le Sahel, est caractérisée par une très forte mobilité régionale, notamment liée à la mobilité nomade et à la complémentarité saisonnière d'activités (pastorales et agricoles) (Boesen et al. 2014). Comme la distinction entre nomadisme (mouvement) et sédentarité

⁷ Bien qu'il ne faille pas homogénéiser les populations étudiées dans une catégorie figée (soit les personnes vulnérables), le fait de reconnaître les différentes formes de vulnérabilités environnementales et notamment la vulnérabilité accrue de certaines personnes par rapport aux changements climatiques permet d'intégrer la prise en compte des inégalités sociales et environnementales dans les programmes de lutte contre les impacts des changements climatiques au niveau local.

(immobilité) se brouille (Boesen et al. 2014), nous souhaitons pour ce mémoire utiliser le terme de mobilité, qui nous permet de mieux représenter les différents mouvements (coutumiers ou provenant de nouvelles dynamiques) en Afrique de l’Ouest. À travers cette conceptualisation des migrations dans la région, nous souhaitons éviter un biais cognitif qui consiste à « comprendre le monde social en prenant l’État-nation pour unité d’analyse », soit le « nationalisme méthodologique » (Labelle 2015). Dans ce sens, Schapendonk et al (2021, p. 3246) définissent les **trajectoires d’(im)/mobilité** comme des « processus spatio-temporels ouverts avec une forte logique de transformation » représentent le résultat de multiples intersections entre les aspirations individuelles, les réseaux sociaux, les interventions politiques et les régimes de mobilité. En effet, ce concept permet de nuancer le caractère exceptionnel de la mobilité⁸ et de « prendre du recul par rapport la normativité de l’État-nation sans pour autant ignorer les questions de pouvoir, de représentation et de politique » (Schapendonk et al. 2021, p. 3).

⁸ Bien que de nombreux travaux, depuis la fin des années 1990 et notamment en sociologie, proposent une réflexion permettant de déconstruire le caractère exceptionnel de la mobilité dans le champ d’étude des migrations et de sortir du cadre de l’État-nation, il est important de souligner l’importance d’étudier les migrations climatiques à travers une lecture de mobilité alors que ces dernières restent majoritairement présentées de manière alarmistes (soit en liant migrations et conflits) par les décideurs politiques et dans les discours médiatiques.

CHAPITRE 1 UNE LECTURE CRITIQUE DE LA MIGRATION ENVIRONNEMENTALE

Ce chapitre présente tout d'abord le champ d'étude des migrations environnementales à travers une lecture critique, puis le développement des approches adaptatives, notamment leurs apports et limites dans la conceptualisation des mobilités environnementales. L'analyse des limites de l'approche adaptative permet notamment de mettre en avant la nécessité d'établir une typologie et une classification précises des migrations en lien avec l'adaptation en fonction du contexte dans lequel a lieu la migration et des résultats immédiats et futurs afin de vérifier si l'adaptation est bien réussie ou non.

1.1 Le champ d'étude de la migration environnementale

Dans un monde de plus en plus en proie à l'intensification des risques environnementaux et aux changements climatiques, le rôle des facteurs environnementaux dans l'élaboration des modèles de migration est devenu un sujet très débattu au sein des institutions. La mise en relation de l'environnement et de la migration dans le milieu universitaire, aujourd'hui un champ d'étude à part entière, provient de disciplines distinctes : alors que l'étude des changements environnementaux et climatiques s'appuie généralement sur les sciences naturelles, le champ d'étude des migrations forcées et des réfugiés provient des sciences sociales (Gemenne, 2009b). Ce nouveau champ d'étude est né durant les années 1980, une période marquée à la fois par des crises migratoires et de nombreuses catastrophes naturelles (Gemenne, 2009), et a durant longtemps reposé sur le concept de « réfugié environnemental », dont l'apparition est débattue dans la littérature.

1.1.1 Origine du concept de « réfugiés environnementaux » et typologies

Une première conceptualisation du terme de réfugié environnemental est souvent attribuée à William Vogt qui décrivait en 1948 des personnes déplacées pour des raisons écologiques (*ecologically displaced persons*) en faisant référence aux personnes en situation de migration durant les tempêtes de sable des années 1930 aux États-Unis (*Dust Bowl*) (Saunders, 2000). En 1976, Lester Russell Brown, le fondateur du World Watch Institute, est ensuite le premier à établir un lien direct entre l'accroissement des migrations internes ou internationales et les processus de dégradation de l'environnement (déforestation, désertification, etc.) (Cournil, 2010). Il est cependant admis que le terme est entré dans le débat public (Jacobson, 1988) à la suite de la publication d'un rapport du Programme des Nations-Unies pour

l'Environnement (PNUE) écrit par El-Hinnawi en 1985 et intitulé *Environmental Refugees*. Dans ce rapport, l'auteur décrit les réfugiés environnementaux comme : « Des personnes qui ont été forcées de quitter leur habitat traditionnel, temporairement ou définitivement, à la suite d'une perturbation marquée de l'environnement (naturelle ou anthropique) qui a mis en péril et/ou a gravement affecté la qualité de leur vie »⁹ (El Hanniwi, 1984, p. 4). L'auteur donne notamment une première typologie en définissant trois grands types de réfugiés environnementaux : 1) ceux qui sont temporairement déplacés en raison de catastrophes, qu'elles soient naturelles ou anthropiques ; 2) ceux qui sont déplacés de façon permanente en raison de changements environnementaux soudains, comme la construction de barrages ; et 3) ceux qui migrent en raison de la détérioration progressive des conditions environnementales¹⁰. De nombreux auteurs et chercheurs ont pourtant critiqué cette définition, parce qu'elle repose sur un fort biais régional (il existe peu d'études de cas), ne permet pas de distinguer les réfugiés environnementaux des autres types de migrants ni de classer les différents types de réfugiés environnementaux entre eux (Bates, 2002). Il est intéressant de noter que ces trois types de migrants ne maintiennent plus la distinction classique entre les migrants forcés et les migrants volontaires¹¹ au sein du champ d'étude des migrations.

Malgré les critiques, la plupart des définitions ultérieures sont dérivées du concept d'El-Hinnawi (Gemenne, 2009b). Parmi les plus importantes, on peut citer un document de travail de Jacobson (1988) qui a proposé une typologie similaire, en séparant les déplacements environnementaux temporaires, permanents ou progressifs (Jacobson, 1988). Jacobson définit de manière vague les réfugiés environnementaux comme des « personnes fuyant les dégradations de l'environnement » (Jacobson, 1988, p. 6). Cette étude a notamment fourni la première estimation du nombre de réfugiés environnementaux existants s'élevant à 10 millions fondée sur une évaluation du nombre de personnes déplacées par les sécheresses du Sahel des années 1980 (Cournil, 2010). Ces différentes publications ont contribué à donner une légitimité à cette notion émergente permettant aux media, aux organisations non gouvernementales et à d'autres universitaires, de se référer aux réfugiés environnementaux comme une catégorie existante (Morrissey, 2012). En outre, la reconnaissance du rôle potentiel des changements climatiques dans la mobilité humaine a été précurseur de ce qui « allait devenir la préoccupation dominante dans les écrits et les

⁹ Toutes les citations traduites sont des traductions libres.

¹⁰ Comme catégorie supplémentaire mais plus restreinte, El-Hanniwi a également inclus les personnes qui ont été déplacées par la destruction de leur environnement en raison d'un acte de guerre (Bates, 2002).

¹¹ En 1958, William Peterson a introduit la notion de « migrants forcés » et « migrants volontaires », dans le cadre de théories générales sur l'immigration, qui a largement structuré la catégorisation des migrants et des réfugiés dans la littérature (voir Peterson, 1958).

réflexions sur ce thème au cours de la première décennie du 21^e siècle » (Morrissey, 2012, p. 36). Après Jacobson, Norman Myers (1995) a davantage contribué à légitimer le concept de réfugiés environnementaux dans la littérature et à populariser le terme auprès du public. Il en a proposé une définition pratique :

Les réfugiés environnementaux sont des personnes qui ne peuvent plus gagner leur vie dans leur pays d'origine en raison de facteurs environnementaux d'une ampleur inhabituelle, notamment la sécheresse, la désertification, la déforestation, l'érosion des sols, le stress hydrique et les changements climatiques, ainsi que les catastrophes naturelles telles que les cyclones, tempêtes et inondations. Face à ces menaces environnementales, les gens estiment qu'ils n'ont pas d'autre choix que de chercher une autre source de revenu ailleurs, que ce soit dans leur propre pays ou à l'étranger, de manière semi-permanente ou permanente (Myers, 1995, p, 18).

Les recherches de Myers ont été extrêmement diffusées notamment en raison du fait qu'il cite un grand nombre de réfugiés environnementaux (actuels et futurs), portant le chiffre de Jacobson (1988) à 25 millions (Gemenne, 2009b) soit plus que le nombre de réfugiés conventionnels¹². Bien qu'il ait été obtenu, selon Cournil (2010), plus par conjecture que par une méthode scientifique, il a largement circulé dans l'arène politique internationale (voir Saunders, 2000). Aujourd'hui, Myers affirme qu'il y aura 200 millions de migrants climatiques d'ici 2050, un chiffre repris dans de multiples documents politiques et gouvernementaux, bien que Myers ait lui-même reconnu que son estimation était fondée sur des « extrapolations héroïques » (Brown, 2008, p. 8).

Si le terme de « réfugié environnemental » a été largement utilisé dans la littérature scientifique, il n'a pourtant pas de base juridique. En effet, le régime international de l'asile ne fait aucune référence aux victimes de catastrophes naturelles ou du climat, le terme « réfugié » étant réservé en droit à ceux qui ont été reconnus comme tels au sens de la Convention de Genève de 1951 et son Protocole additionnel de 1967¹³. D'autres termes sont également mobilisés dans la littérature pour désigner cette catégorie, comme par exemple « réfugiés environnementaux », « réfugiés écologiques », « réfugiés climatiques », « migrants environnementaux », « climate evacuee », « éco-réfugiés », « personnes déplacées en raison d'une catastrophe naturelle », « environmentally displaced persons », ou encore « neoliberal refugees » (Faber et Schlegel, 2017). Derrière cette multitude de définitions transparait une nouvelle catégorie

¹² C'est-à-dire des réfugiés politiques, reconnus comme tels par le droit international des réfugiés.

¹³ Le droit international des réfugiés se fonde sur la reconnaissance d'une persécution fondée sur la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un groupe social et les opinions politiques (UNHCR, 1958).

d'analyse, sans qu'il y ait encore de consensus au sein de la communauté universitaire sur une définition ou une terminologie. Aujourd'hui, en l'absence d'une définition légale, c'est la définition de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) qui est généralement retenue :

Les migrants environnementaux sont des personnes ou des groupes de personnes qui, principalement en raison de changements soudains ou progressifs de l'environnement qui affecte négativement leur vie ou leurs conditions de vie, sont obligés de quitter leur domicile habituel, ou choisissent de le faire, de manière temporaire ou permanente, et qui se déplacent soit à l'intérieur de leur pays, soit à l'étranger (OIM, 2007, p. 33).

1.1.2 Le poids du néo-malthusiannisme

Dès le début de la conceptualisation des migrations environnementales, dans les années 1980¹⁴, une grande partie des écrits sur le sujet ont introduit des préoccupations néo-malthusiennes, c'est-à-dire liant les conflits et la migration à la croissance démographique (notamment Westing, 1994 ; Islam, 1992 ; Otunnu, 1992). À l'instar de Norman Myers qui lie la majorité des migrations environnementales à la question de la pression démographique (Hartmann, 2010), la rhétorique néo-malthusienne blâme les populations rurales (des pays les moins industrialisés) pour la dégradation des terres, en invisibilisant le rôle et la responsabilité des pays riches et des multinationales dans la dégradation de l'environnement ainsi que dans le déclenchement de tensions et de conflits liés aux ressources naturelles. La rareté des ressources comme source potentielle de conflit et d'instabilité trouve sa source dans l'idéologie de Thomas Robert Malthus qui, dans *Essay on the Principle of Population* (1798) postulait que les sociétés humaines allaient se retrouver en surpopulation par rapport aux quantités de ressources disponibles, et que cette situation allait provoquer de nombreuses tensions et instabilités sociales (Seidl et al., 1999). De nombreux modèles néo-malthusiens de conflit environnemental ont ainsi été développés dans les années 1980 et 1990 autour de la question de la pression démographique comme principal facteur de conflit, et ces derniers ont participé à la diffusion d'un discours politique que Hartmann (2010) nomme « discours de la dégradation ». Ce narratif s'inspire de la pensée de Malthus et mobilise des stéréotypes coloniaux qui permettent d'imputer la pauvreté des petits agriculteurs et des éleveurs à la pression démographique qui, selon Westing, les pousse à dégrader les écosystèmes en surexploitant les terres (Hartmann, 2010). En dépit des critiques importantes formulées par nombre d'universitaires à l'encontre de cette perspective, le récit de la dégradation s'est révélé particulièrement populaire dans les milieux politiques occidentaux parce qu'il permet, d'une part de rejeter la responsabilité de la pauvreté sur la pression démographique

¹⁴ Voir El-Hinnawi (1985); Jacobson (1988); et Myers (1993).

(et non, par exemple, sur l'absence de réforme agraire ou de possibilité d'emploi hors agriculture), et d'autre part de rejeter la responsabilité de la dégradation des terres sur les populations pauvres, en occultant le rôle de l'agriculture intensive et des industries extractives (Hartmann, 2010). La migration est ainsi perçue comme une menace, à la fois pour l'environnement, mais également pour la sécurité nationale des pays riches (Hartmann, 2010). Ainsi, la littérature scientifique sur les migrations climatiques a largement été dominée par des écrits néo-malthusiens présentant le lien entre migration et climat de manière déterministe et linéaire. Cette approche, qui perçoit la migration de manière négative car elle proviendrait d'un échec d'adaptation, a tout d'abord dominé le champ d'étude des migrations environnementales, avant d'être grandement critiquée par les auteurs dits minimalistes qui mettent en avant la multiplicité et l'interdépendance des facteurs de migration (approche que nous appellerons multifactorielle).

1.1.3 Débat théorique

Comme nous venons de le voir, le champ d'étude des migrations environnementales est né dans les années 1980 avec l'apparition du concept de « réfugié environnemental », grandement critiqué par la suite. Ce nouveau champ d'étude pluridisciplinaire a été caractérisé dès sa création par un vif débat universitaire qui persiste encore aujourd'hui (même si les approches multifactorielles et adaptatives font aujourd'hui consensus), et qui est principalement organisé autour de deux écoles de pensée fondées sur des perspectives contradictoires. Celles-ci opposent selon Suhrke (1994) les maximalistes et les minimalistes ; selon Dun et al. (2009) les alarmistes et les sceptiques ; ou encore selon Morrissey (2012), les proponentes et les critics¹². C'est Suhrke (1994)¹³ qui a identifié ces deux écoles de pensée : La première école, qu'elle qualifie de maximaliste (comprenant notamment El-Hinnawi, 1985 ; Jacobson, 1988 ; Myers, 1993) décrit un grand nombre de réfugiés environnementaux existants et futurs et conçoit le lien entre environnement et migration comme causal et direct. Elle oppose à ce courant les penseurs dits minimalistes (Bilsborrow, 1992 ; McGregor, 1994), qui remettent en question l'hypothèse d'un lien de causalité directe et soulignent la complexité de l'interaction entre les facteurs environnementaux et les différents facteurs socio-économiques dans la prise de décision de la migration (Morrissey, 2012).

1.1.3.1 La perspective maximaliste

Les définitions établies par El-Hinnawi (1985) et Jacobson (1988) ont ouvert la voie à la perspective maximaliste, qui a largement été mobilisée et mise de l'avant par les environmentalistes dans le but de sensibiliser la communauté internationale à la question environnementale et climatique (Gemenne,

2009b). De nombreux chercheurs de cette école de pensée (Westing, 1992 ; Homer-Dixon, 1991 ; Swain, 1996) sont ancrés dans une perspective néo-malthusienne, considérant les ressources naturelles et leur dégradation comme des facteurs déterminants de migration. En outre, ils perçoivent la migration comme une conséquence de conflits environnementaux ou un élément déclencheur de conflits (Gemenne, 2009b). C'est notamment en s'appuyant sur les modèles liant environnement et sécurité mentionnés ci-dessus, comme celui d'Homer-Dixon, que certains chercheurs ont tenté de prévoir les flux migratoires futurs (Gemenne, 2009b). Westing (1992) a par exemple estimé qu'il y avait environ 10 millions de réfugiés considérés comme non reconnus¹⁵ en Afrique subsaharienne, et a prédit que ce nombre augmenterait à raison de 2 millions par an, notamment en raison de la fréquence accrue des catastrophes naturelles (Gemenne, 2009b). Pour Myers, un nombre aussi important de réfugiés environnementaux (200 millions en 2050) est censé résulter des effets combinés de la croissance démographique et des changements climatiques en raison de divers facteurs, comme la diminution de la production agricole et la rareté en eau (Morrissey, 2012). Malgré les nombreuses critiques émises par différents universitaires à l'encontre de ces estimations en raison de problèmes méthodologiques, ces théories, perçues comme alarmistes par les minimalistes, ont rapidement fait leur chemin dans le domaine politique et ont dominé le débat public sur la question des migrations environnementales et climatiques (Gemenne, 2009b). De cette manière, à mesure que le concept gagnait en popularité, les réfugiés environnementaux étaient de plus en plus souvent présentés comme une menace pour la sécurité (Bates, 2002). Cette perception de la migration a également considérablement participé à influencer les politiques migratoires occidentales restrictives.

1.1.3.2 La perspective minimaliste

Les auteurs dits minimalistes ont souhaité, dès la création du terme « réfugié environnemental » (El-Hinnawi, 1985), se détacher des représentations déterministes néo-malthusiennes du lien entre environnement et migration. Kibreab (1997) a été le premier à critiquer l'approche maximaliste, qui était de plus en plus acceptée comme une vérité scientifique (Gemenne, 2009b). Il percevait ce concept comme une menace pour la protection des réfugiés²³ et une excuse des gouvernements pour justifier des politiques d'asile restrictives (Gemenne, 2009b). Ainsi selon Kibreab, le concept de migration environnementale a servi à dépolitiser les causes des déplacements. Suhrke (1992) a notamment critiqué El-Hinnawi (1985) et d'autres pour avoir réuni toutes les formes de migrations environnementales (malgré

¹⁵ Westing a décrit trois catégories de réfugiés : les réfugiés reconnus au niveau international, les réfugiés transfrontaliers non reconnus et les personnes déplacées à l'intérieur du pays (non reconnues) (Gemenne, 2009b).

leurs nombreuses origines et différences) en une seule définition, qui, étant trop vague, a facilité la prédiction alarmiste de flux de réfugiés malgré le manque de preuve empirique (Gemenne, 2011). Les auteurs ne s'opposent pas directement au terme de réfugié environnemental, mais sont plutôt opposés à son utilisation pour faire référence à un ensemble aussi large de facteurs environnementaux sans catégorisation précise (Morissey, 2012). À l'inverse, ces auteurs mettent tout particulièrement l'accent sur la complexité de la migration et considèrent que les facteurs environnementaux sont profondément imbriqués dans des contextes socio-économiques, politiques et culturels dont ils dépendent (Dun et al., 2008) et qui sont négligés dans la littérature maximaliste malgré leur importance dans le processus de décision (Morissey, 2012).

1.2 Vers une approche multifactorielle

1.2.1 La migration comme phénomène complexe

Les théories du champ d'étude des migrations climatiques qui mettent en avant la complexité des causes de migration et appellent à analyser les facteurs environnementaux avec les autres facteurs (économiques, politiques, culturels et sociaux) peuvent donc être rattachées à l'école minimaliste (Suhrke, 1992). Comme nous l'avons vu, les minimalistes ne rejettent pas nécessairement la probabilité d'une augmentation de la mobilité humaine due à des facteurs environnementaux. Leur principal point de départ par rapport au discours maximaliste est la considération de la migration comme un processus multifactoriel dans lequel les facteurs environnementaux et climatiques pourraient ne représenter qu'une des multiples causes de départ (Suhrke, 1994). S'il est possible d'affirmer que l'environnement est un facteur décisif dans les zones les plus touchées par les dégradations environnementales et climatiques, il est en général admis qu'il représente un catalyseur pour les facteurs socio-économiques sous-jacents (Carr 2005 ; McLeman et al., 2006 ; Black et al., 2011). La plupart des auteurs de l'approche que nous appelons multifactorielle mettent donc tout particulièrement l'accent sur la complexité de la prise de décision de migrer ainsi que l'interaction des différents facteurs de migration. Par exemple, Bukari et al. (2020) défendent que des modèles simplistes ne permettent pas de comprendre la complexité des causes de migration liées à l'environnement et au climat, car ces derniers ignorent l'agentivité des personnes en situation de migration, leurs perceptions, ainsi que la complexité de leurs parcours migratoires. McLeman et al. (2006) suggèrent que la relation entre climat et migration, bien qu'historique, est étroitement liée à d'autres processus sociétaux. Les auteurs défendent que la migration ne doit pas être considérée comme une réponse simple ou automatique à un risque unique, car de nombreux facteurs se combinent pour influencer le comportement spatial des sociétés humaines (McLeman et al., 2006). Pour Tacoli (2011), les

changements environnementaux au niveau local interagissent avec d'autres facteurs pour façonner les schémas de migration, qui affectent à leur tour les moyens de subsistance et la résilience des individus, des ménages et des communautés dans les zones subissant les effets des changements climatiques. Les auteurs de l'étude EACH-FOR (2009) affirment en outre que les décisions en matière de migration sont complexes en raison de l'interconnexion des facteurs environnementaux avec les facteurs économiques, sociaux et politiques, tout en affirmant qu'il existe un grand besoin de réseaux interdisciplinaires et transdisciplinaires pour favoriser le dialogue entre les experts et un large éventail d'autres parties prenantes sur des questions telles que les stratégies d'adaptation, les liens entre les changements environnementaux et la migration forcée, et les processus de réinstallation. En 2018, Bruning et al. ont publié une synthèse de littérature permettant de faire un premier bilan des acquis de la recherche sur les migrations environnementales au sein du continent africain. Cette revue de littérature plaide en faveur d'une approche plurielle et compréhensive pour étudier les migrations environnementales en Afrique de l'Ouest alors qu'il est difficile de mesurer l'influence de l'environnement dans la décision de migrer. En effet, cette dernière dépend de l'interaction entre les différents facteurs contextuels et également des types d'aléas climatiques (Bruning et al., 2018).

Dans ce sens, nous considérons que l'approche multifactorielle est tout particulièrement pertinente pour analyser les migrations dans le cadre de l'Afrique de l'Ouest, alors que les migrations régionales s'inscrivent dans des dynamiques historiques, culturelles et économiques spécifiques (par exemple la mobilité comme moyen de diversifier les sources de revenus (Fall et al., 2018).

1.2.2 La superposition des facteurs de mobilité : le cadre théorique de Black et al. (2011)

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes particulièrement intéressés au cadre conceptuel de Richard Black, Neil Adger, Nigel Arnell et al. (2011) qui soutiennent qu'il existe une pluralité de facteurs de migration, qui ensemble (par l'agrégation) participent à la décision de migrer (Black et al., 2011). Ce cadre théorique perçoit l'environnement comme seulement l'un des facteurs de migration – et considère que les changements environnementaux ont à la fois des influences directes et indirectes sur ces facteurs (Black et al., 2011, p. S4). Selon les auteurs, il est ainsi presque impossible d'identifier spécifiquement les « migrants environnementaux » (Black et al., 2011, p. S4) des autres types de migrants. Ils postulent également que même en présence des facteurs mentionnés, la migration n'aura pas forcément lieu (à l'inverse des théories maximalistes qui perçoivent un lien déterministe et linéaire entre dégradations environnementales et migration). Ici, la migration provient plutôt d'une décision (bien que dans certains

cas, d'une décision forcée, selon la nature des changements environnementaux à l'œuvre) en réponse à ces différents facteurs. Or, cette réponse est influencée par des caractéristiques personnelles et familiales ainsi que par des mécanismes structureux (Black et al., 2011, p. S10).

Figure 1-1: Le cadre conceptuel de Black et al. (2011)

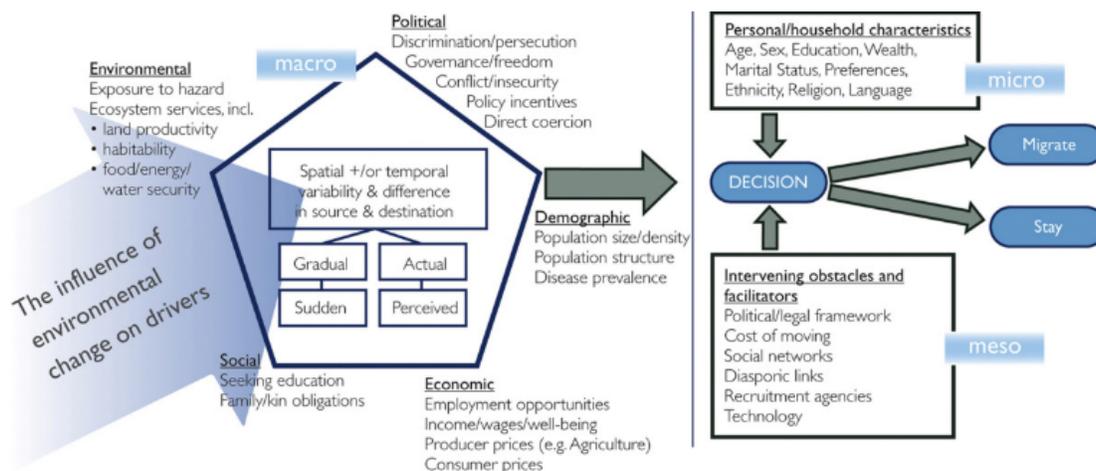


Fig. 2. A conceptual framework for the 'drivers of migration'.

Ce cadre théorique comporte quatre éléments : (i) une distinction entre différents types de migration ; (ii) l'identification de cinq familles principales de facteurs de migration; (iii) l'incorporation de l'agentivité dans la détermination de la manière dont les facteurs se traduisent en résultats, et en particulier la représentation des obstacles et des facilitateurs du mouvement ; et (iv) l'incorporation des changements environnementaux en tant qu'influence directe sur la migration, par le biais de changements dans les facteurs environnementaux, et aussi en tant qu'influence indirecte par le biais de changements dans les quatre autres facteurs (Black et al., 2011, p. S5). Les auteurs postulent notamment qu'il y a une pluralité de facteurs de migration (structurels et comportementaux), soit 1) les facteurs économiques (opportunités d'emploi et disparités économiques), 2) les facteurs politiques (conflits, sécurité, discrimination ou politiques publiques et agraires), 3) facteurs démographiques (taux de mortalité, structure des villages), 4) les facteurs sociaux (attentes familiales et culturelles, recherche d'opportunités d'éducation, pratiques culturelles, mariage, héritages, etc et 5) les facteurs environnementaux (exposition aux risques environnementaux, accès aux services écosystémiques) (Black et al., 2011, p. S5).

1.2.3 Le concept de Systèmes Socio-Écologiques (Hummel 2015)

Nous souhaitons également emprunter des éléments conceptuels au cadre théorique des Systèmes Socio-Écologiques proposé par Hummel¹⁶ (2015). À l'instar du cadre théorique présenté ci-dessus, l'autrice défend que les changements environnementaux ne sont pas seulement le résultat de dynamiques environnementales, mais aussi d'actions, de décisions et d'erreurs humaines, qui sont influencées par des contextes sociaux, culturels, politiques et économiques - à leur tour influencés par les changements environnementaux (Hummel, 2015). Selon Hummel (2015), les comportements sociétaux dépendent ainsi de modèles particuliers de relations entre les humains, la société et la nature, façonnés par des spécificités culturelles et historiques dans lesquelles les communautés conçoivent et régulent leurs relations à la nature (Hummel, 2015). L'autrice ajoute que comme les causes de migration se superposent, « les interactions complexes entre les changements environnementaux, les transformations sociales et les dynamiques migratoires peuvent être conceptualisées comme des Systèmes Socio-Écologiques (SES) (traduction libre du terme anglophone *social-ecological systems*), soit des unités bio-géo-physiques - comprenant les acteurs et institutions qui y sont associés » (Hummel, 2015, p. 213). Ces systèmes sont considérés comme étant complexes et adaptatifs : ce qui s'applique tout particulièrement au cas de Saint-Louis, où une pluralité de facteurs - environnementaux, sociaux et politiques - influencent les dynamiques migratoires des pêcheurs artisanaux.

Nous souhaitons donc mobiliser des éléments de ces cadres théoriques pour décrire le contexte des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis au Sénégal et comment, comme les différents facteurs de migration se superposent, il est impossible d'isoler l'environnement comme un facteur de mobilité (voir chapitre deux).

¹⁶ L'autrice étudie comment la majorité de la population du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dépend de l'agriculture de subsistance et que les changements induits par le climat, tels que l'augmentation des températures et la diminution des précipitations, peuvent représenter des risques considérables pour leurs moyens de subsistance. Elle analyse comment la migration peut être une stratégie utilisée pour faire face aux conditions changeantes des écosystèmes, et comment les causes et les motifs de la migration (ou de la décision de ne pas migrer) se chevauchent et ne peuvent donc pas être strictement divisés en catégories « écologiques » et « sociétales » ou en « facteurs d'incitation et d'attraction » (Hummel et al., 2012).

1.3 (Re) penser l'adaptation aux changements climatiques

Comme nous venons de le voir, l'approche multifactorielle est aujourd'hui prévalente dans le milieu universitaire. Alors que de nombreux auteurs ont souhaité s'éloigner de l'héritage néo-malthusien des études environnementales, un glissement de discours s'est opéré, de la mise en évidence de la nature forcée de la migration environnementale avec une approche sécuritaire (approche minimaliste) à la conceptualisation de la migration comme une solution d'adaptation possible et proactive qui devrait être régie et facilitée (approche adaptative).

1.3.1 La migration comme stratégie adaptation

Dès le début des années 2000, la notion de **migration comme stratégie (ou mesure) d'adaptation** a ainsi émergé, cette nouvelle notion étant liée à l'approche multifactorielle. Auparavant, le débat théorique concernant les migrations environnementales était largement dominé par une perception selon laquelle si les individus se déplacent en raison du changement climatique, ils n'auraient pas réussi à s'adapter efficacement (Adamo, 2008 ; Heine et al., 2008) (Bardsley, 2010). À l'opposé, les auteurs de l'approche adaptative ont postulé que le débat devait être recadré car la migration résultant des impacts perçus ou vécus des changements climatiques est, dans de nombreux cas, une réponse d'adaptation très efficace à la lumière des impacts futurs vécus ou perçus (McLeman et al., 2006 ; Brown, 2008 ; Tacoli, 2009) (Bardsley, 2010). Selon les auteurs de l'approche adaptative, si les conditions environnementales compromettent les conditions de vie des communautés dans de nombreuses régions du monde et peuvent les contraindre à quitter leur domicile (Scheffran et al., 2011), la migration peut également être considérée comme une mesure d'adaptation à part entière qui permet de réduire les pressions environnementales en offrant de multiples opportunités et ressources (Scheffran et al., 2011). En effet, pour lutter contre les impacts négatifs des changements climatiques, de nombreux foyers diversifient leurs moyens de subsistance et suivent des voies d'action alternatives, telles que l'intensification de l'agriculture ou de la pêche et le développement d'activités annexes (McDowell et al., 1997). Selon l'approche adaptative, la migration fait donc partie d'un portefeuille de stratégies visant à garantir et à améliorer les moyens de subsistance, à réduire la dépendance aux ressources et à rechercher de nouvelles opportunités¹⁷ (Scheffran et al., 2011).

¹⁷ Par exemple, pour Tacoli (2009), la mobilité et la migration sont des réponses essentielles aux transformations et pressions environnementales et non environnementales, et devraient donc être un élément central des stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Les décideurs devraient donc changer radicalement leur perception de la migration, qu'ils perçoivent comme un problème, afin de mieux comprendre le rôle des institutions locales et nationales dans le soutien et l'adaptation à la mobilité (Tacoli, 2009).

La migration peut servir l'adaptation de multiples manières. Cette dernière peut être entreprise par une série d'acteurs (individus, foyers, gouvernements, institutions...), à diverses échelles (locale, internationale), et de manière proactive en prévision des risques climatiques futurs, ou de manière rétroactive, après que ces risques aient été subis (Smit et al., 2006). La migration semble contribuer positivement à la capacité des personnes restées au pays à s'adapter aux changements climatiques et entraîne généralement des gains nets de richesse dans les zones d'accueil (Barnett et al., 2010). De nombreuses études font notamment mention d'une grande variété d'opportunités apportées par la migration, telles que l'agrandissement des réseaux de migrants pour renforcer le capital social, les moyens de subsistance et la résilience de leurs communautés d'origine, ou encore le développement d'approches innovantes (Scheffran et al., 2011). En outre, la migration permet de servir l'adaptation par la diversification des sources de revenus, l'atténuation des pressions causées par les dégradations environnementales, ou encore la mise à l'abri lors de catastrophes naturelles soudaines (Gemenne, 2013). Ainsi, de bien des façons, la migration peut également contribuer positivement à l'adaptation aux changements climatiques, notamment par la manière dont elle peut constituer un capital financier, social et humain (Barnett et Webber, 2010). Plus particulièrement, une grande partie des avantages financiers de la migration pour la capacité d'adaptation des communautés d'origine provient des transferts de fonds (Barnett et Webber, 2010). Ces envois de fonds ont de nombreux effets positifs, permettant l'achat de produits de consommation de besoins de base tels que la nourriture; de maintenir l'accès aux besoins sociaux de base en cas d'imprévus ayant des impacts négatifs sur les moyens de subsistance tels que la sécheresse ; de financer l'acquisition de capital humain, social, physique et environnemental ; ou encore d'augmenter la demande et ainsi stimuler la production locale (Barnett et Webber, 2010b).

Pour ces diverses raisons, la migration choisie est promue comme une forme potentiellement positive d'adaptation et comme une stratégie de gestion des risques associés à des conditions environnementales et climatiques changeantes (Black et al., 2011 ; Warner et al., 2014 ; Warner, 2012), et les personnes vulnérables ne sont plus seulement dépeintes comme des victimes passives ayant besoin d'une protection internationale, mais aussi comme des agents sociaux d'adaptation (Bettini et al., 2017).

1.3.1.1 Replacer l'agentivité au cœur de la recherche

Si cette approche est particulièrement pertinente dans le cadre de notre mémoire, c'est notamment car elle permet d'aller au-delà du discours « menace-victime » en décrivant les communautés et les migrants comme des agents sociaux actifs qui façonnent leurs moyens de subsistance dans des conditions

environnementales changeantes (Scheffran et al., 2012). Cette approche permet donc de replacer l'agentivité des migrants au cœur de la recherche, l'un des objectifs de ce mémoire. En effet, Harrell-Bond, dans *Imposing Aid* (1986), met en avant l'idée que la recherche portant sur les migrants et les réfugiés devrait être utilisée pour faire respecter les droits et l'agentivité de ces derniers, adoptant ainsi une approche critique de la conceptualisation des réfugiés et migrants comme dépendants et passifs (Fiddian-Qasmiyeh, 2014). De la même manière, McGregor critiquait déjà en 1992 la posture des maximalistes qui, selon lui, niait l'agentivité des migrants et leur capacité à s'adapter à leur environnement (Morrissey, 2012). C'est donc dans ce contexte que de nombreuses recherches empiriques sur l'adaptation ont démontré que la migration d'origine environnementale ou climatique n'était pas nécessairement un dernier recours mais pouvait être une décision réfléchie (Ionesco et al., 2017), et que la migration a cessé d'être uniquement perçue comme le signal d'une incapacité à s'adapter aux changements environnementaux et a de plus en plus été considérée comme une stratégie d'adaptation à part entière (Ionesco et al., 2017).

De nombreux chercheurs de l'approche minimaliste ont alors cherché à développer des cadres conceptuels permettant de prendre en compte l'agentivité des personnes en situation de migration environnementale et climatique tout en mettant l'accent sur la complexité de la prise de décision (approche multifactorielle). Comme nous l'avons vu ci-dessus, Black et al. (2011) ont développé une approche théorique permettant d'analyser les migrations climatiques à la lumière de la prise de décision individuelle ou familiale. Leur recherche, qui propose de considérer la migration comme une mesure d'adaptation à part entière, vise à incorporer les facteurs structurels et comportementaux des personnes en situation de migration et permet d'une part de mettre en lumière la nécessité d'analyser les facteurs environnementaux et socio-économiques ensemble (Black et al., 2011), et d'autre part, de mettre en lumière l'agentivité des personnes en situation de déplacement, notamment par l'analyse de la prise de décision. De la même manière, pour Boano et al. (2007) et Kniveton et al. (2008), la migration est souvent moins le résultat d'impacts négatifs environnementaux ou climatiques qu'une stratégie de diversification proactive adoptée en prévision de tels impacts à l'avenir, ou pour faire face à la baisse à long terme des moyens de subsistance (Bardsley et al., 2010). Bardsley et al. (2010) soutiennent qu'une politique migratoire efficace viserait à faciliter la mobilité lorsque cela est nécessaire, tout en maximisant le développement social et économique des migrants dans les lieux d'origine et de destination.

La mise en lumière de l'agentivité des personnes en situation de migration est donc un élément majeur de l'approche adaptative, qui a permis de s'éloigner des conceptions néo-malthusiennes et sécuritaires de la

migration environnementale pour recentrer le débat vers la nécessité d'aider, d'accompagner et d'encadrer la mobilité lorsque cela est nécessaire et permet aux communautés d'accéder à un meilleur niveau de vie.

1.3.1.2 Origine et définitions

Les différents concepts d'« adaptation » mobilisés dans la littérature sur les migrations environnementales sont issus d'une pluralité de disciplines (Thomsen et al., 2012). Smit et al. (1999) soulignent les diverses origines de l'adaptation dans des domaines tels que l'écologie, les sciences environnementales et la gestion des risques, et Head (2010)¹⁸ cite sa présence établie dans l'écologie culturelle (Thomsen et al. 2012). Orlove (2009) retrace les changements dans l'utilisation du terme et observe que les définitions de l'adaptation dans la langue anglaise au 17^e siècle indiquaient un processus de changement en référence à un problème externe (Thomsen et al., 2012). À partir du milieu du 19^e siècle, il a noté des utilisations plus spécifiques dans le domaine scientifique (Thomsen et al., 2012). Le terme « adaptation » a alors commencé à connaître un fort rayonnement dans les sciences naturelles, en occupant une place particulière dans la théorie de l'évolution de Charles Darwin. Dans *L'origine des espèces*, Darwin (1859) a utilisé le terme adaptation pour désigner la modification organique d'une espèce en vue de mieux s'adapter et de s'épanouir dans son environnement (Ober, 2014).

Cependant, dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons à l'évolution du terme pour faire référence à l'adaptation des sociétés humaines face aux impacts environnementaux et des changements climatiques. C'est-à-dire que l'adaptation est récemment devenue une préoccupation croissante de la recherche et des politiques visant à répondre aux impacts inévitables du changement climatique (Adger et al., 2007). L'adaptation aux changements climatiques est en effet régie par le droit international du climat, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto, et les Conférences des Parties (COP) (Paavola et al., 2006). Le concept a pris de l'ampleur lorsqu'il a été prouvé que même après l'introduction de mesures importantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), un certain degré supplémentaire de changement climatique est inévitable et aura des impacts économiques, sociaux et environnementaux importants sur les communautés à travers le monde. En effet, au milieu des années 2000, et certainement avec la publication

¹⁸ Voir: Head, L. (2010). Cultural ecology: adaptation-retrofitting a concept? *Progress in Human Geography* 34:234-242. <http://dx.doi.org/http://dx.doi.org/10.1177/0309132509338978>.

du quatrième rapport d'évaluation du GIEC en 2007, le processus a reflété une prise de conscience émergente parmi les scientifiques et les décideurs politiques que les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pourraient être trop faibles pour prévenir les changements climatiques (Warner, 2012). Par conséquent, il apparaissait nécessaire de discuter de l'adaptation et des impacts négatifs du changement climatique sur les sociétés (Warner, 2012). Pour réduire les effets négatifs des changements climatiques et profiter des nouvelles possibilités qui se présentent, les sociétés doivent, et devront donc s'adapter. L'adaptation aux changements climatiques fait donc référence aux « mesures qui réduisent les impacts négatifs des changements climatiques, tout en tirant parti des nouvelles possibilités » (Gouvernement du Canada, en ligne). Elle implique l'ajustement des politiques et des actions en raison des changements climatiques observés ou prévus (Gouvernement du Canada, en ligne) et peut être réactive, c'est-à-dire se produire en réponse aux effets du climat, ou anticipative, c'est-à-dire se produire avant que les effets du changement climatique ne soient observés (Gouvernement du Canada, en ligne). Plus précisément, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)¹⁹ définit **l'adaptation** comme suit : « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques réels ou attendus ou à leurs effets, qui atténue les dommages ou exploite des opportunités bénéfiques » (GIEC, 2007, p. 19). Füssel et Klein (2006, p. 319) définissent les **capacités d'adaptation** comme « l'aptitude d'un système à s'adapter au changement climatique (y compris la variabilité et les extrêmes) pour modérer les dommages potentiels, tirer parti des opportunités ou faire face aux conséquences ». Aussi, selon Pavoola et Adger (2006, p. 597), il y a trois types de mesures d'adaptation, dont : les **réponses proactives** (anticipation et planification des impacts des changements climatiques), les **réponses réactives** (comme la reconstruction des infrastructures etc), ou **l'inaction** (soit choisie, soit subie en cas de manque de moyens).

1.3.2 Les limites de l'approche adaptative

Nous avons vu les bénéfices de la migration comme une stratégie d'adaptation (création d'opportunités et de ressources, amélioration du mode de vie ou mise à l'abri d'un danger environnemental), ainsi que les utilités de cette approche d'un point de vue théorique (mise en lumière de l'agentivité). Mais si cette

¹⁹ Afin de privilégier une posture de neutralité axiologique, une prise de distance est cependant nécessaire vis-à-vis des discours institutionnels. Dans ce sens, les définitions mises en avant par Füssel et Klein (2006) ainsi que Pavoola et Adger (2006) permettent une lecture scientifique de l'adaptation climatique.

approche est entièrement pertinente dans certains contextes, elle contient également de nombreuses limites.

1.3.2.1 La maladaptation

Une des limites de cette approche est que le terme adaptation, ambigu, laisse une grande marge d'interprétation (Orlove, 2009), surtout lorsqu'il est utilisé dans le cadre des migrations humaines. Tout d'abord, il n'existe pas de critères précis pour analyser si la migration est une stratégie ou un dernier recours. Ensuite, le terme stratégie d'adaptation suggère qu'il y a eu réussite alors qu'il n'existe aucune méthodologie pour affirmer qu'il s'agit systématiquement d'une adaptation réussie ou efficace, ou d'un échec. Il est pourtant évident que l'adaptation, décrite comme « les ajustements des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques » (GIEC 2007, p. 19) comporte une pluralité de variables et de caractéristiques qui dépendent du contexte dans lequel la migration a lieu (Ober, 2014). Or, le terme adaptation nécessite l'établissement de critères d'évaluation pour déterminer si les migrations entreprises sont bien de l'adaptation ou non, et quelles en sont les retombées sur le long terme. De nombreuses études sur les migrations environnementales et climatiques démontrent que la migration n'aboutit pas systématiquement à un mode de vie plus stable (Ober, 2014) car si certaines réponses pourraient contribuer à diminuer les impacts négatifs des changements climatiques et à créer de nouvelles opportunités, d'autres pourraient causer des problèmes supplémentaires (Scheffran et al., 2012). Dans la pratique, la migration prend souvent la forme d'une adaptation à court terme plutôt que d'une adaptation anticipée, et peut entraîner une augmentation des vulnérabilités et une réduction des capacités d'adaptation sur le long terme (Vinke et al., 2020). De plus, la migration n'offre un potentiel d'adaptation efficace que pour des groupes spécifiques et dans des circonstances spécifiques, et elle est rarement le premier choix d'adaptation²⁰ (Vinke et al., 2020). Il apparaît ainsi que le degré de choix et d'agentivité dans les décisions de migration peut rarement être évalué avec confiance. Selon Vinke et al. (2020), il est également essentiel de prendre en considération les pertes non économiques et les effets négatifs de la migration sur le mode de vie, ce qui participe à remettre en question le prisme analytique de l'adaptation pour évaluer les conséquences de la migration. Même si certains indicateurs concrets suggèrent que la

²⁰ Il apparaît évident que les personnes les plus vulnérables ne vont pas pouvoir bénéficier de la même manière des retombées positives de la migration que des groupes disposant de plus de ressources (financières, réseaux sociaux, formation professionnelle etc). En effet, les familles disposant d'actifs plus diversifiés et ayant accès à une variété d'options d'adaptation, de diversification des moyens de subsistance ou de gestion des risques - grâce aux réseaux sociaux, aux programmes de soutien communautaires ou gouvernementaux et à l'éducation - peuvent utiliser la migration de manière à renforcer la résilience (Warner, 2012).

migration a entraîné une amélioration des conditions, il peut y avoir des conséquences négatives sur le bien-être émotionnel, la santé mentale et d'autres facteurs difficiles à mesurer (Vinke et al., 2020). Par exemple, la disparition des moyens de subsistance traditionnels et du patrimoine culturel dus aux effets des changements ne devrait pas être négligée (Vinke et al., 2020). C'est pourquoi une meilleure compréhension des interactions entre les facteurs environnementaux et climatiques et d'autres facteurs comme la sécurité alimentaire est nécessaire avant de déterminer si la migration est une réponse réellement adaptative dans les pays ou les communautés les plus pauvres. De plus, sans cette compréhension, il est difficile de concevoir des stratégies efficaces pour faire face aux impacts négatifs des changements climatiques (Jacobson et al., 2019).

L'adaptation aux changements climatiques est extrêmement complexe, et les décisions prises peuvent ne pas atteindre leurs objectifs et peuvent même accroître la vulnérabilité des personnes et communautés concernées. Ce problème d'augmentation des risques liés à l'adaptation est souvent qualifié de maladaptation, concept proposé par de nombreux auteurs pour étudier les résultats de l'adaptation qui ne parviennent pas à réduire les risques liés au climat ou qui entraînent des dommages supplémentaires pour les communautés. Les premières tentatives de définition de la maladaptation ont été faites par Barnett et O'Neill (2010) et d'autres ont suivi depuis (Juhola et al., 2016). Reconnaisant les premières mentions du concept par Smit (1997) et Burton (1997) dans les années 1990, Barnett et O'Neill définissent la **maladaptation** comme étant « une action prise ostensiblement pour éviter ou réduire la vulnérabilité aux changements climatiques qui a un impact négatif sur, ou augmente la vulnérabilité d'autres systèmes, secteurs ou groupes sociaux » (Barnett et O'Neill 2010, p. 211). Les auteurs soulignent en outre cinq types différents de maladaptation qui peuvent survenir, notamment sous la forme d'une augmentation des émissions, de la vulnérabilité ou des coûts d'opportunité et d'une réduction des incitations ou d'une limitation des choix pour les générations futures (Juhola et al., 2016). Malgré ces tentatives de définition de la maladaptation et la reconnaissance que toutes les mesures d'adaptation ne seront pas efficaces, le concept de maladaptation reste peu mobilisé dans la littérature, ce qui le rend difficile à appliquer en tant que modèle théorique analytique pour étudier les résultats des politiques d'adaptation (Juhola et al., 2016). Selon Juhola et al. (2016), la définition mentionnée ci-dessus n'offre pas de conseils substantiels pour opérationnaliser le concept, et d'après le GIEC, « la littérature sur l'adaptation regorge de conseils pour éviter la maladaptation, mais il est moins clair de définir précisément ce que l'on entend par maladaptation » (Noble et al., 2014, p. 28).

Selon Juhola (et al., 2016), ayant proposé une typologie²¹ de la maladaptation, cette dernière peut être appliquée pour esquisser les limites du concept, mais elle contient encore des lacunes (Juhola et al., 2016), notamment sur la manière de juger sur le long terme des retombées des mesures d'adaptation employées. En outre, comme le précisent Barnett et O'Neill (2010), peu des mentions de maladaptation dans la littérature décrivent en détail comment les pratiques de maladaptation apparaissent, et Agrawal et Perrin (2009) mettent en garde contre le fait qu'à l'heure actuelle, une vision simpliste de la maladaptation prévaut, ce qui peut conduire à une classification erronée des actions en tant que maladaptation (Barnett et O'Neill, 2010). Nous considérons en outre que ce terme n'est pas approprié dans le cadre de notre recherche, car il ne s'agit pas d'affirmer que les pêcheurs de Saint-Louis accèdent à la mobilité en tant que maladaptation, ou adaptation entièrement inefficace, mais plutôt d'apporter une nuance dans la conceptualisation de la mobilité en tant que stratégie d'adaptation à part entière. Ainsi, les tentatives d'opérationnalisation du concept de maladaptation ne semblent pas concluantes, d'autant plus qu'il semble aussi difficile d'affirmer qu'une mesure d'adaptation est un échec qu'elle est une réussite.

1.3.2.2 Critique de l'adaptation autonome et oubli de la justice climatique

Nous avons vu que dans de nombreux cas, la migration apparaît plutôt comme une question de survie et non seulement une stratégie réfléchie, et que cette dernière peut, compte tenu de la nature multiforme de la vulnérabilité, des projections climatiques et des différents contextes, se révéler être une réponse inadaptée (Jacobson et al., 2019). Mais selon de nombreux auteurs, l'adaptation devrait représenter plus que seulement éviter des risques climatiques, et devrait « accommoder les droits des personnes et leurs aspirations pour le futur » (Barnett et Weber, 2010, p. 51).

²¹ Les auteurs ont identifié trois types de maladaptation : 1) la vulnérabilité par rebond ; 2) la vulnérabilité changeante ; et 3) la dégradation du développement durable. La vulnérabilité par rebond implique une action d'adaptation qui augmente la vulnérabilité actuelle ou future aux changements climatiques de l'acteur qui la met en œuvre (ou de l'acteur ou des acteurs ciblés si elle est mise en œuvre par un gouvernement local). L'acteur ou les acteurs peuvent être affectés par l'augmentation de l'exposition ou de la sensibilité ou par la diminution de la capacité d'adaptation des acteurs (Juhola et al., 2016). La vulnérabilité changeante augmente la vulnérabilité actuelle ou future d'un ou plusieurs acteurs externes, qui peut être affectée par une exposition ou une sensibilité accrue, ou par une diminution de la capacité d'adaptation (Juhola et al., 2016). L'érosion du développement durable est le résultat d'une action d'adaptation qui augmente les émissions de gaz à effet de serre, a des effets négatifs sur les conditions environnementales et/ou les facteurs sociaux et économiques (Juhola et al., 2016).

Afin de rejoindre la critique de Juhola et al. (2013) ci-dessus sur l'adaptation autonome, une autre limite de l'approche adaptative des migrations environnementales est la conceptualisation de l'adaptation comme un phénomène individuel et autonome au lieu d'une réponse institutionnelle. En effet, les études sur la migration comme mesure d'adaptation ont tendance à se concentrer sur l'adaptation des individus, familles ou communautés locales, alors que le point central de la définition de l'adaptation du GIEC se situe au niveau systémique²² (Vinke et al., 2020). En 2011, Scheffran avait déjà souligné qu'il est important de noter le caractère individuel de la migration comme stratégie d'adaptation : « l'adaptation autonome telle qu'illustrée par la migration ne peut être une solution unique. Les décideurs politiques devraient être plus proactifs et avoir un rôle dans l'aide au mouvement, en particulier pour les populations dites piégées (Black et al., 2011) ou immobiles afin d'éviter les mesures inadaptées » (Ober, 2014, p. 14). Cependant, lorsque la migration est présentée comme une mesure d'adaptation à part entière, la responsabilité est implicitement transférée du système sociétal à l'individu ou au foyer. Cela suscite inévitablement la question morale suivante : qui est responsable de l'adaptation ? (Vinke et al., 2020). Dans ce contexte, la migration est principalement considérée comme une décision comportementale individuelle, largement réactive et autonome (Adger et al., 2006, p. 8), et est donc souvent exclue du champ d'intervention des politiques publiques.

Il existe donc un risque de qualifier la migration d'adaptation alors que comme mentionné ci-dessus, il est impossible d'isoler les facteurs environnementaux de migration des autres facteurs (économiques, politiques, sociaux etc) - dont les inégalités structurelles économiques, politiques et sociales (Vinke et al., 2020) - qui s'effacent derrière l'autonomie de l'adaptation individuelle. Ainsi, pour de Haas, le principal danger de cette approche réside dans le fait qu'elle détourne l'attention des contraintes structurelles et du rôle vital des États dans la création de conditions favorables aux impacts positifs de la migration sur le niveau de développement (de Haas, 2010) ; (Scheffran et al. 2011). Pour Adger et al. (2006, p. 7), « l'action aux niveaux supérieurs de l'action collective transfère effectivement la responsabilité des réponses adaptatives aux niveaux inférieurs de l'action collective ou aux acteurs individuels ». Ainsi, dans la pratique, plutôt que de contraindre les États à réduire les inégalités en raison de leur responsabilité d'intervenir pour réparer un tort et protéger contre ses impacts, les migrants environnementaux ne sont pas

²² Voir la définition : l'adaptation est « le processus d'ajustement au climat réel ou prévu et à ses effets... dans les systèmes humains, l'adaptation cherche à modérer ou à éviter les dommages ou à exploiter les opportunités bénéfiques " (GIEC 2014 : 5).

considérés comme exposés à l'injustice structurelle, et sont plutôt censés être capables de se protéger contre les risques auxquels ils sont confrontés (Bettini et al., 2017).

Notre deuxième critique à l'encontre de la conceptualisation de la migration comme une stratégie d'adaptation porte donc sur le fait qu'il existe un risque de qualifier à tort la migration d'adaptation alors que celle-ci est précipitée par les inégalités structurelles imposées par des systèmes économiques, politiques et sociaux inégalitaires, ainsi qu'un risque de tomber dans l'illusion dépolitisée que les tensions et les injustices structurelles dans les débats sur les migrations environnementales ont disparu (Bettini et al., 2017).

1.3.3 Synthèse des critiques de l'approche adaptative

Nous avons donc identifié trois problèmes majeurs posés par l'opérationnalisation de la mobilité environnementale en tant que stratégie d'adaptation. Dans un premier temps, nous notons qu'il existe une (mal)adaptation différenciée selon le contexte et les acteurs concernés, notamment parce que les bénéfices pour les « gagnants » de l'adaptation sont si importants qu'ils l'emportent sur la prise en compte des pertes pour les personnes les plus pauvres et vulnérables, soient ceux qui sont « en marge de la société » (Barnett et O'Neill, 2013). En d'autres termes, une même mesure d'adaptation peut être extrêmement bénéfique pour un groupe de personnes et avoir de nombreux effets négatifs pour d'autres groupes plus vulnérables. Dans un deuxième temps, il y a une difficulté, voire une impossibilité de juger du succès ou de l'échec de l'adaptation. Si le succès d'une tentative d'adaptation est déterminé par le fait qu'elle réduit ou non le montant des pertes ou des dommages causés par les changements climatiques par rapport à ce qui aurait été le cas si l'activité d'adaptation n'avait pas eu lieu, il paraît effectivement extrêmement difficile d'évaluer le succès probable de l'adaptation de cette manière, étant donné les difficultés qui découlent de l'incertitude quant aux impacts climatiques dans le temps et dans des lieux spécifiques, de l'établissement de situations contrefactuelles (ce qui aurait été le cas en l'absence d'action) et de la détermination de ce qui constitue une perte ou un dommage (Adger et al., 2005 ; Barnett et O'Neill 2013). Enfin, dans la littérature, il n'y a pas de consensus sur le fait de savoir si l'adaptation peut être à la fois institutionnelle et autonome. Par exemple, Juhola et al. (2013) mettent en avant l'importance de la reconnaissance de l'intention derrière l'action d'adaptation pour la reconceptualisation de la maladaptation, soutenant que l'adaptation autonome doit en être entièrement exclue. Pour ces derniers, le résultat d'une politique ou d'une mesure d'adaptation intentionnelle conduisant à un ou plusieurs résultats négatifs pour les acteurs ciblés ou autres peut être considéré comme de la maladaptation, mais

le résultat négatif d'une action adaptative autonome ne devrait pas être défini comme un résultat mal adapté puisque l'intention de la politique ou de la mesure n'était pas de s'adapter. En bref, la migration comme stratégie d'adaptation est un concept pertinent et essentiel mais pour lequel il manque une typologie et une classification précises en fonction du contexte dans lequel a lieu la migration et des résultats immédiats et futurs afin de vérifier si l'adaptation est bien réussie ou non²³.

L'approche multifactorielle adaptative comporte donc plusieurs avantages conceptuels qui participent à remettre en question la vision néo-malthusienne des migrants représentés comme des victimes passives, en décrivant les communautés et les migrants comme des agents sociaux actifs qui façonnent leurs moyens de subsistance dans des conditions environnementales changeantes. En effet, bien que la migration ait souvent été associée à des difficultés, elle offre des possibilités d'acquérir de nouvelles connaissances, des revenus et d'autres ressources ou de créer des réseaux sociaux à travers les régions. Cependant, cette approche comporte certaines limites conceptuelles. L'utilisation du terme stratégie d'adaptation pour faire référence à toutes les situations de mobilité et de migrations environnementales apparaît ainsi problématique, alors que comme le soutient Bettini (2014), le fait que la migration doive être passée au crible afin de lui conférer ses effets positifs implique une séparation entre les mobilités fonctionnelles et dysfonctionnelles. De la même manière, comme il est très difficile de juger du succès ou de l'échec de la migration comme une stratégie d'adaptation, l'apport d'une nuance qui permettrait de mieux saisir les différences entre les groupes de personnes qui accèdent à la mobilité en lien avec des facteurs environnementaux ou climatiques apparaît nécessaire, plus particulièrement concernant le niveau de vie des personnes en situation de migration. Nous pouvons donc nous demander si l'approche adaptative n'invisibilise pas différentes formes d'accès à la mobilité, qui diffèrent selon les personnes ainsi que la nature du projet de migration entrepris.

²³ Par exemple, le GIEC suggère de juger de la réussite d'une adaptation en déterminant dans quelle mesure elle « exploite les opportunités bénéfiques » (GIEC, 2007, p. 869). Toutefois, il ne s'agit pas d'une classification utile car le plus souvent, les actions qui ne parviennent pas à réduire la vulnérabilité profitent néanmoins à certaines personnes et à certains groupes (Barnett et O'Neill, 2013).

CHAPITRE 2 LA PÊCHE ARTISANALE MIGRANTE À SAINT-LOUIS COMME FORME D'ADAPTATION CONTINU À L'ENVIRONNEMENT NATUREL

Ce chapitre présente le cas d'étude, soit les changements climatiques et les dynamiques migratoires en Afrique de l'Ouest, ainsi que l'interrelation entre les différents facteurs qui façonnent les dynamiques de mobilités à Saint-Louis. Cette remise en contexte permet notamment de démontrer comment tous les facteurs de mobilité sont interdépendants et comment il est impossible d'isoler l'environnement comme un facteur unique et causal de mobilité. Cependant, la pratique de la pêche migrante des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis peut également être conceptualisée comme une stratégie d'adaptation privilégiée.

1.1 Présentation du cas d'étude

1.1.1 Changements climatiques et dynamiques migratoires en Afrique de l'Ouest

1.1.1.1 Les changements climatiques

Le continent africain est l'un des continents les plus vulnérables face aux changements climatiques²⁴ et à leurs effets. Tout d'abord, parce qu'il y est particulièrement exposé, mais également en raison du manque de capacité d'adaptation (GIEC, 2014). Les principaux défis du continent liés aux changements climatiques sont notamment l'accès aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire. L'Afrique de l'Ouest est tout particulièrement décrite comme étant l'une des régions du monde les plus touchées par les changements climatiques (GIEC, 2014).

²⁴ Par exemple, selon le GIEC (2014), les températures ont globalement augmenté au sein du continent de 0,5C° au cours du siècle dernier.

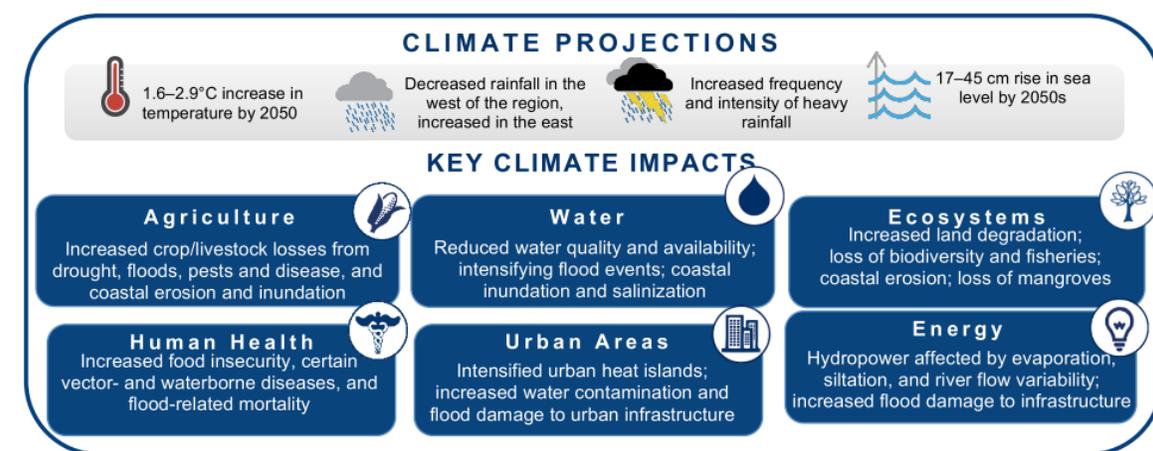
Figure 2-1: Les pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (en vert sur la carte)



Source : RFI. CEDEAO, les illusions perdues. http://www1.rfi.fr/actufr/articles/061/article_33360.asp

Les principales variations du climat englobent une forte augmentation de la température, une grande variabilité de la pluviométrie ainsi que la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, comme les inondations et les épisodes de sécheresse (GIEC, 2021). Cependant, de nombreuses incertitudes scientifiques persistent (notamment concernant les variabilités du système de mousson), et il est alors difficile de quantifier les impacts des changements climatiques à venir. Les incertitudes concernent principalement les projections régionales de la variabilité du système climatique (précipitations, température, concentration de CO₂), le couplage entre les modèles climatiques et la productivité des récoltes, et l'adaptation des systèmes agricoles à ces changements.

Figure 2-2: Projections climatiques en Afrique de l'Ouest (2018)



Source : USAID/COMFISH (2018)

Au sein du continent africain, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont été identifiés comme des « hot-spots » climatiques, c'est-à-dire des « régions de l'Afrique subsaharienne qui seront sévèrement affectées par les changements climatiques tout en connaissant une forte densité de population ainsi qu'un haut taux de pauvreté » (Brunning et Piguet, 2018, p. 5). En effet, en Afrique de l'Ouest, 60 pour cent de la population locale pratique une agriculture dite de subsistance (pêche, récoltes ou élevage), représentant 35 pour cent du PIB régional (USAID, 2018). En outre, l'agriculture y est essentiellement pluviale²⁵ (96 pour cent de l'ensemble des terres agricoles) (Roudier et al., 2011). Les variations climatiques entraînent donc de lourdes conséquences pour les sociétés ouest-africaines, car le mode de vie des populations dépend directement des conditions climatiques. En d'autres termes, la majorité des petits agriculteurs de la région dépendent de l'agriculture pluviale comme première source de revenus et pour leur sécurité alimentaire dans une région extrêmement sujette aux sécheresses, ainsi qu'aux variations du climat et des précipitations. Il est donc possible de distinguer trois types de vulnérabilité dans la région : une grande variabilité climatique, une forte dépendance à l'agriculture pluviale (ou à la pêche/élevage artisanal) comme moyen de subsistance, et une faible capacité économique (pauvreté endémique et institutionnelle) pour y faire face. Les changements climatiques influencent donc considérablement la qualité des récoltes et des captures de pêche et entraînent une forte augmentation de l'insécurité alimentaire chez les petits exploitants (agriculture, pêche ou élevage), alors que la pauvreté atteint déjà des niveaux élevés. Si différents moyens d'adaptation et de mitigation existent (politiques nationales, interrégionales ou internationales), « il y a un manque important de moyens financiers, d'harmonisation et d'intégration des

²⁵ L'agriculture pluviale, qui suit le cycle des précipitations annuelles, se différencie ainsi de l'agriculture irriguée.

politiques publiques adaptatives et mitigatives au niveau de la sous-région » (Brüning, 2022, p. 58). Pour cette raison, nous considérons que l'étude des stratégies de mobilité étudiées à travers l'approche adaptative est pertinente, notamment pour analyser les réponses déployées au niveau des communautés, du ménage ou au niveau individuel (Brüning, 2022).

1.1.1.2 Les dynamiques migratoires

L'Afrique de l'Ouest a une position stratégique : située entre l'Afrique du Nord et les zones tropicales, elle est également ouverte sur l'Atlantique et les Amériques (Charrière et Frésia, 2008). Comme elle comprend plusieurs pôles de stabilités (politiques et économiques), soit le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana ou le Nigéria, elle représente un espace particulièrement attractif pour le reste du continent (Charrière et Frésia, 2008, p. 3). En effet, l'Afrique de l'Ouest est la première région d'accueil des migrations d'Afrique²⁶. Elle est donc marquée par une forte dynamique migratoire (régionale et continentale)²⁷ en raison de sa position géographique, des fortes disparités économiques, et de la vulnérabilité des écosystèmes (Fall et Gamberoni, 2018). Ces migrations sont majoritairement internes et vers les pays limitrophes : 90 pour cent des mouvements migratoires sont intrarégionaux et il y a dix fois plus de mouvements migratoires au sein de l'Afrique de l'Ouest que vers les pays occidentaux (Charrière et Frésia, 2008). Cependant, les mobilités régionales ont reçu peu d'attention en comparaison des migrations vers l'Europe.

Ces migrations régionales s'inscrivent dans une longue tradition historique et culturelle héritée de la colonisation (des axes historiques de circulation des produits marqués par l'attrait des zones côtières) (Ndiaye et Robin, 2010) ; (Robin et Gonin 2009) et des spécificités économiques et culturelles locales, notamment la mobilité comme moyen de diversifier les sources de revenus (Brunning et Piguet, 2018) ; (Fall et Gamberoni, 2018). La migration est donc ancrée historiquement et culturellement dans la région, celle-ci étant ni nouvelle ni massive (De Hass, 2007). Cependant, les dynamiques migratoires évoluent. En raison des changements induits par la mondialisation et l'accentuation des inégalités économiques, mais également des politiques migratoires européennes de plus en plus strictes : les destinations se multiplient, les projets migratoires s'individualisent, et la durée des parcours migratoires s'allonge (Charrière et Frésia,

²⁶ Entre 2 pour cent et 3 pour cent de la population d'Afrique de l'Ouest, soit plus de 8,66 millions d'individus, est concernée, chaque année, par la mobilité (Charrière et Frésia, 2008).

²⁷ L'Afrique de l'Ouest est également la seule région du continent à s'être dotée d'une approche commune sur la migration (en 2008) ; et la CEDEAO a signé en 1979 un Protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement pour la région (Ndiaye et Robin, 2010), ce qui peut être un autre élément pour expliquer en partie cette forte dynamique migratoire régionale.

2008). Et selon la littérature, l'intensification des changements climatiques participe à transformer ces dynamiques migratoires. Selon Gemenne et Blocher (2017), l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes (inondations et sécheresse), de pair avec les dégradations environnementales plus lentes (comme l'érosion côtière) menacent très fortement la productivité agricole de la région et favorise l'insécurité alimentaire, ce qui peut influencer la migration. Cependant, même si la littérature sur les migrations climatiques est récente, le lien entre environnement et migration n'est pas un phénomène exclusivement contemporain. En Afrique de l'Ouest, la migration a toujours été un moyen de sécuriser les moyens de subsistance des populations rurales²⁸ (Yaro, 2008). Par la mobilité nomade ou pastorale, ou par la migration saisonnière et circulaire, soit en fonction de l'alternance entre saison sèche et saison des pluies.

1.1.2 Les changements climatiques au Sénégal

Selon l'ancien directeur pays du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) M. Boubou Dramane Camara, le Sénégal fait « partie des pays dont toutes les données géographiques prédisposent à plus de vulnérabilité aux changements climatiques » (Landon et al., 2010). En effet, il est bordé à l'ouest par un littoral²⁹ qui s'étend sur 718 kilomètres et comporte des formations sableuses, deltas, estuaires et rivages rocheux (Brüning, 2022). Ce dernier est notamment découpé en trois zones majeures : la Grande Côte, entre Dakar et l'embouchure du fleuve Sénégal (dans laquelle se situe la ville de Saint-Louis); la Petite Côte, comprise entre Dakar et le Sine-Saloum plus au sud; et le littoral de la Casamance, qui s'étend entre la Gambie et la Guinée-Bissau (Brüning, 2022). Le climat sénégalais est de type soudano-sahélien, c'est-à-dire qu'il existe une saison sèche (novembre à mai) ainsi qu'une saison des pluies (de juin à octobre) (Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, 2006). Selon Diallo (2019), le pays peut être subdivisé en six zones agroécologiques : le Bassin arachidier; le Sénégal oriental, la Casamance; la Vallée du fleuve Sénégal; la zone agro-pastorale; et Niayes.

²⁸ Notamment à travers la migration circulaire vers les zones côtières, les zones urbaines et au sein des zones rurales (Brunning et Piguet, 2018).

²⁹ L'importance du littoral ouest africain est mise en avant par Seck: « En Afrique de l'ouest, la zone littorale s'étend sur près de 4400 km. Reconnue pour sa grande richesse, elle offre une palette d'écosystèmes marins et côtiers allant des récifs coralliens (Cap Vert), aux forêts de mangrove (golfe de Guinée) en passant par les Iles et estuaires (archipel des Bijagos en Guinée Bissau). Une variété écosystémique qui la met aujourd'hui au centre des systèmes de productions économiques et du développement social » (Seck, 2014, p. 51).

Figure 2-3: Les différentes régions et zones agro-écologiques du Sénégal



Source : Fao, 2013

Figure 2-4: Les différents climats du Sénégal



Source : IRD. Cartographie. <http://www.cartographie.ird.fr/SenegalFIG/Senegal01.html>

Le pays se trouve notamment proche d'une large zone désertique, soit sur la bande sahélienne - l'une des régions les plus affectées au monde par les changements climatiques (Landon et al., 2010). Le Sénégal doit donc faire face à une pluralité d'impacts environnementaux et climatiques. Le littoral du pays subit des marées de plus en plus fortes qui déstabilisent, voire détruisent les plages, habitations et infrastructures côtières (Paternostre, 2018). Les fleuves voient leur débit et salinité modifiés en raison des changements des régimes de précipitation et les terres sont plus sèches, plus salées, voire inondées (Paternostre, 2018). Les épisodes de sécheresses sont également intensifiés, car le vent provenant de la zone sahélienne affecte de plus en plus les terres asséchées, érodant le limon propice à l'agriculture (Paternostre, 2018). Depuis plusieurs décennies, les écosystèmes côtiers sont continuellement dégradés et perdent considérablement en biodiversité, conséquence des changements climatiques, mais également de la surexploitation des ressources naturelles. Les communautés côtières subissent des pressions accrues, et divers phénomènes tels que la croissance démographique, l'urbanisation, les pollutions, ou le défaut de planification territoriale, s'ajoutent aux impacts environnementaux au détriment des communautés et de la biodiversité (UICN, en ligne). De cette manière, les changements climatiques exacerbent des pressions

environnementales déjà existantes et « accroissent la vulnérabilité socioéconomique des populations littorales, en particulier les plus pauvres, dont le bien-être et les moyens de subsistance dépendent de la qualité et de la quantité des ressources naturelles » (Banque Mondiale, 2015).

1.1.3 L'importance de la pêche artisanale

La vulnérabilité des populations locales face aux changements climatiques est accrue du fait de leur dépendance à la pêche³⁰, l'un des secteurs économiques majeurs du pays. L'un des facteurs principaux de l'impulsion du développement de la pêche au Sénégal est notamment les multiples sécheresses subies par les agriculteurs durant les années 1970 et 1980 et ayant provoqué un exode rural important, multipliant par trois ou quatre la population de pêcheurs en l'espace d'une décennie (Binet et al., 2012). Aussi, l'expansion des marchés d'exportation (suite aux Conventions de Yaoundé (1963) et de Lomé (1965)), qui offraient un accès préférentiel aux marchés européens pour les produits primaires, dont le poisson, a vu les pêcheurs migrer à la recherche d'espèces de grande valeur, la tâche de capturer les espèces de faible valeur étant progressivement déléguée aux pirogues non motorisées et à la pêche de subsistance pour les marchés locaux (Binet et al., 2012). Plus de soixante-dix pour-cent de la production de pêche régionale provient plus particulièrement de la pêche artisanale, les pêcheurs sénégalais et ghanéens étant les groupes les plus actifs le long du littoral régional, de la Mauritanie à la Sierra Leone (Binet et al., 2012). Le secteur de la pêche artisanale joue un rôle primordial de filet social, en subvenant en effet aux besoins des communautés côtières pour leurs revenus et leur sécurité alimentaire, c'est-à-dire pour satisfaire à leurs besoins nutritionnels, soit en fournissant près de quatre-vingts pour-cent des protéines pour toutes les populations de la région (BBC, 2018; USAID/COMFISH, 2018).

Cependant, en Afrique de l'Ouest ainsi qu'au Sénégal, le secteur de la pêche artisanale se dégrade continuellement depuis plusieurs décennies. Les principales causes sont la surexploitation des ressources halieutiques et l'effet des impacts des changements climatiques, qui affectent l'équilibre des écosystèmes marins et côtiers, et par conséquent, les conditions d'existence des populations (USAID/COMFISH, 2018). Connaissant une perte drastique de la production, le déclin du secteur de pêche est également accompagné de pertes en infrastructures et en moyens de production des communautés de pêcheurs (USAID/COMFISH, 2018). Entre le déclin de la biodiversité et une forte baisse des services écosystémiques

³⁰ Au Sénégal, il existe trois grands foyers de pêche : la ville de Saint-Louis (qui regroupe une majorité de Wolofs du quartier de Guet NDar, en plus des pêcheurs Gandiolais); le Cap-Vert (une majorité de Lébous); et le Delta du Saloum (une majorité de Nyominkas) (Binet et al., 2010).

du littoral, la côte sénégalaise, historiquement célèbre pour ses eaux particulièrement poissonneuses, menace le mode de vie des communautés côtières. Les captures de pêche sont en baisse permanente et certains stocks atteignent leur limite d'exploitation alors que l'effort de pêche continue d'augmenter (Seck, 2014, p. 16). De nombreux auteurs s'interrogent même sur la durabilité des pêcheries de la région si rien n'est fait pour limiter ce déclin. Les pêcheurs artisanaux doivent en effet changer leur mode de production, en migrant dans des zones de plus en plus éloignées à la recherche de poissons, en intensifiant leurs activités de pêche dans des zones déjà surexploitées, ou encore en se tournant vers la migration vers l'Europe (Binet et al., 2012). Cependant, les pêcheurs les plus vulnérables et possédant le moins de moyens financiers ne peuvent se rendre en haute mer et se voient donc dans l'incapacité de s'adapter à ces impacts environnementaux (Diallo, 2022).

Les facteurs environnementaux et climatiques ont donc des impacts directs et indirects sur la vie et la survie des habitants, à la fois sur leur mode de vie (la pêche artisanale), mais également sur leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance.

1.2 Saint-Louis, une ville menacée sur plusieurs fronts : superposition des facteurs de vulnérabilités

Afin de comprendre pourquoi il est impossible d'isoler l'environnement comme facteur causal de mobilité à Saint-Louis, nous démontrons comment il existe une pluralité de vulnérabilités qui se superposent et peuvent influencer les dynamiques de mobilité. Nous nous intéressons donc à l'interrelation entre les dégradations environnementales et les décisions politiques (comme le manque d'infrastructures et d'aides sociales). Ces deux éléments d'analyses correspondent à deux des cinq facteurs décrits par le cadre théorique de Black et al. (2011) présenté ci-dessus (économiques, politiques, démographiques, sociaux et environnementaux), soit les facteurs environnementaux et politiques. De la même manière, nous souhaitons montrer comment ces différents facteurs représentent un système socio-écologique complexe, qui repose sur la nature (les écosystèmes marins) et sur une multitude d'interactions entre différents acteurs, mobilisant ainsi le concept de Systèmes Socio-Écologiques proposé par Hummel (2015).

La ville de Saint-Louis, située sur la côte atlantique au nord de Dakar et à l'embouchure du fleuve Sénégal, est une zone privilégiée pour les activités halieutiques, notamment car les eaux y sont très poissonneuses (Landon et al., 2010). La ville abrite de nombreuses communautés de pêcheurs, qui, en raison d'une forte dépendance historique à l'égard de la pêche maritime, sont parmi les plus compétents et reconnus de la région (Zickgraf, 2018). Ils sont essentiellement regroupés dans le quartier de Guet NDar, l'un des plus

densément peuplés du pays. Les pêcheurs de Saint-Louis ont toujours été des populations très mobiles, se déplaçant sur une aire allant de Nouadhibou à la frontière nord-mauritanienne jusqu'au sud du Sénégal (Landon et al., 2010), voire jusqu'en Guinée-Bissau, Guinée ou Sierra Leone.

Figure 2-5: Les flux migratoires des pêcheurs sénégalais en 2008



Source : Binet et al. (2012)

1.2.1 Impacts environnementaux et climatiques

Inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville de Saint-Louis est pourtant un espace fragilisé (Salem et al., 2013). Elle est située sur la Langue de Barbarie³¹, une flèche littorale sableuse qui subit de nombreux impacts environnementaux et climatiques sur plusieurs fronts. Cette étroite bande littorale est à la fois menacée par l'érosion et les inondations (Kante et al., 2019), ainsi que par la surpêche et les impacts maritimes des changements climatiques - qui rendent la pêche artisanale locale plus difficile en tant que stratégie de subsistance (Zickgraf, 2018). L'érosion, en raison d'un recul rapide du trait de rivage d'un mètres cinq par an depuis 1954 (Kante et al., 2019), provoque l'effondrement des habitations et entraîne, avec les inondations, des relocalisations forcées. Par exemple, les villages de Doun Baba Dièye et de Keur Bernard ont disparu suite à des épisodes sévères d'inondations et en raison de la montée des eaux (Assoko, 2020), obligeant les populations à se relocaliser à l'intérieur des terres. Les impacts maritimes des changements climatiques sont également multiples, comme la perte en qualité des écosystèmes marins, la dégradation des sols et des mangroves, la salinisation des terres et des eaux douces côtières, les déficits ou l'irrégularité des pluies, ou encore l'avancée de la désertification et des dunes (USAID/COMFISH, 2018). Cette combinaison d'impacts environnementaux et climatiques nuit grandement aux activités de pêche et impacte fortement la qualité des ressources halieutiques et par conséquent, la sécurité alimentaire des communautés (USAID/COMFISH, 2018). La dégradation des écosystèmes marins et côtiers entraîne notamment la raréfaction des ressources halieutiques, ce qui pousse les pêcheurs à migrer de plus en plus loin (provoquant de nombreux accidents, disparitions et pertes en vies humaines et matérielles) (USAID/COMFISH, 2018).

À travers le cas des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, nous pouvons constater la dépendance des populations face aux écosystèmes marins (étant donné l'importance de la pêche pour la sécurité alimentaire et la région, ainsi que pour le revenu des communautés côtières). En d'autres termes, les conditions environnementales participent à la diminution drastique des ressources halieutiques et augmentent la pauvreté et l'insécurité alimentaire des communautés qui dépendent des revenus de la pêche.

³¹ Cette bande de sable de trois cents mètres de large et de quarante kilomètres de long protège notamment le littoral de Saint-Louis de l'océan (AFP, 2013).

1.2.2 Décisions politiques et retombées sociales

Nous avons vu comment les dégradations environnementales et les changements climatiques affectent le mode de vie des populations côtières de Saint-Louis. Cependant, ces facteurs ne sont pas la seule cause. En effet, les communautés locales sont également victimes de politiques environnementales aux retombées négatives, comme la décision en 2003 de creuser un canal d'écoulement des eaux (Bruning, 2019) au sein de la langue de Barbarie pour diminuer le niveau du fleuve afin qu'il s'écoule dans l'océan. Les autorités sénégalaises avaient creusé une brèche au niveau de la Pointe aux Chameaux (à deux kilomètres au sud de Saint-Louis) (Sy, 2010), une décision qui visait à répondre aux risques d'inondations et à réduire de quarante pour-cent les espaces inondés (Rey et al., 2017). Cependant, la brèche a créé de nombreux déséquilibres. Mesurant initialement quatre mètres de large le jour de sa construction³², le canal a atteint sept kilomètres en 2019 (Bruning, 2019), ce qui a eu des conséquences catastrophiques pour les populations côtières. Des communautés entières ont dû être déplacées, comme mentionné ci-dessus, et certains villages ont entièrement disparu, englouti par la mer (Zickgraf, 2018). L'État a tenté de relocaliser les habitants sur une commune à l'intérieur des terres, mais la lenteur du processus, le manque de subventions ou d'indemnités gouvernementales et le caractère forcé de ce déplacement ont grandement affecté le mode de vie des personnes concernées (Rey et al., 2017).

³² Le canal s'est très rapidement agrandi de manière incontrôlée et imprévue vers le sud : Trois jours plus tard, il mesurait deux cents mètres (Bruning, 2019).

En outre, les vulnérabilités des communautés sont grandement affectées par d'autres décisions politiques aux retombées sociales négatives, comme le manque d'infrastructures sanitaires. Selon Kante et Fall (2019), lors de déplacements soudains et définitifs (comme dans le cas de la disparition des villages par la montée du niveau de la mer), les relocalisations de communautés de pêcheurs artisanaux à plusieurs kilomètres de leur lieu de travail participent à augmenter leur insécurité alimentaire, en les coupant de leur activité commerciale ou de subsistance. Tout d'abord, la vulnérabilité des populations locales est accentuée par l'absence de services sociaux de base dans les lieux sélectionnés pour la relocalisation, comme l'absence de réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales (plus particulièrement en raison des problèmes sanitaires qui en découlent). Les eaux stagnantes et usées non évacuées, ou encore l'accumulation des ordures, entraînent le développement de maladies, et tout particulièrement des maladies infantiles (Kante et al., 2018). Par exemple, en 2017, près d'une centaine de familles du littoral avaient été relocalisées au camp de Khar Yalla (Kante et Fall, 2019) situé à l'intérieur des terres, provoquant une situation extrêmement précaire pour les personnes déplacées. La vulnérabilité sanitaire du site a été accentuée par l'absence de poste de santé à proximité ainsi que par des difficultés d'accès aux services sociaux de base, comme la mise en place de toilettes ou la connexion au réseau d'eau (Kante et Fall, 2019). À ces conditions précaires s'ajoute l'éloignement du site par rapport à Guet Ndar, une contrainte majeure à la poursuite de l'activité halieutique. Cet exemple souligne donc la question de la reconversion professionnelle dans le cas des déplacements de personne. En effet les activités de pêche, ou de transformation des poissons, activité largement réalisée par les femmes, sont à la base de la sécurité alimentaire et du mode de vie des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, et la précarité induite par de nouvelles conditions de vie dans un site reculé sans services sociaux de base rend les personnes déplacées dépendantes aux dons et aides fournies par les autorités municipales et les organismes non gouvernementaux (Kante et Fall, 2019).

Les impacts environnementaux et climatiques dans la région affectent donc considérablement le bien-être des populations côtières de Saint-Louis, d'autant plus qu'à ces difficultés environnementales et climatiques s'ajoutent diverses difficultés socio-économiques ou démographiques comme la pauvreté, la densité urbaine, la surpêche, ou le manque d'aide sociale et d'infrastructures sanitaires - qui participent à augmenter la vulnérabilité des habitants. Les personnes pratiquant une activité artisanale, comme les pêcheurs de Saint-Louis, voient ainsi leur sécurité alimentaire être directement impactée par les dégradations environnementales et les changements climatiques, notamment parce qu'elles n'ont pas accès à des services sociaux de base pour en compenser les effets.

1.2.3 La pêche artisanale, un Système Socio-Écologique dynamique et complexe

Le mode de vie des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis repose ainsi sur un système dynamique et complexe, qui repose à son tour sur la production biologique des écosystèmes marins et côtiers et qui dépend de l'interdépendance entre les systèmes économiques, sociaux et environnementaux (USAID, 2018). Nous pouvons donc conclure qu'en raison de la superposition des différents facteurs de vulnérabilité, il apparaît impossible d'isoler l'environnement comme unique facteur causal et linéaire de mobilité à Saint-Louis. En d'autres termes, une multitude de facteurs qui se superposent augmentent la vulnérabilité des pêcheurs artisanaux, ce qui affecte drastiquement leur mode de vie. De cette manière, à Saint-Louis, ces différents facteurs se façonnent mutuellement et influencent les dynamiques de mobilité. L'exemple de Saint-Louis permet donc de souligner la superposition des vulnérabilités et leurs effets sur la mobilité dans le cadre de changements environnementaux et climatiques.

En effet, Hummel (2015) défend que dans la région Sahélienne, la migration a lieu dans un contexte socio-écologique historique et culturelle spécifique et que par conséquent, les différentes actions et stratégies adoptées par les individus, les groupes et les sociétés pour faire face aux changements de leur environnement dépendent de leurs relations à la nature. De cette manière, nous considérons que de conceptualiser les dynamiques de mobilité des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis comme étant un « Système Socio-Écologique » (Hummel, 2015) dynamique et complexe est particulièrement pertinent pour analyser les dynamiques de mobilités car en Afrique de l'Ouest (et à Saint-Louis), la mobilité est une partie intégrante du mode de vie des populations locales, et ce bien avant l'intensification des dégradations environnementales et des changements climatiques. Or, tourner le regard vers les pratiques de mobilité liées à l'environnement et au climat permet notamment d'interroger si ces mobilités peuvent être considérées comme des stratégies d'adaptation à part entière, question de recherche de ce mémoire.

1.3 La mobilité, une forme d'adaptation coutumière et de longue date

Alors qu'il est impossible d'isoler l'environnement ou le climat comme unique facteur causal de mobilité dans le cas de Saint-Louis et que nous considérons que la mobilité liée à l'environnement provient d'une pluralité de facteurs interdépendants, nous souhaitons nous demander dans quel sens les mobilités environnementales représentent plutôt une façon de s'adapter à des conditions environnementales et climatiques changeantes.

1.3.1 La mobilité comme spécificité régionale

Nous nous intéressons donc à la façon dont la mobilité est historiquement ancrée dans le mode de vie des populations ouest-africaines - et plus particulièrement des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis - et est un phénomène coutumier de longue date. Par exemple, nous avons vu que lors de déplacements soudains et définitifs (comme dans le cas de la disparition des villages en raison de la montée du niveau de la mer), les relocalisations de communautés entières de pêcheurs artisanaux à plusieurs kilomètres de leur lieu de travail participent à augmenter leur insécurité alimentaire en les coupant de leur activité de subsistance. Cependant, dans le cas de dégradations plus lentes de l'environnement ou du climat, comme le déclin des écosystèmes marins, la mobilité n'est pas forcément soudaine ou anormale. En effet au Sénégal, mais également en Afrique de l'Ouest, la mobilité a toujours été profondément ancrée dans le mode de vie des habitants, ces derniers s'étant toujours déplacés en fonction de la disponibilité des ressources naturelles - comme les ressources halieutiques (Binet et al., 2010) - , ou des opportunités économiques.

1.3.1.1 Une mobilité historiquement et culturellement ancrée

Pour Chesnier et Margaglio (2019, p.19), l'Afrique de l'Ouest et le Sahel constituent « une vaste zone de mobilité avec différentes formes, rythmes et directions multiples ». Cette longue histoire de mobilité des populations, tant au niveau régional qu'international, est liée à des facteurs divers tels que le commerce de longue distance, la recherche de pâturages, l'urbanisation et la croissance des centres administratifs, l'augmentation du travail d'exploitation minière, de la production industrielle et de l'agriculture de plantation, ou encore les conflits armés, la dégradation des terres, la sécheresse et la pauvreté rurale (Yaro, 2008). En raison de ces différents facteurs, la mobilité a joué un rôle majeur dans la définition des modèles de peuplement dans la région (Yaro, 2008). Comme nous l'avons plus vu haut, l'Afrique de l'Ouest est un espace particulièrement attractif alors qu'il représente un point d'ouverture sur le Maghreb ou l'Europe, avec une façade importante sur l'océan atlantique³³.

L'Afrique de l'Ouest est donc historiquement un espace de brassage de populations, en raison du commerce transsaharien et du commerce transatlantique, qui ont favorisé l'émergence de réseaux de commerçants particulièrement mobiles organisés autour de réseaux et de solidarités ethniques et religieux, principalement musulmans (Charrière et Frésia, 2008). Lors de la période coloniale, les États

³³ Elle présente notamment le taux le plus élevé de migration tant intrarégionale qu'extrarégionale du continent avec dix-neuf virgule quatre millions de migrants intra-africains en 2018 (OIM, 2021).

coloniaux ont orienté les migrations intrarégionales vers les zones de cultures, comme les plantations de café ou de cacao (Ghana, Côte d'Ivoire), ou encore de l'arachide (Sénégal) (Ndiaye et Robbin, 2010). Le système migratoire ouest-africain a donc « suivi les axes de la régionalisation économique coloniale, qui s'est poursuivie après les indépendances, et dont les ramifications relient les régions sahéliennes aux régions productrices de cultures de rente (arachide, cacao, café) » (Ndiaye et Robbin, 2010, p. 7). Mais en plus de facteurs historiques, les facteurs culturels ont également participé au développement de cette grande dynamique de mobilité régionale. Une particularité de la migration ouest-africaine est de prendre racine au sein de communautés locales qui lui assignent une fonction bien précise : contribuer à la survie ou à l'amélioration des conditions de vie de la famille voire de la communauté d'origine (Fall et Gamberoni, 2018). Pour cette raison les mobilités régionales « consistent principalement en des mouvements intrarégionaux réguliers qui suivent des schémas de mobilité culturellement et socialement bien établis » (IOM, 2021, p. 1).

Les dynamiques de mobilité actuelles trouvent donc leur source dans des spécificités socio-économiques, politiques, historiques et culturelles qui ont façonné les mouvements, même contemporains, des travailleurs saisonniers, migrants internes ou transfrontaliers, des femmes, des migrants illégalisés³⁴ ou des réfugiés (OECD, 2009). Les schémas de mobilité contemporains présentent donc des similitudes avec les mouvements historiques de la période coloniale (OIM, 2021) et sont « ancrés dans les structures culturelles de l'Afrique de l'Ouest » (Bruning, 2018).

1.3.1.2 « Espace mobile », nomadisme et critique du paradigme sédentaire

Si de nombreux auteurs mentionnent la période coloniale, il est important de préciser que les mouvements réguliers et saisonniers préexistaient à la colonisation, la mobilité ayant toujours été utilisée dans la région comme un moyen de sécuriser les moyens de subsistance, notamment par l'emploi de la mobilité circulaire et temporaire vers les zones côtières, urbaines, ou rurales (Bruning et al., 2018, p.10). En effet, la forte mobilité régionale est une pratique de longue date, qu'il s'agisse de pasteurs ou nomades ou encore de jeunes à la recherche de meilleures opportunités économiques, soit un moyen de répondre aux besoins

³⁴ L'expression « migrants illégalisés » est employée dans les écrits cherchant à analyser les processus qui rendent les migrations illégales, et qui souhaitent développer l'usage de cette terminologie afin de reconnaître le processus d'illégalisation par les États (et leurs conséquences humaines) (Bauder, 2013).

de la population et un élément clé pour améliorer les stratégies de subsistance (Chesnier et Margaglio, 2019).

Comme la mobilité est ancrée dans le mode de vie de tous les groupes de la région, majoritairement à travers des mouvements réguliers et circulaires³⁵ et qu'il est difficile de différencier les mouvements nomades ou semi-nomades de ceux des autres groupes, il nous semble problématique d'étudier ces dynamiques de mobilité à travers un prisme uniquement sédentaire. Dans ce sens, de nombreux auteurs qui étudient la mobilité et le nomadisme dans la région sahélienne ont promu l'analyse de la mobilité et de la migration d'un point de vue non sédentaire. Selon Engebrigsten (2017, p. 52), les concepts de « migrant » et de « migration » sont fondés sur une « vision politique spécifique du monde où les États-nations constituent l'éthos fondateur ». Si la migration signifie le mouvement entre États-nations, il est nécessaire d'adopter un angle d'analyse différent pour étudier les mouvements dans une perspective nomade et centrée sur la mobilité (Engebrigtsen, 2017). Plus particulièrement, pour Boesen et al. (2014), les études sur la migration n'ont pas intégré le paradigme de la mobilité, car elles s'inspirent majoritairement des études sur le développement qui accordent une place prépondérante aux facteurs économiques. La migration est alors considérée comme un problème - ou une partie d'un problème - et une anomalie au lieu d'un modèle social « normal » (Boesen et al., 2014). Ces auteurs ont notamment démontré comment les conditions écologiques et économiques ont promu le développement d'une forte mobilité spatiale pour tous les groupes de la région (et non uniquement pour les populations nomades) (Boesen et al., 2014). Par exemple, le concept « d'espace mobile » de Denis Rétaillé fait référence à la manière dont les populations sahéliennes ont été façonnées par un type d'économie dite « circulatoire », notamment avec les sécheresses des années 1970-1980 (Boesen et al., 2014). Ce concept démontre qu'il est nécessaire de dépasser la vision de l'espace fondée sur une catégorisation stricte qui oppose sédentaires et nomades (Boesen et al. 2014). En effet, la migration n'est plus alors comprise comme un mouvement d'un point A à un point B, mais plutôt comme une circulation qui évolue continuellement, et où la mobilité est comprise comme une recherche de ressources qui font défaut au point de départ (Boesen et al., 2014). Ces auteurs soulignent notamment le fait que dans le contexte sahélien ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, il est tout particulièrement pertinent d'étudier ensemble les différents groupes qui traversent cet espace géographique sans se soucier des frontières étatiques (Boesen et al., 2014). Ainsi, la conceptualisation des dynamiques de mobilité comme faisant partie d'un « espace mobile » (selon le

³⁵ Alors que la migration procède souvent d'une décision familiale, « partir n'est nullement synonyme de rupture avec le territoire d'origine » (Fall et Gamberoni, 2018, p. 12).

concept de Denis Rétaillé) ou encore de « cultures de voyage » ou de « cultures de la migration » peut être comprise comme la critique d'une perception sédentaire du monde (Boesen et al., 2014). Plus précisément, une critique de l'idée que la sédentarité représente la normalité tandis que la mobilité représente la déviance et donc un problème (Boesen et al., 2014).

Ainsi, à l'instar du concept d' « espace mobile », nous parlons de spécificité régionale car cette mobilité (ou cette disposition ou aptitude à se déplacer pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles) peut être considérée comme une caractéristique de l'ensemble de la population de cette région (Boesen et al., 2014). Ce sont donc des mobilités multiples qui parcourent cet espace géographique et participent à l'émergence de dynamiques spatiales qui le structurent et l'organisent (Ndiaye et Robin, 2010), dont les différents facteurs (historiques, politiques, économiques, culturels, environnementaux etc.) participent à la construction de ce que Ndiaye et Robin (2010) appellent un « fait régional ».

1.3.2 La mobilité comme partie intégrante du mode de vie des pêcheurs de Saint-Louis

Les mobilités saisonnières, circulaires ou temporaires sont également un phénomène historique au Sénégal. Historiquement, ce type de mobilité représentait une volonté de chercher un emploi supplémentaire durant la saison sèche, dite morte (Diallo, 2019). Selon un cycle saisonnier précis, les travailleurs se déplaçaient vers le bassin arachidier (Diallo, 2019) et pratiquaient un type de déplacement temporaire nommé navétanes³⁶.

1.3.2.1 Portrait de la pêche migrante au Sénégal et à Saint-Louis

Comme les mobilités agricoles, les mobilités circulaires et saisonnières des pêcheurs représentent une forme de mobilité caractéristique de l'Afrique de l'Ouest (Fall et Gamberoni, 2018), la pêche migrante faisant partie du paysage halieutique ouest-africain depuis plusieurs décennies (Failler et al., 2020). Le mode de vie et la sécurité alimentaire d'environ cinq mille pêcheurs d'une multitude de nationalités reposent sur la capture, la transformation artisanale et le commerce de poisson (Failler et al., 2020). Il existe quatre principaux foyers de migration, dont le Sénégal, la Guinée, la Sierra Leone et le Ghana (Failler

³⁶ Le mot navétane, dérivé de « Nawet » en Wolof, signifie saison des pluies (ou hivernage) et désigne un type de migrations saisonnières durant la préperiode coloniale, soit les migrations saisonnières durant la saison des pluies vers le pôle économique du bassin arachidier pour y pratiquer diverses activités agricoles (Diallo, 2019). Cependant, dès les sécheresses des années 1970-1980 et la chute de la filière rentière arachide, cette migration saisonnière s'est transformée en un exode rural, principalement vers Dakar (Diallo, 2019).

et al., 2020). La Gambie, la Mauritanie et la Guinée-Bissau constituent les principaux pays d'accueil (Failler et al., 2020).

Au Sénégal, les grands groupes de pêcheurs sont les Wolofs du quartier de Guet Ndar dans la commune de Saint-Louis et du Gandiolais, les Lébous de la Petite Côte (et de Saint-Louis), les Nyominkas du Saloum, ainsi que les Diolas de Casamance (Failler et al., 2020). Les pêcheurs sénégalais incarnent notamment le groupe le plus important de la région, représentant onze des vingt-sept mouvements migratoires qui caractérisent la pêche migrante ouest-africaine (Deme et al., 2021). Leur prédominance dans le paysage ouest-africain s'explique par un héritage ancien de commerce de pêche ayant permis le développement de techniques diversifiées ainsi que la transmission de génération en génération de savoirs concernant les écosystèmes marins et les différentes espèces (Deme et al., 2021). La compétence des pêcheurs migrants sénégalais est donc particulièrement reconnue en raison de leur grande polyvalence et de leur savoir-faire.

Ainsi, en raison d'une combinaison de divers facteurs (politiques, économiques, géographiques, environnementaux³⁷) s'est développée une forte culture de la mobilité pour les pêcheurs sénégalais, notamment de Saint-Louis (Deme et al., 2021). Alors qu'ils pratiquent une mobilité professionnelle liée à la migration des espèces halieutiques, nous parlons de « mobilité ancrée », car cette dernière fait entièrement partie de leur mode de vie. Tout au long de l'année, les pêcheurs saint-louisiens ciblent une ou plusieurs espèces à exploiter durant leurs déplacements, en sélectionnant les localités les plus poissonneuses (Seck, 2014). Les déplacements s'organisent autour de trois destinations, selon un calendrier précis : Saint-Louis et Cayar (plus au sud, parfois même jusqu'à Joal et Mbour) de janvier à mars; puis remontée vers le nord de nouveau vers la Grande Côte d'avril à juin; et enfin vers la Mauritanie à partir de juillet (Seck, 2014). Avec des mouvements réguliers qui comprennent un retour dans la communauté d'origine (Binet et al., 2012), les pêcheurs migrants saint-louisiens pratiquent une mobilité circulaire et temporaire. Historiquement, ils retournent en effet dans leur village d'origine pendant les saisons annuelles de plantation et de récolte du riz pour entreprendre ce que Cormier-Salem (1995 ; 2000) appelle la pêche « de parcours » - le parcours étant ponctué d'arrêts dans les villes côtières où les prises sont débarquées (Binet et al., 2012).

³⁷ Par exemple, pour les facteurs économiques et environnementaux : la consommation multiple des espèces ciblées comme la vente de farine de poisson en Mauritanie ou la nécessité de suivre les poissons mais également de profiter des débouchés dans certaines régions (Marfaing, 2005).

Si Jorion a défini en 1988 la pêche migrante comme « un double phénomène qui couvre à la fois les mouvements saisonniers qui se répètent d'une année sur l'autre, et les mouvements longue distance qui conduisent à l'installation du migrant dans une région ou un pays pour une période plus longue », cette définition a été largement critiquée, notamment pour faire référence aux pêcheurs sénégalais (Binet et al., 2012). Ces derniers suivent en effet un schéma migratoire incluant un retour dans leur communauté d'origine après une ou plusieurs années (Binet et al., 2012), c'est-à-dire qu'ils sont entièrement liés et connectés avec leur terre d'origine et leur famille et ne conçoivent pas la mobilité comme une rupture nette avec leur lieu de vie.

1.3.2.2 Une communauté liée à la mer

Si les pratiques de mobilité de la communauté de pêcheurs artisanaux de Saint-Louis sont liées à leur activité professionnelle, leurs déplacements sont en outre décrits comme découlant d'un profond attachement à la mer, qu'il soit économique (Seck, 2014) ou culturel (Zickgraf, 2018).

Dans un premier temps, comme mentionné ci-dessus, les pêcheurs de Saint-Louis ont un fort attachement à la mer en raison du caractère saisonnier de la pêche migrante, un élément majeur de leur mode de vie. Alors que ces derniers ont développé un grand savoir-faire technique en profitant d'une écorégion d'upwelling³⁸, leurs schémas de mobilité révèlent un calendrier précis basé sur la saisonnalité des espèces ciblées (Seck, 2014). Ils ont ainsi acquis une grande maîtrise des écosystèmes marins et du parcours des espèces halieutiques en améliorant sans cesse leurs moyens de capture (Seck, 2014). Les connaissances mobilisées regroupent les différents habitats et lieux de reproduction des espèces, la maîtrise des courants marins (alternance entre eaux chaudes et eaux froides), ou encore des vents (Seck, 2014). Ces savoirs empiriques concernant les écosystèmes marins permettent aux pêcheurs de « développer un corpus de savoirs locaux qui est transmis de génération en génération et assure en grande partie leur succès dans la pêche maritime » (Seck, 2014, p. 186). Seck (2014, p. 186) utilise notamment l'expression « campagne de pêche » pour faire référence à « une exploitation pleine et exclusive, variable dans le temps et dans l'espace et pendant laquelle le pêcheur adapte son engin d'exploitation et ses choix professionnels ». En bref, les déplacements se font selon un calendrier spatial et temporel bien défini, la mobilité étant utilisée

³⁸ Soit une remontée d'eau froide riche en sels minéraux (USAID/COMFISH, 2018), qui génère des eaux très poissonneuses.

comme stratégie de travail et d'accès aux ressources naturelles (Seck, 2014). Cette dernière peut alors être perçue comme un moyen de s'adapter à des conditions environnementales changeantes.

Dans un deuxième temps, si la communauté de pêcheurs artisanaux de Saint-Louis peut être définie par son lien avec la mer, c'est en outre en raison de leur fort attachement culturel, à la fois à leur terre et à la mer (Zickgraf, 2018). En effet, le village de pêcheurs, soit le quartier de Guet Ndar, héberge à la fois les habitations et les lieux d'activités professionnelles et revêt une forte composante sociologique : les habitants y ont une vie communautaire particulièrement soudée (Landon et al., 2010). Guet Ndar est composé de nombreuses maisons traditionnelles qui abritent plusieurs générations, avec jusqu'à trente personnes vivant sous le même toit ; et quitter le quartier de façon permanente est historiquement hors de question sur le plan culturel (Zickgraf, 2018). Ces maisons ancestrales sont transmises de génération en génération et il est considéré comme essentiel qu'elles soient maintenues, le départ définitif de Guet Ndar étant généralement mal perçu malgré la pression démographique croissante (Zickgraf, 2018).

Si les mobilités de pêche représentent un moyen de suivre et d'accéder aux ressources halieutiques selon un calendrier bien défini (Seck, 2014), ces dernières ont également des origines culturelles très fortes, les déplacements en mer faisant partie intégrante de cette communauté. Seck (2014) parle notamment de « mare liberum », définissant la mer comme un espace de liberté ou un « milieu ouvert à conquérir grâce à des déplacements bien ciblés dans le temps et l'espace. En éclatant son espace, le Guet-Ndarien en fait aussi un « territoire du parcours » multiple et changeant » (Seck, 2014, p. 131).

1.3.3 La mobilité comme forme d'adaptation privilégiée

Les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis pratiquent donc une mobilité que nous appelons ancrée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas nécessairement anormale mais bien partie intégrante de leur mode de vie (pratique de la pêche migrante). Comme les mobilités sont ancrées dans le contexte économique et socio-culturel de la communauté, elles peuvent être considérées comme faisant partie des modèles de migration interne et temporaire « normaux » de la région - qui servent un mode de vie traditionnel (Gemenne et Blocher, 2017). Il est donc possible d'affirmer que d'une certaine manière, les communautés côtières s'adaptent à leur environnement dans le cadre de leur activité professionnelle, en se déplaçant continuellement pour suivre les espèces halieutiques en fonction des saisons et des différents lieux de migration des poissons ciblés (traditionnellement au sein du pays ou dans les eaux frontalières proches) (Seck, 2014). En d'autres termes, les pêcheurs s'adaptent à la disponibilité en temps et en lieu des ressources marines (Binet et al.,

2020), ce qui démontre la « forte capacité d’initiative de la pêche artisanale et un dynamisme certain qui confirme le principe de la migration comme moyen de gestion flexible des pêcheries » (Binet et al., 2010, p. 6).

Cette manière de considérer la mobilité comme entièrement normale et ancrée dans le mode de vie des pêcheurs sans être présentée comme un phénomène particulièrement négatif ou anormal³⁹ nous permet de conceptualiser les dynamiques de mobilité des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis comme une forme d’adaptation, ici non pas pour faire face à des conditions environnementales et climatiques changeantes ou défavorables, mais plutôt comme une forme d’adaptation de leur mode de vie à leur environnement naturel pour en tirer le meilleur profit et garantir la sécurité alimentaire de la famille et de la communauté. En effet, l’approche adaptative de la migration environnementale conceptualise la migration comme une mesure d’adaptation qui permet de réduire les pressions environnementales en offrant de multiples opportunités et ressources (Scheffran et al., 2011). La migration est également perçue par l’approche adaptative comme faisant partie d’un portefeuille de stratégies visant à garantir et améliorer les moyens de subsistance, en partant à la recherche de nouvelles opportunités (Scheffran et al., 2011). Or, dans le cas des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, la mobilité est dite ancrée car ces derniers se déplacent en fonction de la disponibilité des ressources en mobilisant leurs connaissances des écosystèmes ainsi que leurs réseaux (sociaux, économiques etc.) dans les lieux de débarquement. Si leur mobilité est coutumière, elle peut être considérée comme une forme d’adaptation continue de la communauté aux ressources naturelles qui leur permet de garantir leur sécurité alimentaire et celle de leur famille. Il est alors impossible de dissocier économie ou environnement derrière la motivation de se déplacer, l’environnement marin étant directement responsable d’un mode de vie fondée sur la mobilité.

Alors que les mouvements des pêcheurs de Saint-Louis sont réalisés à partir d’un calendrier précis en fonction des différentes espèces, nous considérons donc que leur mobilité peut être conceptualisée comme une mesure d’adaptation continue privilégiée, soit une partie intégrante de leur mode de vie. À l’instar des mobilités régionales qui sont considérées comme des stratégies de longue date et coutumières pour sécuriser les moyens de subsistance des populations locales (ou un moyen de chercher des

³⁹ Par exemple, pour Schapendonk et al. (2017), qui ont réalisé une étude sur la perception des personnes migrantes dans la région, la mobilité intra-régionale est en général présentée sous un jour positif par les habitants, qui parlent d’aventure, de la réalisation de la personnalité ainsi que de l’établissement d’une meilleure position socio-économique pour les membres de la famille restée dans le lieu de départ.

ressources qui font défaut au point d'origine), les pêcheurs saint-louisiens se sont toujours déplacés en fonction des variations des écosystèmes marins. Ainsi, l'analyse des mobilités ancrées nous permet donc de montrer comment ces mobilités ne sont ni nouvelles, massives, anormales ou négatives, mais représentent bien une forme d'adaptation continue à leur environnement naturel, malgré leur représentation largement négative dans les études des migrations.

Bien que la mobilité soit ancrée dans le mode de vie des pêcheurs de Saint-Louis, depuis une vingtaine d'années, de nouveaux schémas de mobilité affectent les conditions de vie de la communauté en raison de plusieurs phénomènes, comme l'intensification des dégradations environnementales et des changements climatiques. Par conséquent, les dynamiques de mobilité régionales évoluent et rompent avec les schémas historiques, se trouvant entre continuité et rupture. Or, au Sénégal, même si la mobilité est une mesure adaptative de longue date des pêcheurs artisanaux (continuité), il existe un changement de dynamiques (rupture) important qui participe à transformer le paysage de la pêche migrante. Il y a donc lieu de se demander si les mobilités intensifiées par diverses dynamiques de rupture sont également des stratégies d'adaptation efficaces et privilégiées, ces dernières pouvant représenter une forme d'adaptation problématique dès lors qu'elles participent à perturber le mode de vie des communautés côtières.

CHAPITRE 3 UN ACCÈS À LA MOBILITÉ DIFFÉRENCIÉ ENTRE ADAPTATION, RUPTURE ET SACRIFICE

Depuis plusieurs décennies, de nombreux facteurs participent à transformer les dynamiques de mobilité des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis. L'analyse des mobilités entre continuité et rupture permet de démontrer qu'il existe différentes formes d'accès à la mobilité dans le cadre de l'adaptation face aux dégradations environnementales et aux changements climatiques, qui seront présentées dans ce chapitre, de même que l'établissement de critères permettant de différencier ces différentes formes de mobilité. De plus, le fait de décliner différentes formes d'accès à la mobilité dans le cadre de l'adaptation permet également de réconcilier la justice climatique avec les approches adaptatives sans dépolitiser les mobilités environnementales, une lacune majeure de ce cadre d'analyse.

1.1 Des dynamiques de rupture

1.1.1 Intensification des dégradations environnementales et des changements climatiques

Si les changements climatiques ne sont pas un phénomène nouveau, ils se sont intensifiés ces dernières années : les sécheresses, la désertification, la déforestation, la montée du niveau de la mer et les inondations se sont renforcées, à la fois en nombre et en intensité (Lassailly-Jacob, 2009). Leurs effets impactent grandement les communautés côtières de la région, dont le mode de vie et la sécurité alimentaire reposent majoritairement sur la pêche artisanale. La dégradation de l'environnement côtier (sols et mangroves), la salinisation des terres et des eaux douces côtières, le déficit et l'irrégularité des pluies (entraînant inondations et sécheresses), l'érosion côtière, la désertification et l'avancée des dunes et la modification des upwellings (USAID/COMFISH, 2018) ont de nombreux impacts négatifs sur le mode de vie des communautés côtières qui, comme nous l'avons vu, dépendent des ressources du littoral et des écosystèmes marins. Les populations côtières et notamment les communautés de pêcheurs subissent ces impacts environnementaux, comme la disparition des terres et des habitations liée au phénomène d'érosion côtière et de la montée du niveau de la mer, ce qui menace directement leurs stratégies de subsistance (Gemenne, Blocher et al., 2017).

Les personnes impliquées directement ou indirectement dans le secteur de la pêche sont particulièrement affectées par ces dégradations, qu'elles soient d'origine anthropique ou liées aux changements climatiques, comme le déclin des écosystèmes marins. Les années 1980 ont notamment marqué un

tournant dans le développement du secteur de la pêche et des schémas de mobilité des pêcheurs sénégalais qui en découlent, alors que les principaux stocks de poissons ont montré des signes d'épuisement sous la pression continue de la surpêche, non seulement dans la zone économique exclusive (ZEE) sénégalaise, mais aussi dans les eaux étrangères adjacentes⁴⁰ (Binet al., 2012). Ce déclin drastique des ressources halieutiques est à la fois lié à la surpêche locale (artisanale) et internationale (industrielle), notamment en raison de la présence de plus en plus importante de chalutiers industriels provenant majoritairement de l'Union européenne, de Chine ou de Russie qui ont surconsommé les ressources marines au point que les populations de poissons se sont effondrées (Lafranière, 2008). Ainsi, de manière globale, les flottes industrielles étrangères opérant dans le cadre d'accords d'accès à la pêche ont vu leurs captures diminuer de vingt à quarante pour-cent entre 1996 et 2007 dans la région (Binet et al., 2010), et au Sénégal, les stocks ont connu une baisse de quatre-vingts pour-cent de leur population au cours de la décennie 2000 (Binet et al., 2010).

Selon Seck (2014), l'exploitation de la pêche dans la région a même largement dépassé le seuil biologique, c'est à dire atteint un point de rupture⁴¹ écosystémique. En raison de l'épuisement des stocks de poissons dans les zones historiques de pêche, le secteur est en crise, avec comme conséquence une forte baisse des revenus des pêcheurs (Niang, 2008). En plus de la surpêche, une diversité de facteurs ont également précipité cette crise, comme « une mauvaise application de la réglementation du code de pêche, une gestion des ressources halieutiques quasi inexistantes au niveau national et local (...), la diminution de la taille des espèces capturées, le manque d'encadrement, l'accès libre à la ressource, ou l'importance des licences de pêche industrielles distribuées aux partenaires internationaux » (Niang, 2008, p.7). En outre, la demande nationale et internationale ne cesse d'augmenter malgré le déclin du secteur et la dégradation de l'environnement naturel, ce qui fait peser une pression supplémentaire sur les pêcheurs artisanaux.

⁴⁰ Une des raisons est notamment l'absence de contrôle et de réglementation de la pêche industrielle malgré la création des zones économiques exclusives (ZEE) après la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1983), alors que l'accès officiel aux ZEE étrangères devrait être soumis à l'obtention de licences (Binet et al., 2012).

⁴¹ Le terme rupture climatique est souvent mis en avant par les scientifiques pour signifier un point de basculement irréversible : Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a introduit l'idée de points de rupture il y a deux décennies, soit des ruptures à grande échelle dans le système climatique (Lenton et al., 2019), comme dans les services écosystémiques.

1.1.2 Points de rupture et changement des dynamiques de mobilité

Selon Boesen et al., (2014), les changements climatiques, de pair avec l'influence croissante de la mondialisation ont conduit à des situations socio-économiques dans lesquelles la mobilité est devenue, plus encore, une nécessité. Or, au Sénégal, l'une des conséquences majeures de la raréfaction des ressources marines est l'étendue des zones de migration pour exploiter de nouveaux stocks (Binet al., 2012). Deux éléments ont notamment participé à ce changement de dynamique, soit la forte valeur ajoutée sur le marché de l'exportation⁴² ainsi que l'existence de zones de pêche inexploitées (par exemple, au sein de l'archipel des Bijagos en Guinée-Bissau ou des îles de Tristao et d'Alcatras en Guinée, où le type de pêche pratiqué était majoritairement de subsistance) (Binet al., 2012).

Le caractère saisonnier de la migration s'estompe, de même que les déplacements annuels vers les villages d'origine. En se déplaçant de plus en plus loin pour répondre à l'épuisement des stocks (Gemenne, Blocher et al., 2017), les pêcheurs artisanaux sont donc amenés à suspendre la tradition qui consiste à rentrer régulièrement chez eux avec des revenus pour leur famille (Binet al., 2012). Ils doivent rester en mer de plus en plus longtemps⁴³, parfois même toute l'année, et sont forcés d'abandonner leurs maisons permanentes malgré leur attachement familial afin de prendre des maisons temporaires à proximité des nouveaux lieux de pêche (Binet al., 2012). Les dynamiques historiques de mobilité se trouvent donc perturbées, et progressivement, une nouvelle forme de mobilité émerge (Binet al., 2012). Celle-ci perd son caractère temporaire et devient de plus en plus permanente (Seck, 2014). Or, ce passage d'un mouvement saisonnier circulaire et temporaire (lorsque la pêche maritime était pratiquée à temps partiel) à une migration longue durée (à temps plein) revêt une importance particulière dans l'histoire de la pêche régionale. Pour Jorion (1988), il s'agit du moment où la migration de pêche devient une migration forcée en raison des changements environnementaux (Binet al., 2012). Même si cette affirmation peut être

⁴² L'essor des marchés d'exportation (après les Conventions de Yaoundé en 1963 et de Lomé en 1975) participe à ce phénomène : les nouveaux débouchés à l'exportation agissent comme des catalyseurs sur le développement des productions agricoles marchandes ainsi que sur la pêche migrante pour les satisfaire en débarquant des espèces de forte valeur commerciale (Failler et Binet, 2010). En effet, durant les années quarante à soixante, les pêcheries et unités de transformation européennes reposent de façon quasi exclusive sur l'approvisionnement par les pêcheurs piroguiers sénégalais (Failler et Binet, 2010).

⁴³ Les pêcheurs de Saint-Louis sont obligés d'aller de plus en plus loin pour s'assurer de maintenir leur sécurité alimentaire, comme par exemple aller jusqu'en Gambie ou en Guinée-Bissau (Marfaing, 2005). De la même manière, les pêcheurs étendent leurs migrations vers les côtes mauritaniennes, de plus en plus loin et plus longtemps, ce qui entraîne régulièrement des conflits avec ces derniers (Sambou et al., 2020).

critiquée en raison de la difficulté d'affirmer dans quel cas la migration est forcée ou volontaire⁴⁴, l'intensification des changements climatiques et de la dégradation du littoral, des écosystèmes marins et des ressources halieutiques participe bien depuis plusieurs décennies à refaçonner les dynamiques de mobilité des pêcheurs, les poussant de plus en plus hors de la zone économique exclusive (ZEE) du Sénégal. La pêche migrante, pratiquée de manière circulaire et saisonnière, ressemble ainsi de plus en plus à une migration longue durée, c'est-à-dire avec installation définitive dans le lieu de pêche ciblé.

Pour faire référence à ce phénomène de changement de dynamiques, nous parlons de mobilité de rupture, car en plus des points de rupture environnementaux et climatiques mentionnés, la transformation des schémas de mobilité a des impacts négatifs sur le mode de vie des pêcheurs artisanaux, participant à augmenter leur précarité (Seck, 2014) et provoquant des conséquences dangereuses, parfois mortelles. Si nombre d'entre eux doivent migrer de plus en plus loin et de plus en plus longtemps, d'autres embarquent avec leurs pirogues sur des chalutiers pour travailler dans la pêche industrielle, parfois jusqu'en Guinée-Bissau (Marfaing, 2005). Aussi, afin de préserver les réserves halieutiques et ne pas saturer le marché, de nombreux pêcheurs s'organisent pour limiter leurs propres prises, effectuant des tours de pêche (Marfaing, 2005) qui mettent à mal leurs possibilités de gagner leur vie et celle de leur famille. De plus, les voyages de plus en plus loin des côtes comportent de nombreux dangers, avec une forte augmentation des pertes en vie humaine (USAID/COMFISH, 2018). Ainsi, à Saint-Louis, alors que le secteur de la pêche est très affecté par l'érosion côtière, des centaines de pirogues de pêche de soixante à cent mètres accostaient sur la plage jusqu'aux années 2000 alors qu'en 2020, la mer a englouti le littoral et obligé les pêcheurs à stationner sur le fleuve en passant par l'embouchure (Sambou et al., 2020). Cette transformation de la pratique locale de la pêche est particulièrement dangereuse car de nombreux accidents récurrents au niveau de l'embouchure entraînent la perte en vies humaines⁴⁵ et des pirogues (Sambou et al., 2020). De plus, face à la destruction des biens et des habitations, nombreux sont ceux qui hésitent à se déplacer avec leurs familles à l'intérieur des terres (Sambou et al., 2020), ce qui, comme nous l'avons vu, met à mal leur pratique de la pêche artisanale. En découle également un appauvrissement de l'économie familiale, dont

⁴⁴ Selon Hugo (1996), la migration se trouve sur un spectre et doit être vue comme un continuum, allant de complètement volontaire à complètement forcé.

⁴⁵ Depuis l'ouverture de la brèche en 2003, il a été enregistré la mort de 250 pêcheurs suite à des accidents (Sambou et al., 2020).

les femmes qui interviennent dans la transformation, la conservation et la distribution du poisson en sont les piliers (Sambou et al., 2020).

1.1.3 Une recomposition profonde des mobilités

Les changements de dynamique de mobilités présentés ci-dessus proviennent donc d'une « chute dramatique des ressources halieutiques en raison de captures au-delà de ce que les stocks de poisson sont en mesure de supporter sans périliter », ce qui renvoie l'image d'un « système qui court à la faillite et dont les déplacements ne sont qu'une fuite en avant » (Failler et Binet, 2010, p.2). En effet, les dynamiques de mobilité se sont amplifiées, les zones de pêche se sont peu à peu éloignées des lieux de résidence des pêcheurs artisanaux, les mouvements circulaires et saisonniers ont été progressivement remplacés par une présence permanente, et de plus en plus de pêcheurs se retrouvent affectés par ces changements de dynamiques (Failler et Binet, 2010).

Dans le cas de dégradations plus lentes de l'environnement, comme le déclin des écosystèmes marins, la mobilité n'est pas forcément soudaine ou anormale car elle est entièrement intégrée dans le mode de vie des pêcheurs artisanaux d'Afrique de l'Ouest, ces derniers s'étant toujours déplacés en fonction de la disponibilité des ressources halieutiques et des zones de reproduction des espèces (Binet et al., 2010). Mais dans le contexte d'intensification des dégradations environnementales et des changements climatiques et du déclin des ressources halieutiques et des écosystèmes marins, nous parlons alors de recomposition profonde des mobilités car ces dernières rompent brutalement avec les schémas historiques et augmentent la précarité des pêcheurs artisanaux (provoquant même de nombreux accidents et décès). Ce changement à la fois progressif et radical des schémas de mobilité ne reflète pas seulement « un ajustement conjoncturel en réponse aux crises économiques chroniques liées aux sécheresses successives des années soixante-dix et quatre-vingt mais bien une réelle mutation des logiques du système migratoire ouest-africain » (Robin, 2010).

Ainsi, l'analyse des transformations des dynamiques de mobilité révèle que même si la mobilité peut être une forme d'adaptation privilégiée, on assiste tout de même à un changement de dynamiques suffisamment important pour que la mobilité ne soit pas uniquement perçue comme une stratégie à part entière, efficace ou réussie. Ainsi, si la mobilité représente un moyen de gestion flexible des pêcheries (Binet et al. 2010), elle est cependant problématique lorsqu'elle devient plus longue, voire permanente, pour répondre à une perte drastique des ressources écosystémiques locales (Binet et al. 2010) :

le principe est toutefois remis en cause dès lors que les pêcheurs ont recours à la migration afin de pallier les insuffisances de ressources dans leurs zones de pêche traditionnelle. Migrer ne signifie plus alors mieux diriger l'effort de pêche d'une espèce à une autre au moment opportun mais à se déplacer faute de mieux (Binet et al. 2010, p. 107).

À ce stade, il apparaît donc impossible d'affirmer que tous les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis accèdent à la mobilité en tant que stratégie d'adaptation à part entière. Même si la pêche migrante représente bien une forme d'adaptation continue à l'environnement naturel, de nombreux points de rupture (écosystémiques ou des dynamiques de mobilité) amènent à une perturbation du mode de vie des membres de la communauté, et dans de nombreux cas, il n'est pas possible de définir si la mobilité est une stratégie efficace ou un dernier recours. Il apparaît ainsi essentiel de réfléchir à d'autres conceptualisations de la mobilité dans le cadre de l'adaptation qui engloberaient ces dynamiques de rupture.

1.2. Une adaptation multiforme

1.2.1. La portée politique de l'adaptation

Afin de mieux comprendre la nécessité de (re)penser l'adaptation dans le cadre des mobilités environnementales afin d'englober les dynamiques de rupture, il semble essentiel de s'intéresser aux raisons qui ont favorisé l'émergence du cadre théorique de la migration comme stratégie d'adaptation. Lorsqu'il a commencé à se développer, les auteurs ont souhaité marquer une opposition avec l'école de pensée dominante dans les années 1990 qui liait de manière déterministe et linéaire migration, environnement et conflit⁴⁶. Au début des années 2000 s'est donc opéré un glissement de discours, de la mise en avant du caractère forcé des migrations environnementales et des menaces sécuritaires qui y sont liées à la mise en avant de la migration comme une solution d'adaptation possible et proactive qui devrait être régie et facilitée (Vinke et al., 2020). Comme mentionné dans le premier chapitre, ce revirement conceptuel a donné à la migration une tournure plus positive par rapport au narratif controversé des « réfugiés climatiques », a mis en lumière les erreurs méthodologiques de plusieurs rapports maximalistes et néo-malthusiennes sur les migrations environnementales et a participé à replacer l'agentivité des personnes en situation de migration au cœur de la recherche.

⁴⁶ Voir le premier chapitre concernant le débat entre maximalistes et minimalistes.

Cependant, la reconceptualisation de la migration environnementale en tant que stratégie d'adaptation avait également pour but de pousser les institutions (locales, nationales, régionales, internationales), et plus particulièrement au sein des pays riches⁴⁷, à concevoir les mobilités et les migrations comme des réponses essentielles aux pressions environnementales contemporaines et donc comme des éléments centraux des stratégies d'adaptation aux changements climatiques (Tacoli, 2009). Le cadre théorique de la migration comme une stratégie d'adaptation visait en effet à recadrer le débat alors que les politiques migratoires des pays riches étaient concentrées sur la réduction de l'immigration, la criminalisation de la migration non documentée et le durcissement des politiques frontalières (Petrillo, 2021). Les auteurs visaient notamment à favoriser l'établissement de politiques d'aides à la migration : « il faut que les décideurs changent radicalement leur perception de la migration comme un problème et qu'ils comprennent mieux le rôle des institutions locales et nationales dans le soutien à l'adaptation et à la mobilité », écrit par exemple Tacoli (2009). L'approche adaptative a donc une portée politique évidente, visant à changer les termes du débat sur la migration afin d'en extraire le caractère négatif. Si cette reconceptualisation est nécessaire, il faut faire attention à ne pas tomber dans le piège de considérer toutes les situations de migration comme des stratégies d'adaptation à part entière alors qu'elles ont des retombées positives ou négatives en fonction du contexte et de nombreuses caractéristiques qu'il importe de mettre en lumière.

1.2.2. Reconceptualiser la théorie de la migration comme stratégie d'adaptation

Au cours du premier chapitre, nous avons identifié certaines lacunes concernant l'approche théorique adaptative, notamment que la conceptualisation de la mobilité en tant que stratégie d'adaptation positive ne peut s'appliquer à tous les contextes et à toutes les personnes. En effet, selon Diallo (2022), il est impossible de juger de la réussite ou de l'efficacité d'une stratégie d'adaptation sans l'analyse du projet du migrant, de sa condition socio-économique (sur le long terme), ainsi que d'autres critères permettant d'identifier si les objectifs initiaux du projet de migration ont été atteints ou non. Nous ne souhaitons pas nier le fait que la migration et la mobilité sont des stratégies de longue date pour faire face à divers facteurs (économiques, environnementaux, etc.) et qu'elles sont bien intégrées dans le mode de vie des communautés, comme dans le cas des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis. Cependant, au vu de l'analyse de l'intensification des changements climatiques et des changements de dynamiques de mobilité, il

⁴⁷ Soit les plus responsables des émissions de gaz à effet de serre et donc des changements climatiques (Tokar, 2014).

apparaît nécessaire de mener une réflexion sur l'emploi du terme stratégie d'adaptation, à ce qu'il renvoie (stratégie positive, choix, ou encore dépolitisation des enjeux environnementaux) et aux différentes situations auxquelles il peut faire référence (dernier recours, stratégie à part entière, etc.)

Comme nous l'avons vu en première partie de ce troisième chapitre avec l'analyse des dynamiques de rupture, dans de nombreux cas la mobilité peut être problématique, voire source de danger, ou simplement changer le mode de vie de communautés qui reposaient historiquement sur la mobilité circulaire incluant un retour annuel au village d'origine. Nous considérons donc que le fait d'utiliser le terme de stratégie d'adaptation, sans nuance, pour tous les contextes et pour toutes les personnes pose un risque majeur d'exclure toute une série de processus de négociations et de relations de pouvoir qui entrent en jeu dans la relation d'interdépendance existant entre dégradations environnementales, mobilités et adaptation (Bruning, 2022). Par exemple, en mettant trop l'accent sur l'agentivité des familles et ses membres, il y a un risque de les considérer comme des acteurs complètement rationnels dans leurs prises de décisions et ayant des intérêts similaires (Sakdapolrak et al., 2016). Or, cette conception évince le fait que les membres d'une famille ont des émotions, des valeurs, des normes et des inspirations différentes qui influencent leurs actions et leurs décisions (Sakdapolrak et al., 2016). L'agentivité représente ainsi le risque d'exclure la famille des structures sociales de sa communauté (Sakdapolrak et al., 2016) et d'invisibiliser les contraintes socio-économiques, culturelles ou politiques auxquelles les individus font face. Nous considérons ainsi qu'il est nécessaire de conceptualiser la mobilité pour les personnes qui ne bénéficient pas de celle-ci en tant que stratégie efficace ou réussie, celles qui n'ont pas forcément eu le choix de migrer, ou celles dont la décision a des retombées négatives sur le long terme (c'est-à-dire qui n'améliore pas les conditions de vie familiales). Dans ce sens, nous pouvons donc nous demander ce qu'il en est pour les familles et les communautés les plus pauvres, ou encore si ces dernières accèdent bien à la migration en tant que stratégie d'adaptation. Selon Van Hear (2004), la migration n'est souvent qu'une option disponible pour les privilégiés, et les populations qui n'ont pas le capital social ou financier pour se déplacer peuvent être laissées dans des situations dangereuses, sur place. Ces populations sont alors « piégées » (Black et al., 2011), et nécessitent des interventions qui ne reposent pas sur des adaptations individuelles autonomes (Ober). En prenant en compte le fait que les impacts et les coûts des changements climatiques sont disproportionnés et sont ressentis en premier lieu et de manière plus forte par les personnes et les pays les plus pauvres (Barnett et Weber, 2010), comment alors conceptualiser ces différentes formes d'accès à la mobilité dans le cadre de l'adaptation ?

Nous suggérons qu'il existe une multitude d'accès à la mobilité selon les contextes et les personnes, et bien qu'il soit impossible dans le cadre de ce mémoire de les définir dans leur intégralité, nous souhaitons introduire trois concepts qui permettront d'apporter une nuance dans la conceptualisation de la mobilité environnementale dans le cadre de l'adaptation, notamment pour les populations les plus vulnérables. Après l'analyse de l'intensification des dégradations environnementales et des changements des dynamiques de mobilité et leurs effets sur le mode de vie des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, nous suggérons que ces derniers accèdent à la mobilité de multiples manières et non uniquement en tant que stratégie d'adaptation à part entière ou d'adaptation de rupture. Nous avons identifié trois concepts, soit la mobilité comme stratégie pour faire face; la mobilité de rupture; ou la stratégie de sacrifice (Bruning, 2022b).

La **mobilité comme stratégie pour faire face** représente une forme de mobilité qui inclut un choix libre et rationnel, c'est-à-dire un départ lié à une prise de décision au niveau individuel ou familial. Ce concept reflète l'agentivité des personnes en situation de mobilité tout en faisant référence au caractère négatif des impacts des dégradations environnementales ou des changements climatiques sur les conditions de vie des personnes concernées. En effet, faire face suggère que la décision est prise pour compenser ou pallier une situation potentiellement néfaste à laquelle il faut remédier. Il s'agit donc d'une conceptualisation de la mobilité comme un choix, une stratégie réfléchie et rationnelle, mais proche du dernier recours. Nous englobons l'ensemble des procédures qu'un individu peut imaginer entre lui et un événement qu'il juge inquiétant ou dangereux, ce qui permet de se focaliser sur le caractère instable ou précaire de la situation ayant mené à cette décision, suggérant un sentiment de mise en danger.

La **mobilité de rupture** fait référence à la mobilité des personnes dont le mode de vie (ici la pêche migrante artisanale qui repose sur un calendrier précis de migrations circulaires et saisonnières) est remis en cause ou perturbé par l'obligation de migrer de manière définitive ou sur une longue période et de rompre avec les schémas historiques de migration qui incluent un retour annuel dans la communauté d'origine. Ce concept permet de mettre en avant la manière dont les personnes, qu'elles aient choisi de migrer ou non, doivent s'établir dans un autre pays (ou dans une zone très éloignée au sein du même pays) pour compenser les ruptures écosystémiques menaçant un mode de vie fondé sur l'accès aux ressources naturelles (ici, le déclin des écosystèmes marins pour les populations vivant de la pêche artisanale). En effet, pour Fall (2022), dans le cas des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, la mobilité en tant que stratégie d'adaptation est une stratégie ancienne de recherche et d'accès aux ressources dont on a besoin pour se

maintenir là où l'on est. Migrer est ainsi synonyme de partir pour mieux rester⁴⁸ (Fall, 2022). Or, dès lors qu'il y a rupture avec le territoire d'origine, la stratégie d'adaptation (coutumière et de longue date) à l'environnement naturel n'atteint plus ses objectifs, soit de partir pour mieux rester, perturbant ainsi le mode de vie des populations concernées. Le terme de mobilité de rupture permet donc de mettre en avant cette dynamique caractéristique des migrations des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis face au déclin des écosystèmes marins ou de dégradation du littoral. Ce concept permet de faire référence à la fois aux pêcheurs qui ont dû s'installer ailleurs de manière définitive ainsi qu'aux personnes qui sont déplacées et relocalisées à l'intérieur des terres et doivent, en raison de l'éloignement par rapport à la mer, se reconverter professionnellement.

La **stratégie de sacrifice** (Brüning, 2022) : Nous faisons référence ici aux pêcheurs qui établissent une stratégie de migration pour améliorer leurs conditions de vie mais dans le cas où la situation après migration est moins favorable qu'avant le départ. D'un côté, le maintien du terme stratégie permet de ne pas invisibiliser l'agentivité des personnes en situation de migration, et de l'autre, le terme sacrifice met en lumière la manière dont la stratégie initiale n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés et a même au contraire empiré les conditions de vie de l'individu et de la famille. Cette nuance permet de cibler les personnes qui décident de partir sans forcément que leurs conditions socio-économiques le permettent, et qui n'ont pas le choix que de faire peser un risque à leurs familles pour se sortir d'une situation défavorable.

Dans le cas des mobilités environnementales des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, il est évidemment impossible d'identifier à quelle catégorie appartiennent les différentes personnes en situation de mobilité à ce stade de la recherche. Il faudrait mener des entretiens avec des pêcheurs saint-louisiens en étudiant leurs perceptions, le processus de décision ayant mené au départ ainsi que l'amélioration ou non des conditions de vie sur le long terme. Il est cependant possible d'établir et de classer une série de critères qui permettront de guider l'analyse des différentes formes d'accès à la mobilité environnementale dans le cadre de l'adaptation. Cette liste ne vise pas à être exhaustive car « il y a autant de stratégies

⁴⁸ Auquel cas on assiste à un exode massif, comme dans le cas des navétanes, migrations historiques sénégalaises, au départ saisonnières et transformées, « du fait des chutes de rendements de la filière rentière arachide (sécheresses de 1970 et 1980), en un exode rural massif, plus durable voire permanent, vers principalement Dakar et sa banlieue proche » (Diallo, 2019, p. 110).

d'adaptation que de personnes impliquées dans le processus, l'adaptation englobant un ensemble de pratiques propres à l'individu » (Fall, 2022).

L'emploi du terme « stratégie », malgré les limites présentées dans cette recherche, semble pertinent pour les concepts « stratégie pour faire face » ainsi que « stratégie de sacrifice » car il permet de s'inscrire dans l'approche adaptative, qui replace l'agentivité au cœur de la recherche en s'opposant à l'approche négative néo-malthusienne. Il permet donc de ne pas invisibiliser l'agentivité des personnes en situation de migration, tout en mettant en avant des situations où les individus n'ont pas pu atteindre les objectifs fixés par le projet de migration (ou même au contraire lorsque la migration a empiré les conditions de vie). D'après les entretiens réalisés, dans le cas de Saint-Louis, la migration découle principalement d'une décision rationnelle et réfléchie (d'où le maintien du terme « stratégie »), même lorsque cette décision est un dernier recours ou n'aboutit pas aux résultats escomptés, accentuant ainsi la vulnérabilité.

1.2.3. Une typologie des critères d'analyse

Tout d'abord, il est essentiel de connaître le **projet du migrant**, c'est-à-dire les objectifs fixés par l'individu ou la famille et notamment les aspirations et les perceptions (du risque, de l'emploi de la mobilité comme stratégie de diversification de ces derniers, et également du retour d'expérience après migration). Ce critère nécessite la réalisation d'entretiens concernant le processus de prise de décision ainsi que les perceptions des personnes en situation de mobilité, sur plusieurs années (soit concernant la situation avant le départ ainsi qu'après celui-ci). Il faut également prendre en compte la **perspective d'évolution des conditions de vie** des individus et de leurs familles. Fall (2022) donne comme exemple les pratiques de pêche empruntées aux pêcheurs mauritaniens par les pêcheurs saint-louisiens et dont les techniques ont été ajoutées à leurs savoir-faire. Selon l'auteur, il faudrait mener une étude sur plusieurs années pour vérifier si, avec le temps, il est possible de noter une amélioration des conditions de vie liée à l'emploi de ces nouvelles techniques. Aussi, l'analyse doit être réalisée de manière globale, c'est-à-dire en prenant en compte les **différentes parties prenantes impliquées soit : le migrant; la communauté d'origine; et la communauté d'accueil** (Diallo, 2022). Pour qu'une stratégie d'adaptation soit considérée comme une réussite, il ne faudrait pas « être en contradiction avec le territoire d'accueil, ne pas concurrencer les populations autochtones mais que la migration soit également bénéfique pour les personnes dans les zones d'accueil » (Fall, 2022). Il est en outre possible de définir si cette stratégie est déployée en premier ou en dernier ressort, notamment par une analyse des **caractéristiques socio-économiques** et culturelles du migrant et de la famille. Pour Diallo (2022), accéder à la mobilité dans le but de sauver sa vie ou

d'augmenter ses revenus dépend tout particulièrement du degré de préparation du migrant ainsi que des moyens à sa disposition. Enfin, s'intéresser à la **nature du changement environnemental ou climatique** en lien avec cette prise de décision peut informer sur tous les critères mentionnés.

Nous avons réuni et classé ces différents critères sous les catégories suivantes : caractéristiques individuelles et perceptions; conditions de vie; et contexte. Les caractéristiques individuelles font référence aux critères propres à l'individu, ses perceptions et capacités propres. Les conditions de vie englobent différentes caractéristiques liées à divers enjeux économiques, sociaux, ou culturels, qui peuvent influencer le degré de réussite d'un projet de migration. Enfin, le contexte concerne tous les facteurs externes, politiques et structurels en général qui peuvent favoriser ou défavoriser la réussite du projet de migration, notamment la situation dans la zone d'accueil. Cette catégorie inclut les facteurs environnementaux, c'est-à-dire les différentes caractéristiques des pressions environnementales et climatiques qui influent sur les différents facteurs de mobilité et entrent en jeu dans le processus de décision (par exemple, le déclin progressif des stocks de poissons n'apporte pas le même degré d'urgence que la perte d'un logement en raison de la montée des eaux).

Caractéristiques individuelles /perceptions	Conditions de vie	Contexte
Projet du migrant	Revenus	Politiques migratoires
Atteinte des objectifs fixés	Âge	Relations avec la communauté d'origine
Inventivité	Sexe	Relations avec la communauté d'accueil
Capacité d'innovation	Genre	Nature du choc environnemental ou climatique
Perception du risque	Validité / handicap	Critères culturels
	Critères culturels	Inégalités économiques et sociales

Au regard de l'analyse de la pêche migrante à Saint-Louis ainsi que de ces différents critères, nous considérons qu'une stratégie d'adaptation peut être considérée comme réussie si elle permet d'accéder à des ressources qui font défaut au point de départ (Fall, 2022). La mobilité devient alors un moyen de trouver de la ressource en s'adaptant dans le but d'améliorer les conditions de vie in situ (Fall, 2022), c'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait une réelle plus-value et amélioration des conditions de production des

ressources : « Il faut aller de l'avant, pas pour trouver le minimum, mais avoir plus pour produire plus » (Fall, 2022). Si nous considérons qu'une stratégie d'adaptation réussie permet d'accéder à des ressources qui font défaut au point de départ (Fall, 2022), elle doit alors impliquer que la personne concernée peut vivre aussi bien ou mieux après sa migration (Vinke et al., 2020).

Cependant, se focaliser uniquement sur le projet du migrant, l'amélioration de ses conditions de vie ou ses caractéristiques individuelles ne permet pas de rendre compte de toutes les dynamiques impliquées dans le processus d'adaptation. Dans les situations où les migrants tombent dans des pièges de pauvreté ou subissent des pertes (économiques, culturelles etc.), « l'étiquette d'adaptation ne doit pas être utilisée comme un cache-misère pour cacher les échecs de gouvernance qui ont conduit à la souffrance humaine » (Vinke et al., 2020, p. 631). Si les personnes les plus pauvres et marginalisées sont les moins susceptibles de bénéficier de la mobilité en tant que stratégie d'adaptation efficace et réussie, il semble donc nécessaire d'adopter une approche de vulnérabilité et de se focaliser sur les barrières à l'adaptation pour cette catégorie de population. En effet, une analyse en termes de vulnérabilité permettrait de mettre l'accent sur les situations des personnes les plus défavorisées, c'est-à-dire celles qui accèdent à la mobilité en tant qu'adaptation de rupture ou de stratégie de sacrifice. Mais pour arriver à une telle prise en compte des différences de vulnérabilité, le cadre d'analyse utilisé doit prendre en compte à la fois l'agentivité et la vulnérabilité des populations concernées. D'un côté, considérer les migrants comme des victimes passives est incorrect en plus de poser des problèmes éthiques, d'où la nécessité de valoriser l'agentivité des personnes en situation de mobilité. De l'autre, tourner le regard vers les raisons individuelles qui poussent à la mobilité dans le cadre de l'adaptation autonome en ignorant les relations de pouvoir et les vulnérabilités pose le risque d'invisibiliser les enjeux structurels, les inégalités économiques sociales ou les injustices climatiques. Pour cette raison, les débats conceptuels et terminologiques autour de l'adaptation aux changements climatiques et de la mobilité (qui foisonnent dans les cercles universitaires) apparaissent essentiels, notamment dans le contexte actuel de brutalisation du langage à l'égard des personnes migrantes. Selon Vinke et al., dans ce contexte, le discours sur la migration en tant que stratégie d'adaptation devrait donc être fondé sur des considérations de justice (Vinke et al., 2020).

1.3. Réconcilier l'approche adaptative avec la justice climatique

En effet, lier les approches adaptatives avec celles de la justice climatique permettrait de recadrer le débat sur l'adaptation tout en comblant certaines lacunes. Alors que les conséquences des changements

climatiques, dont les mobilités environnementales et climatiques, ne sont pas réparties de manière égale à travers le monde (The Royal Irish Academy, 2011), les pays les plus pauvres, et en particulier ceux dont l'économie dépend majoritairement de l'agriculture pluviale, la pêche ou l'élevage sont les plus touchés alors qu'ils y ont le moins contribué (The Royal Irish Academy, 2011). Tout comme la zone sahélienne dans l'ensemble, la ville de Saint-Louis au Sénégal s'inscrit tout à fait dans cette dynamique : elle est très fortement affectée par les changements climatiques alors qu'elle est l'une des zones y ayant le moins contribué à l'échelle mondiale⁴⁹. Elle subit pourtant très fortement les différents impacts de ces variations du climat, comme nous l'avons vu avec les conséquences du déclin des écosystèmes marins sur la pêche migrante. Cependant, malgré la responsabilité d'une poignée de pays face aux changements climatiques sur la scène mondiale, il existe un manque de mise en place de mesures visant à compenser les effets de ces impacts, notamment concernant l'accès à la mobilité (Biermann et Boas, 2008).

1.3.1. Les apports théoriques de la justice climatique

Pour cette raison, analyser les mobilités environnementales, notamment dans le cas des personnes les plus pauvres et marginalisées, sous l'angle de la justice climatique apparaît nécessaire. Cette théorie défend qu'en tant que principaux contributeurs aux changements climatiques, les pays les plus riches et industrialisés ont la responsabilité éthique d'en atténuer les conséquences pour les personnes qui y sont les plus vulnérables (Tokar, 2014). Cette perspective met en lumière le fait que le poids des impacts des changements climatiques supportés par une communauté est inégalement réparti, notamment entre la responsabilité et les effets perçus. Elle postule que les pays les plus responsables doivent en supporter les coûts pour ceux qui en subissent les conséquences (Schlosberg et Collins, 2014). Dans cette optique, elle émet deux recommandations. Elle propose que les pays responsables a) s'attèlent à essayer de réduire davantage les changements climatiques, et b) favoriser les politiques d'adaptation et de résilience des populations à risque (Schlosberg et Collins, 2014). Ce cadre analytique s'applique tout particulièrement aux migrations climatiques Afrique de l'Ouest et au Sahel, alors que les pays principalement responsables des changements climatiques à l'échelle mondiale ne mettent pas en place des mesures afin de les atténuer pour les personnes qui les subissent (Alonso, 2020). En d'autres termes, cette approche met particulièrement en évidence les effets disproportionnés des changements climatiques sur les personnes

⁴⁹ Par exemple, le Sénégal ne contribue presque pas aux émissions mondiales de carbone : le pays a émis six dixièmes de tonne métrique de dioxyde de carbone par habitant en 2014, ce qui le place aux alentours de la 150e place sur 195 pays. La même année, les États-Unis ont émis près de 17 tonnes par habitant, soit près de 30 fois plus (Judt, 2019).

les plus vulnérables et marginalisées, les limites des réponses politiques conventionnelles pour y faire face ainsi que le besoin de proposer des solutions systémiques (Tokar, 2018).

Il existe une grande pluralité de conceptions de la justice climatique, et nous retiendrons ici deux approches majeures. Le premier est celui de la responsabilité des États dans l'inégale répartition des effets des changements climatiques sur les sociétés humaines⁵⁰. Pour Schlosberg et al. (2014), la responsabilité historique est l'argument central de la justice climatique : comme il y a des États spécifiques qui ont amené la communauté mondiale au dilemme actuel, ceux-ci doivent assumer la responsabilité des résultats de leurs actions et en payer les coûts. La deuxième s'inspire des conceptions rawlsiennes de la justice (Rawls, 1999) selon lesquelles les personnes les plus vulnérables méritent une protection accrue (Meikle et al., 2016). Cette approche consiste à mener une enquête normative (normative inquiry) afin d'examiner le tissu social, politique et économique à la lumière des normes et des idéaux auxquels il faut aspirer et des valeurs à respecter (Boran, 2018). La réflexion systématique sur la justice climatique consiste ainsi à remettre en question l'ordre social existant, le tissu juridique et les institutions, avec comme préoccupation centrale la justification rationnelle des devoirs moraux face aux effets des changements climatiques (Boran, 2018). Cette approche met ainsi en exergue la nécessité d'une répartition équitable des coûts économiques concernant les réponses aux effets sociaux des changements climatiques, notamment en matière d'adaptation et d'atténuation (Meikle et al., 2016).

1.3.2. La justice climatique comme lacune majeure de l'approche adaptative

Comme mentionné précédemment, si la migration adaptative représente une stratégie de gestion des risques qui semble être un choix politique raisonnable, comme l'écrivent Gemenne et Blocher (2017), ce choix n'est pas entièrement exempt de risques. Ainsi, notre critique principale de l'approche de la migration environnementale en tant que stratégie d'adaptation concerne le manque d'accent mis sur les catégories de population les plus pauvres et marginalisées, qui sont le moins susceptibles de bénéficier de la mobilité en tant que stratégie d'adaptation efficace. Nous posons donc la question suivante : pourquoi

⁵⁰ Boran (2018) met en avant deux principes : celui de la justice corrective, qui fait appel à un principe de responsabilité historique (c'est à dire qui prend les tendances historiques des émissions de gaz à effet de serre comme critère de répartition des charges actuelles, et non le niveau de richesse) et celui de la justice distributive, qui invoque un principe de capacité de payer (c'est-à-dire que la répartition des coûts dépend de la capacité économique de chaque État), soit une conception non historique.

est-ce que l'approche adaptative ne comporte-t-elle pas des notions de justice alors qu'elle concerne les personnes potentiellement en train de subir les pires effets des changements climatiques ?

Une autre critique concerne le fait que la focalisation de cette approche sur l'adaptation autonome et l'agentivité des personnes en situation de mobilité tend à invisibiliser les injustices structurelles. L'une des conséquences immédiates de ce constat est qu'en l'absence d'un discours correspondant sur les droits et les responsabilités, et donc de moyens légitimes de revendiquer des droits auprès de l'État ou des institutions internationales, la stratégie de la migration comme stratégie d'adaptation semble « épouser une lecture dépolitisée des changements climatiques - une lecture dans laquelle ils sont pensés comme un phénomène économique politique auquel il faut s'adapter et non comme un phénomène qui exige une contestation politique soutenue » (Baldwin et al., 2017, p.324). Le narratif sur la migration et l'adaptation tend donc à déplacer les revendications de justice et les droits inhérents en faveur d'une idée dépolitisée de l'adaptation qui repose sur la capacité du migrant individuel à être compétitif sur les marchés du travail et à en bénéficier (Bettini et al., 2017). D'autant plus que, comme nous l'avons vu précédemment, dans de nombreux cas, la migration est une stratégie qui peut relever du dernier recours ou de la survie, ou avoir des retombées négatives sur le long terme⁵¹.

Nous pouvons ainsi affirmer que les notions de justice climatique ont été oubliées dans l'approche adaptative de la migration environnementale : « les préoccupations primordiales concernant la justice climatique, les droits et les responsabilités ne sont plus visibles dans la thèse de la migration en tant qu'adaptation » écrivent notamment Baldwin et al. (2017). Aussi, selon Bettini et al. (2017), ces dernières années ont été marquées par ce qu'ils appellent un changement dans le rapport de force entre les cadres théoriques, avec l'affirmation de discours qui articulent le lien entre changements climatiques et migration dans le contexte de la « gouvernementalité néolibérale émergente de l'adaptation et de la résilience » (p. 349). Plus particulièrement, les auteurs s'intéressent aux différentes façons dont ces cadres théoriques concurrents répondent et intègrent le sentiment de justice, d'(in)égalité, de culpabilité et de responsabilité discuté ci-dessus (Bettini et al., 2017). Ils se demandent comment le passage des concepts de « réfugiés

⁵¹ Baldwin et al. (2017) ont par exemple identifié un modèle de piège de pauvreté renforcé par le climat, dans lequel les changements environnementaux affectent l'insécurité alimentaire, conduisant à une migration ultérieure qui ne la soulage pas nécessairement mais entraîne une série de conséquences sociales. En conclusion, les auteurs appellent à plus de recherche sur l'intersection entre pauvreté et adaptation climatique.

climatiques »⁵² à la « migration climatique » pourrait signaler une marginalisation du problème même de la justice climatique dans le débat sur le lien entre changements climatiques et migration, symptomatique de tendances plus larges dans la politique climatique (Bettini et al., 2017). Ces débats font écho à la conceptualisation grandissante des changements climatiques en ce qui concerne la **résilience**, terme qui fait référence à la capacité d'un individu ou d'une communauté à résister, à s'adapter et à se remettre de perturbations extérieures - dont le changement climatique est un exemple marquant. Or, cette définition posant les changements climatiques comme une perturbation externe inévitable à laquelle les individus et les communautés doivent s'adapter peut attirer l'attention sur l'adaptation au détriment de la mise en place de mesures d'atténuation des changements climatiques (Bettini et al., 2017), ou encore sur l'adaptation autonome individuelle au détriment de l'aide institutionnelle à l'adaptation.

Si l'approche adaptative marque indéniablement un pas en avant par rapport aux conceptualisations sécuritaires et négatives de la migration (en raison d'une compréhension plus précise de la mobilité qui ne pathologise pas la migration et laisse peu de place aux discours alarmistes) (Bettini, 2014), elle marque néanmoins une dépolitisation de la mobilité environnementale et climatique. Dans ce sens, alors que l'approche adaptative est généralement présentée comme l'approche la plus progressiste de la migration (Bettini, 2014), il est légitime de se demander si elle ne pose au contraire pas le risque d'invisibiliser de nombreuses injustices ou inégalités structurelles qui rendent difficile l'accès à la mobilité des populations les pauvres en tant que stratégie d'adaptation réussie.

1.3.3. Intégrer la justice climatique au sein de l'approche adaptative

Nous postulons qu'en théorisant l'adaptation en prenant en compte les différentes formes d'accès à la mobilité environnementale dans le cadre de l'adaptation (stratégie pour faire face; mobilité de rupture et stratégie de sacrifice), il devient possible de réconcilier les approches adaptatives avec la justice climatique. En mettant en avant des formes d'adaptation nuancées incluant des stratégies inefficaces et ouvrant la voie à une approche de vulnérabilité, ce recadrage théorique permet de mettre en lumière la manière

⁵² Bettini et al. (2017) soulignent en effet que la thèse de la migration comme adaptation ne contient aucun principe explicite de justice climatique. Sans pour autant défendre la catégorisation controversée et critiquée de « réfugié climatique » (voir chapitre un), les auteurs notent néanmoins que l'un des avantages de ce concept est qu'il est généralement associé à une délimitation des droits et des responsabilités qui l'accompagne et par conséquent, à des revendications de justice climatique.

inventive dont les individus pratiquent des formes d'adaptation autonomes, sans invisibiliser la responsabilité des institutions ou des pays riches face aux impacts des changements climatiques.

Dans le cadre des mobilités environnementales, intégrer des éléments de justice climatique permet notamment de repolitiser les enjeux environnementaux en soulignant les relations de pouvoir qui les sous-tendent tout en ne faisant pas porter sur les individus (plus particulièrement les plus pauvres) le poids des responsabilités engendrées par des populations et des pays spécifiques. Ainsi, intégrer des notions de justice climatique dans l'approche de la migration comme stratégie d'adaptation permettrait de mettre en lumière des enjeux majeurs, comme ceux des droits et des responsabilités des pays et des institutions face à l'adaptation climatique, notamment leur contribution à l'élaboration de politiques d'aide à l'adaptation, y compris l'aide à la mobilité. En démontrant l'importance de l'agentivité des personnes en situation de mobilité sans oublier la responsabilisation des États et institutions et leur rôle et responsabilité dans la gestion des effets négatifs des changements climatiques, l'approche adaptative peut ainsi converger avec la justice climatique.

Les mobilités environnementales dans le cas des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis, à travers la pratique de la pêche migrante, représentent une forme de mobilité qui se trouve entre continuité et rupture. Continuité, car elle trouve sa source dans un mode de vie local fondé sur la mobilité saisonnière et circulaire selon un calendrier précis, et rupture car de nombreuses dégradations environnementales et climatiques ont depuis plusieurs décennies transformé les schémas migratoires historiques en raison du déclin des écosystèmes marins et notamment des ressources halieutiques. Afin de prendre en compte ces dynamiques, de multiples manières d'accéder à la mobilité ont été présentées dans ce chapitre, soit la mobilité pour faire face ; la mobilité de rupture ; ou la mobilité de sacrifice. La mise en avant de formes d'adaptation aux retombées négatives a permis de mettre en lumière la nécessité d'adopter une approche de vulnérabilité pour mieux analyser et différencier les personnes qui n'accèdent pas à la mobilité en tant que stratégie d'adaptation efficace. En outre, la réconciliation de l'approche adaptative avec la justice climatique semble être une étape significative afin de répondre à l'une des lacunes principales du cadre théorique de la migration comme stratégie d'adaptation.

CONCLUSION

Au cours de ce travail, nous nous sommes interrogés sur le terme de stratégie d'adaptation utilisé pour faire référence à toute situation de mobilité environnementale sans différenciation contextuelle, en se demandant si les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis au Sénégal accèdent bien à la mobilité environnementale en tant que stratégie d'adaptation à part entière. Nous avons postulé qu'en raison de la superposition des vulnérabilités et de la manière dont elles affectent les dynamiques de mobilité à Saint-Louis, associé à l'exacerbation des dégradations environnementales et climatiques et aux changements de dynamiques de mobilité, les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis accèdent plutôt à la mobilité en tant qu'adaptation de rupture, soit une manière de faire face à des conditions environnementales défavorables changeantes plus proches du dernier recours que d'une stratégie à part entière. À travers notre travail de recherche, nous avons trouvé que bien qu'il existe de nombreuses dynamiques de rupture (environnementales et climatiques ; dynamiques de mobilité), les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis accèdent à la mobilité environnementale de multiples manières et non uniquement en tant que stratégie d'adaptation à part entière ou d'adaptation de rupture. Nous avons suggéré que l'accès à la mobilité est différencié selon le contexte et les personnes, notamment dans le cas de l'Afrique de l'Ouest et de Saint-Louis où les dynamiques de mobilité sont entre continuité et rupture, et avons introduit trois concepts, soit la mobilité comme stratégie pour faire face; la mobilité de rupture; ou la stratégie de sacrifice. L'introduction de ces concepts a permis d'intégrer les populations les plus vulnérables qui n'atteignent pas forcément les objectifs fixés par le projet de migration à notre réflexion sur l'adaptation, tout en gardant le terme de stratégie – ce qui permet de ne pas invisibiliser leur agentivité.

Concernant notre méthodologie, qui est qualitative, nous nous sommes appuyés sur une recherche documentaire. Tout d'abord, sur la littérature théorique sur les migrations environnementales, notamment les approches multifactorielles et adaptatives. Ensuite, sur la superposition des vulnérabilités auxquels les pêcheurs de Saint-Louis font face ainsi que sur l'évolution des dégradations environnementales/changements climatiques et des pratiques de mobilité depuis les années 1980, et plus particulièrement depuis le début des années 2000. Nous nous sommes également appuyés sur la réalisation d'entretiens semi-dirigés avec des spécialistes des mobilités environnementales au Sénégal et à Saint-Louis permettant d'apporter des informations complémentaires essentielles sur l'évolution des dynamiques de mobilité ainsi que sur notre réflexion théorique concernant l'accès à la mobilité environnementale dans le cadre de l'adaptation, en se focalisant sur la notion de rupture.

Dans le premier chapitre, nous avons présenté notre cadre théorique à travers une lecture critique du champ d'études de la migration environnementale. La présentation du débat entre maximaliste et minimaliste et des apports de l'approche multifactorielle et adaptative nous a permis de comprendre qu'il était impossible d'isoler l'environnement comme étant un facteur unique, causal et linéaire de mobilité et qu'il était nécessaire d'analyser le lien entre environnement et mobilité à Saint-Louis en prenant en compte les différents facteurs de vulnérabilité (et la manière dont ils sont interdépendants) qui influencent la prise de décision. Nous avons présenté le cadre de théorique de Black et al. (2011) qui permet de schématiser la manière dont les différents facteurs (environnementaux, sociaux, politiques, économiques, démographiques) sont enchevêtrés et interagissent les uns avec les autres en influencent le processus de décision. Nous avons également présenté le concept de Systèmes Socio-Écologiques de Hummel (2015) selon lequel les causes de migration se superposent pour créer un système dynamique et complexe comprenant les acteurs et les institutions associés (changements environnementaux, dynamiques sociales et migratoires, etc). Nous avons en outre présenté l'approche adaptative des migrations environnementales et avons identifié plusieurs lacunes (qui ont motivé la rédaction de ce mémoire) concernant la conceptualisation de la mobilité environnementale en tant que stratégie d'adaptation à part entière. Tout d'abord, le caractère vague et ambigu du terme adaptation ainsi que la manière dont il n'existe pas de critères précis pour différencier différentes formes d'accès à la mobilité ou la réussite ou l'échec de ces stratégies. Ensuite, la manière dont la focalisation sur l'adaptation individuelle invisibilise de nombreux rapports de pouvoir et injustices structurelles qu'il importe d'intégrer dans l'analyse des mobilités environnementales.

Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté notre cas d'étude, notamment la manière dont l'Afrique de l'Ouest est l'une des régions du monde les plus touchées par les changements climatiques alors que les ressources naturelles sont à la base des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire. Nous avons notamment présenté la pêche migrante sénégalaise et saint-louisienne, pratique de pêche englobant des migrations circulaires et saisonnières qui obéissent à un calendrier précis, comme dans la ville de Saint-Louis. Les migrations de pêche représentent ainsi pour les communautés littorales un moyen de suivre et d'accéder à la ressource halieutique selon un calendrier spatial et temporel bien défini, une pratique de mobilité qui représente une forme d'adaptation coutumière et de longue date⁵³ à l'environnement naturel

⁵³ Si l'analyse des mobilités historiques d'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement de la pêche migrante sénégalaise permet de mener une réflexion sur les dynamiques de rupture liées à l'intensification des changements climatiques, nous souhaitons cependant mettre en garde contre les idéologies culturalistes traditionalistes, soit la

permettant de tirer le meilleur profit des ressources marines. Alors que les pêcheurs sont attachés, à la fois à la terre et à la mer (à travers leur pratique de pêche migrante), nous avons affirmé que cette forme de mobilité environnementale était en effet une stratégie d'adaptation privilégiée.

Dans le troisième chapitre, nous avons cependant analysé comment la mobilité des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis représente plutôt une adaptation entre continuité et rupture. En effet, bien que la mobilité des pêcheurs saint-lousiens représente bien une stratégie d'adaptation de longue date et parfaitement intégrée dans leur mode de vie, les dynamiques locales de mobilité ont considérablement évolué, l'intensification des changements climatiques ayant perturbé les mouvements historiques et profondément transformé le paysage de la pêche migrante. Alors qu'auparavant, la mobilité était principalement circulaire et saisonnière, la migration permanente s'est imposée comme un phénomène nouveau - qui permet d'aider les familles à rester sur place et à continuer leurs activités économiques. En raison de cette recomposition profonde des schémas de mobilité, nous nous sommes demandé si ces nouvelles mobilités, affectées par les diverses dynamiques de rupture mentionnées, peuvent également être conceptualisées comme des stratégies d'adaptation efficaces et privilégiées. En effet, nous avons postulé que le terme stratégie d'adaptation ne permettait pas d'englober l'accès des populations les plus pauvres et vulnérables à la mobilité, ces dernières ne bénéficiant pas forcément des retombées positives de la mobilité en tant que stratégie. Afin de répondre à cette problématique, nous avons démontré comment il existe différentes formes d'accès à la mobilité dans le cadre de l'adaptation face aux dégradations environnementales et aux changements climatiques, soit la mobilité comme stratégie pour faire face; la mobilité de rupture; ou encore la mobilité de sacrifice. L'apport de ces nuances nous a permis de mettre en lumière la nécessité d'adopter une approche de vulnérabilité⁵⁴ pour mieux cerner et différencier les personnes qui n'accèdent pas à la mobilité en tant que stratégie d'adaptation efficace ou

« présence presque obsédante du passé dans le présent » (de Sardan, 2010). Dans ce sens, la priorité a été donné aux travaux d'auteurs africains ayant mené une analyse scientifique de la mobilité historique au Sénégal, comme par exemple la thèse d'A. Diallo.

⁵⁴ L'approche de vulnérabilité semble particulièrement pertinente car elle permet de ne pas analyser le lien entre mobilité environnementale et adaptation de la même manière pour toutes les personnes en situation de mobilité. Soit de prendre en compte le fait que les « transformations sociétales induites par le changement climatique sont susceptibles de se manifester sous diverses formes (de vulnérabilité) en fonction de la caractérisation physico-climatique du milieu, les contraintes socio-économiques locales et capacités adaptatives des populations, les considérations politico-institutionnelles et démographiques... » (Diallo, 2019, p. 107). En effet, les changements climatiques ne sont pas seulement le résultat de facteurs environnementaux mais aussi d'actions, décisions et omissions humaines qui influencent les contextes sociétaux, culturels, politiques et économiques (Hummel, 2015); ce que nous souhaitons mettre en lumière à travers l'approche de vulnérabilité.

réussie. Aussi, cette remise en question du terme stratégie d'adaptation nous permet de nous demander ce que cette approche visibilise et invisibilise, comme les inégalités structurelles, les inégalités socio-économiques ou les injustices climatiques. Ainsi, nous avons démontré la nécessité de réconcilier l'approche adaptative avec la justice climatique, processus essentiel afin de prendre en compte l'agentivité des personnes en situation de mobilité environnementale tout en ne tombant pas dans le piège de dépolitiser les enjeux climatiques et d'oublier l'importance des institutions dans la mise en place de politiques publiques d'adaptation.

Plusieurs éléments appellent à être soulevés. Tout d'abord, nous considérons que le débat sur la migration comme stratégie d'adaptation devrait davantage incorporer des réflexions sur la réussite ou l'échec de l'accès à l'adaptation comme stratégie. Bien qu'il soit extrêmement difficile d'analyser la réussite ou l'échec d'une stratégie d'adaptation en raison des multiples facteurs à prendre en compte, il apparaît tout de même nécessaire de mener des études longue durée sur l'amélioration ou la non-amélioration des conditions de vie des familles avant de conceptualiser l'accès à la mobilité comme une stratégie à part entière, ou à l'inverse, comme un dernier recours ou une maladaptation. Si le terme stratégie est un terme « fourre tout » qui fait allusion à des recettes variables d'une personne à une autre (Fall, 2022) sans pouvoir décliner de manière fine toutes les stratégies possibles, nous considérons qu'il est nécessaire de réfléchir à l'établissement de critères pour analyser les différentes formes d'accès à la mobilité environnementale dans le cadre de l'adaptation. Dans ce sens, ce mémoire a identifié un certain nombre de critères qui peuvent participer à la réalisation de modèles dans les processus d'adaptation au climat et de migration. Nous avons conscience que cette liste n'est pas exhaustive à ce stade et appelle de nombreuses recherches ultérieures.

Ensuite, le fait d'étudier les mobilités environnementales à travers une approche de vulnérabilité apparaît nécessaire pour pouvoir différencier les différentes formes d'accès à la mobilité dans le cadre de l'adaptation. Si différents facteurs influencent la prise de décision de migrer (voir cadre théorique de Black et al., 2011⁵⁵), dans le cas de populations les plus pauvres et vulnérables, il apparaît difficile d'accéder à la mobilité en tant que stratégie d'adaptation à part entière. Ainsi, se concentrer sur l'analyse des facteurs

⁵⁵ Le cadre théorique de Richard Black, Neil Adger, Nigel Arnell et al. (2011) soutient qu'il existe une pluralité de facteurs de migration, qui ensemble (par l'agrégation) participent à la décision de migrer (Black et al., 2011). Ce cadre théorique perçoit l'environnement comme seulement l'un des facteurs de migration – et considère que les changements environnementaux ont à la fois des influences directes et indirectes sur ces facteurs (Black et al., 2011, p. S4).

de vulnérabilité permettrait de mieux différencier l'accès à la mobilité et analyser les stratégies d'adaptation en termes de succès ou d'échec, par une analyse fine du projet du migrant et notamment de l'amélioration des conditions de vie. En effet, au sein d'une même population affectée par les mêmes menaces climatiques, « la vulnérabilité et la probabilité de migration sont influencées par le statut socio-économique, la dépendance aux ressources naturelles et les caractéristiques démographiques » (Gemenne et Blocher, 2017).

Enfin, l'approche de vulnérabilité⁵⁶ permet de soulever une lacune majeure du cadre théorique de la migration comme stratégie d'adaptation, soit l'invisibilisation des contraintes structurelles et des inégalités socio-économiques au profit de l'adaptation autonome. En effet, si l'approche de la migration comme stratégie d'adaptation représente plusieurs avantages théoriques et conceptuels pour questionner les conséquences de la migration sur les stratégies d'adaptation, elle est néanmoins porteuse de controverses conceptuelles en lien avec la notion d'agentivité (Sakdapolrak et al., 2016). Ces controverses sont de bonnes portes d'entrée pour tester la validité de la théorie de la migration comme stratégie d'adaptation et faire avancer sa construction théorique et conceptuelle (Bruning, 2022), mettant en lumière la nécessité d'un cadrage plus diversifié de la migration climatique (Vinke et al., 2020). Si les impacts négatifs des changements climatiques sont présentés comme des perturbations auxquelles le sujet résilient est censé s'adapter en apprenant « l'art de vivre dangereusement » (Evans et Reid, 2014); (Bettini et al., 2017) et une fois inscrits dans la lutte pour devenir résilients, les individus deviennent responsables de surmonter eux-mêmes ces défis (Bettini et al., 2017). Dans ce sens, apporter une nuance conceptuelle à travers les termes stratégie pour faire face, stratégie de sacrifice ou adaptation de rupture permet de tourner le regard vers les vulnérabilités et les injustices et rend possible la différenciation de l'accès à l'adaptation selon le contexte ou les personnes qui l'emploient. Si le terme maladaptation (voir le premier chapitre) représente une situation d'échec total de la stratégie d'adaptation, les nuances

⁵⁶ L'adoption d'une telle approche pourrait permettre au discours politique et à l'évolution de la gouvernance concernant le lien entre les changements environnementaux et la mobilité d'être plus en phase avec les diverses manières dont les personnes tentent de faire face aux changements environnementaux par le biais de leur mobilité, ainsi que de souligner la nécessité d'une plus grande prise de conscience de la manière dont les inégalités sociales sous-jacentes façonnent la vulnérabilité et les capacités de mobilité des personnes.

proposées dans ce mémoire permettent de faire référence à une certaine catégorie de personnes dans le cas où l'adaptation n'est ni entièrement positive, ni un échec total.

Selon Barnett et Weber (2010), le débat devrait être recadré autour de la nécessité de maintenir le droit de rester ainsi que le droit de partir, ce qui permet de laisser les personnes choisir la réponse qui convient le mieux à leurs besoins et à leurs valeurs. Dans ce sens, ce mémoire permet de mettre en lumière ce que l'approche adaptative visibilise et invisibilise. Le cadre théorique de la migration environnementale en tant que stratégie d'adaptation a une portée politique, celle d'extraire le caractère négatif ou anormal de la migration afin de pousser les décideurs politiques à proposer des politiques d'aide à la migration. Cependant, le revers de cette avancée théorique est l'invisibilisation des catégories de populations les plus vulnérables qui ne peuvent accéder à la mobilité en tant que stratégie d'adaptation efficace. S'il est essentiel de continuer à valoriser la mobilité et appeler à un changement des politiques migratoires vers l'encadrement et l'aide à la migration pour les populations qui le souhaitent, il est également nécessaire de ne pas occulter les retombées négatives de ces migrations pour les groupes les plus vulnérables, et surtout la responsabilité des pays, des institutions ou des localités dans la mise en place de mesures d'aides à l'adaptation in situ. Dans ce sens, pour les personnes qui accèdent à la migration en tant que stratégie d'adaptation non réussie (dans le sens qu'elle n'a pas amélioré les conditions de vie de la famille), les autorités devraient mettre en place des politiques d'aide à l'adaptation. L'approche de la justice climatique, combinée avec l'approche adaptative, permet donc de ne pas effacer les responsabilités climatiques derrière l'adaptation autonome et individuelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Adamo, S. (2008). *Addressing environmentally induced population displacements: A delicate task*. [Background Paper for the Environment Research Network Cyberseminar on Environmentally Induced Population Displacements]. <http://www.populationenvironmentresearch.org>.
- Adger, W.N., Arnell, N. et Tompkins, E. (2005). Successful adaptation to climate change across scales. *Global Environmental Change*, 15, 77-86.
- Adger, W. N., Paavola, J., Huq, S. et Mace, M.J. (2006). *Fairness in Adaptation to Climate Change*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Adger, W.N., Agrawala, S., Mirza, M.M.Q. et al. (2007). *Assessment of adaptation practices, options, constraints and capacity. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. [Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change], M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson (eds)., Cambridge University Press, UK, 717-743.
- AFP. (2013). Sénégal : Saint-Louis, ville historique, menacée d'être engloutie par les eaux. *Jeune Afrique*, 2013. <https://www.jeuneafrique.com/150063/societe/s-n-gal-saint-louis-ville-historique-menac-e-d-tre-engloutie-par-les-eaux/>
- Alonso, A. D. (2020). Time for an Alternative Politics of Migration. *Current History*, 119(814), 73-76.
- Assoko, J. (2020). Sénégal : 50 millions de dollars en renfort contre l'érosion côtière. *Jeune Afrique*. <https://www.jeuneafrique.com/1042257/economie/senegal-50-millions-de-dollars-en-renfort-contre-lerosion-cotiere/>
- Baldwin, W.A. et Fornalé, E. (2017). Adaptive migration: pluralising the debate on climate change and migration. *The geographical journal*, 183(4), 233-328.
- Banque Mondiale. (2015). Programme de gestion du littoral ouest africain (WACA). Un partenariat pour la sauvegarde du littoral de l'Afrique de l'Ouest.
- Bardsley, D. et Hugo, G. (2010). Migration and climate change: examining thresholds of change to guide effective adaptation decision-making. *Population and Environment*, 32(2-3), 238-262.
- Barnett J. et O'Neill S.J. (2010). Maladaptation. *Global Environmental Change*, 20(2), 211-213. 10.1016/j.gloenvcha.2009.11.004.
- Barnett, J. et O'Neill, S.J. (2013) Minimising the risk of maladaptation. Dans J. Palutikof, S. L. Boulter, A. J. Ash, M. S. Smith, M. Parry, M. Waschka and D. Guitart (Eds). *Climate Adaptation Futures*. John Wiley & Sons, Oxford.

- Barnett, J. et Webber, M. J. (2010). Migration as Adaptation : Opportunities and Limits. Dans J. McAdam (Ed.). *Climate Change and Displacement: Multidisciplinary Perspectives*, (1: 37-55). Hart Publishing.
- Barnett, J. et Webber, M. J. (2010b). Accommodating Migration to Promote Adaptation to Climate Change. [Policy Research working paper; no. WPS 5270]. World Bank.
- Bates, D. (2002). Environmental Refugees ? Classifying Human Migrations Caused by Environmental Change. *Population and Environment*, 23(5), 465-477.
- BBC. (2018). Les poissons 'disparaissent' des côtes du Sénégal. <https://www.bbc.com/afrique/region-46060586>.
- Bettini, G., Nash, S.L. et Gioli, G. (2017). One step forward, two steps back? The fading contours of (in)justice in competing discourses on climate migration. *The Geographical Journal*, 183(4), 348-58.
- Biermann, F. et Boas, I. (2008). Protecting climate refugees : The Case for a Global Protocol. *Environment*, 50(6), 8-16.
- Bilsborrow, R. (1992). *Rural poverty, migration, and the environment in developing countries: three case studies*. [Background paper for World Development Report]. Washington: The World Bank.
- Binet T. Failler, P. et Agossah, M. (2010). Migrations contemporaines des pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest : synthèse et axes de recherche, Rapport n°3 de l'étude relative à l'état des lieux et l'évolution récente des migrations de pêcheurs artisans dans les pays de la CSRP. Programme IUCN/RECARGAO « Renforcement des capacités régionales de gestion de la pêche en Afrique de l'Ouest ». IUCN, Dakar, Sénégal, 22 p.
- Binet, T. Failler, P. et Thorpe, A. (2012). Migration of Senegalese fishers: a case for regional approach to management. *Maritime studies*, 11,(1).
- Black, R., Adger, N., Arnell, N. et al. (2011). The Effect of Environmental Change on Human Migration. *Global Environmental Change*, 21(1), S3-11. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2011.10.001>.
- Boano, C., Zetter, R. et Morris, T. (2007). *Environmentally displaced people: Understanding the linkages between environmental change, livelihood and forced migration*. Oxford: Refugee Studies Centre.
- Boesen, E. Marfaing, L. et Mirjam, B. (2014). Nomadism and mobility in the Sahara-Sahel: Introduction. *Canadian Journal of African Studies*, 48(1), 1-12.
- Boran, I. (2018). On inquiry into climate justice. Dans Tahseen, J. (ed), *Climate Justice Handbook*. Routledge, p. 26-42.

- Briki, M. et Mimouni, M. (2018). Migration des populations et dégradation de l'environnement en Afrique de l'Ouest. *Liaison : Énergie-francophonie*, 11-13.
- Brown O. (2008). The numbers game. *Forced Migration Review*, 31, 8-9.
- Bruning, L. (2019). Érosion Des Côtes Au Sénégal : Migration et Stratégies d'adaptation. Étude de Cas Dans La Commune de Gandiol. Dans *Environnement, Changement Climatique et Populations : Promouvoir Le Dialogue*, Septembre 2019 (p.54-61).
- Bruning, L. (2022). Erosion côtière au Nord du Sénégal : migrations et stratégies d'adaptation : Etude de cas dans la commune rurale de Gandiol. [Thèse de doctorat, Institut de Géographie, Université de Neuchâtel, Suisse].
- Bruning, L. et Piguët, E. (2018). Changements Environnementaux et Migration En Afrique de l'Ouest. Une Revue Des Études de Cas. *Belgeo*, 1, 0-26. <https://doi.org/10.4000/BELGEO.28836>.
- Brzoska, M. et Fröhlich, C. (2016). Climate Change, Migration and Violent Conflict: Vulnerabilities, Pathways and Adaptation Strategies. *Migration and Development*, 5(2), 190-210. <https://doi.org/10.1080/21632324.2015.1022973>.
- Bukari, K. N., Bukari, S., Sow, P. et Scheffran, J. (2020). Diversity and Multiple Drivers of Pastoral Fulani Migration to Ghana. *Nomadic Peoples*, 24(1), 4-31.
- Carr, E. (2005). Placing the environment in migration: environment, economy and power in Ghana's Central region. *Environment and Planning*, 37(A), 925-946.
- CGIAR. L'Afrique de l'Ouest – Notre travail. <https://ccafs.cgiar.org/fr/lafrique-de-louest-notre-travail>.
- Charrière, F. et Frésia, M. (2008). *L'Afrique de l'Ouest Comme Espace Migratoire et Espace de Protection*. UNHCR.
- Chesnier, A. et Margaglio, G. (2019). Linking Climate Change, Migration Patterns and Vulnerability: The case of Ndem, Senegal. [Mémoire de Maîtrise, Lund University, Sweden].
- Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). (Novembre 2007). *Migration et environnement*. [Document de travail MC/INF/288]. https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/about_iom/fr/council/94/MC_INF_288.pdf.
- (Convention et Protocole relatifs au Statut des Réfugiés, 1958). UNHCR.

- Cormier-Salem, M. (2013). L'Aménagement Du Littoral : Un Enjeu Crucial Pour Les Pêcheries Artisanales. Dans A. Fontana (ed.), *Artisans de la Mer: une Histoire de la Pêche Maritime Sénégalaise*. (p. 136-45). S.N.
- Cournil C. (2010). Les "réfugiés environnementaux" : enjeux et questionnements autour d'une catégorie émergente. *Migrations et Société*, 128(2), 67-79.
- de Haas, H. (2007). "The Myth of Invasion: Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union." *IMI Research Report*.
- de Haas, H. (2010). Migration and Development: A Theoretical Perspective. *International Migration*.
- De Sardan, J. (2010). Le culturalisme traditionaliste africaniste: Analyse d'une idéologie scientifique. *Cahiers d'études africaines*, p. 419-453.
- Deme, H. Failler, P. et Deme, M. (2021). Migration of Senegalese artisanal fishermen in West Africa: patterns and impacts. *African Identities*, 19(3), 253-265.
- Diallo, A. (2019). « Changement climatique et migrations humaines au Sénégal : une approche en termes de vulnérabilité du système socio-écologique ». [Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes et Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar].
- Dun, O. et Gemenne, F. (2008). Defining environmental migration: Why it matters so much, why it is controversial and some practical processes which may help move forward. *Asylon(s)*, 6.
- EACH-FOR. (2009). *Environmental Change and Forced Migration Scenarios*. [UE: Scientific support to policies– SSP], 81 p.
- El-Hinnawi, E. (1985). *Environmental Refugees*. Nairobi : UNEP.
- Engebriksen, A. (2017). Key figure of mobility: the nomad. *Social Anthropology*, 25(1), 42-54.
- Evan, B. et Ried, J. (2014). *Resilient life : the art of living dangerously*. Cambridge: Wiley.
- FAO. (2013). *Statistical Yearbook. World food and agriculture*, FAO, Rome.
- Faber, D. et Schlegel, C. (2017). Give Me Shelter from the Storm: Framing the Climate Refugee Crisis in the Context of Neoliberal Capitalism. *Capitalism Nature Socialism*, 28(3), 1-17. <https://doi.org/10.1080/10455752.2017.1356494>.
- Failler, P. Binet, T. Dème, B. et Dème, M. (2020). Importance de la pêche migrante ouest-africaine au début du XXIe siècle. *Revue Africaine des Migrations Internationales*, 1.

- Fall, P. et Gamberoni, E. (2018). Les Migrations En Afrique de l’Ouest : Dimension Sociohistorique, Espace Géographique et Défis Contemporains. Dans *Imigração Senegalesa: Múltiplas Dimensões* (1-20). EST Edições.
- Fiddian-Qasmiyeh, E., Loescher, G., Long, K. et al. (2014). Introduction: Refugee and Forced Migration Studies in Transition. Chap. dans E. Fiddian-Qasmiyeh, G. Loescher, K. Long et al. (eds), *The Oxford Handbook of Refugee and Forced Migration Studies* (8-14). Oxford Handbook.
- Füssel, H. et Klein, J. (2006). Climate Change Vulnerability Assessments: An Evolution of Conceptual Thinking. *Climatic Change*, 75(3), 301-29.
- Gemenne, F. (2009). L’Environnement, Nouveau Facteur de Migrations ? *L’Enjeu Mondial : Les Migrations*, 137-45.
- Gemenne, F. (2009b). Environmental Changes and Migration Flows : Normative Frameworks and Policy Responses [Thèse de doctorat, Institut d’Études Politiques de Paris et Université de Liège].
- Gemenne, F. (2011). Why the numbers don’t add up. A review of estimates and predictions of people displaced by environmental change. *Global Environmental Change*, 21, 41-49.
- Gemenne, F. (2013). Migration Doesn’t Have to Be a Failure to Adapt: An Escape from Environmental Determinism. Dans J. Palutikof, Sarah L. Boulter, A. Ash, M. Stafford Smith, M. Parry, M. Waschka et D. Guitart (eds.), *Climate Adaptation Futures*. Wiley-Blackwell. <https://doi.org/10.1002/9781118529577.ch22>.
- Gemenne, F. et Blocher, J. (2017). How can migration serve adaptation to climate change? Challenges to fleshing out a policy ideal. *The Geographical Journal*.
- GIEC. (1992). *Changement climatique: Les évaluations du GIEC de 1990 et 1992*. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/05/ipcc_90_92_assessments_far_full_report_fr.pdf
- GIEC. (2007). *Climate Change 2007. Climate Change Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Geneva: Intergovernmental Panel on Climate Change.
- GIEC. (2021). *Climate Change 2021: The Physical Science Basis Summary for Policymakers*.
- Gouvernement du Canada. *Chapter 1: An Introduction to Climate Change Adaptation*. <https://www.nrcan.gc.ca/changements-climatiques/impacts-adaptation/chapter-1-introduction-climate-change-adaptation/10081>.
- Guarnizo, L.E. Portes, A. et Haller, W. (2003). Assimilation and Transnationalism: Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants. *The University of Chicago Press Journal*, 108(6), 1211-1248.

- Harrell-Bond, B. (1986). *Imposing Aid: Emergency Assistance to Refugees*. Oxford Univ Press.
- Hartmann, B. (2010). Rethinking Climate Refugees and Climate Conflict: Rhetoric, Reality and the Politics of Policy Discourse. *Journal of International Development*, 22(2), 233-46. <https://doi.org/10.1002/jid>.
- Heine, B. et Petersen, L. (2008). Adaptation and cooperation. *Forced Migration Review: Climate Change and Displacement*, 31, 48–50.
- Homer-Dixon, T. (1991). On the Threshold. Environmental Changes as Causes of Acute Conflict. *International Security*, 6(2), 76-116.
- Hummel, D. (2015). Climate Change, Land Degradation and Migration in Mali and Senegal – Some Policy Implications. *Migration and Development*, 5(2), 211-33. <https://doi.org/10.1080/21632324.2015.1022972>.
- Hummel, D., Doevenspeck, M. et Samimi, C. (eds). (2012). *Climate change, environment, and migration in the Sahel: selected issues with a focus on Senegal and Mali*. [Micle Working Paper 1]. ISOE, Frankfurt, Germany. <http://www.micleproject.net/fileadmin/redaktion/Download/micle-wp1-2012-en.pdf>.
- IDMC. (2015). *Global Estimates: People Displaced by Disasters*.
- Ionesco, D., Mognacheva, D. et Gemenne, F. (2017). *The Atlas Of Environmental Migration*. Routledge.
- Islam, M. (1992). Natural calamities and environmental refugees in Bangladesh. *Refuge: Canada's periodical on refugees*, 12(1), 5-10.
- Jacobson, J. (1988). Environmental Refugees: a Yardstick of Habitability. *Technology & Society*, 8(3), 257-258.
- Jacobson, C., Crevello, S., Chantan, C. et Jarihani, B. (2019). When is migration a maladaptive response to climate change? *Regional Environmental Change*, 19, 101-112.
- Judt, D. (2019). "The Sea Ate" : Climate Injustice Hits Home. *The Nation*.
- Juhola, S., Glaas, E., Linnér, B. et Neset, T. S. (2016). Redefining maladaptation. *Environmental Science and Policy*, 55(1), 135-140. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2015.09.014>.
- Kante, F. et Fall, N. (2019). Érosion Côtière et Déplacement de Populations. Étude de Cas du Site de Recasement des Sinistrés de La Langue de Barbarie dans La Ville de Saint-Louis du Sénégal. Dans *Environnement, Changement Climatique et Populations : Promouvoir Le Dialogue*, Septembre 2019 (p.51-54).

- Kibreab, G. (1997). Environmental Causes and Impact of Refugee Movements: A Critique of the Current Debate. *Disaster*, 21(1), 20-38.
- Kniveton, D., Schmidt-Verkerk, K., Smith, C. et Black, R. (2008). *Climate change and migration: Improving methodologies to estimate flows*. [Migration Research Series 33]. Geneva: International Organization for Migration (IOM).
- Lamhauge N., Lanzi E., et Agrawala, S. (2011). *Monitoring and evaluation for adaptation: lessons from development co-operation agencies*. [OECD Environment Working Papers 38], OECD Publishing, Paris, 50 p.
- Landon, V. et Vilela, C. (2010). Saint-Louis 2030, Nouvelle métropole africaine : Dossier d'analyse. *Les Ateliers*.
- Lenton, T. Rockström, J. Gaffney, O. et al. (2019). Climate tipping points – too risky to bet against. *Nature*, 575(7784), 592–595.
- McDowell, C. et de Haan, A. (1997). *Migration and Sustainable Livelihoods: A Critical Review of the Literature*, IDS, Sussex.
- McGregor, J. (1994). Climate change and involuntary migration: Implications for food security. *Food Policy*, 19(2), 120-132.
- McLeman, R. et Smit, B. (2006). Migration as an adaptation to climate change. *Climatic Change*, 76, 31-53.
- Meikle, M. Wilson, J. Jafry, T. (2016). Climate justice: Between mammon and mother earth. *International Journal of Climate Change Strategies and Management*, 8, 488-504.
- Moser, S. et Ekstrom, J. A. (2010). A framework to diagnose barriers to climate change adaptation. *PNAS*, 107(51).
- Morrissey, J. (2012). Rethinking the 'debate on environmental refugees': from 'maximalists and minimalists' to 'proponents and critics'. *Journal of Political Ecology*, 19(1), 36-49.
- Myers, N. (1993). Environmental Refugees in a Globally Warmed World. *BioScience*, 43(11), 752-761. doi: 10.2307/1312319
- Myers, N. (1995). *Environmental Exodus: An Emergent Crisis in the Global Arena*. Washington, DC: The Climate Institute.
- Nawrotzki, R. et Bakhtsiyarava, M. (2017). International Climate Migration: Evidence for the Climate Inhibitor Mechanism and the Agricultural Pathway. *Population, Space and Place*, 23(4).
- Ndiaye, M. et Robin, N. (2010). Les Migrations Internationales En Afrique de l'Ouest. *Hommes & Migrations*, (1286-1287), 48-61. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1724>.

- Noble I.R., S. Huq, Y.A. Anokhin, J. et al. (2014). Adaptation needs and options. Dans C.B. Field, V.R. Barros, D.J. Dokken. et al (eds) *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (p. 833-868). Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.
- Ober, K. et Sakdapolrak, P. (2017). How do practices shape policy? Analysing the field of 'migration as adaptation' with Bourdieu's Theory of Practice. *The Geographical Journal*, 183(4), 359-369.
- Ober, K. (2014). *Migration as adaptation: exploring mobility as a coping strategy for climate change*. UK Climate Change and Migration Coalition. https://climatemigration.org.uk/wp-content/uploads/2014/02/migration_adaptation_climate.pdf
- OECD. (2009). Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/les-enjeux-regionaux-des-migrations-ouest-africaines_9789264056039-fr#page14.
- OIM, (2021). « Les mouvements migratoires sont comme un flux d'eau » Analyse des données de l'enquête de suivi des flux migratoires de l'OIM en Afrique de l'ouest et du centre. <https://publications.iom.int/system/files/pdf/See-migration-like-water-FR.pdf>
- Orlove, B. (2009). The past, the present and some possible futures of adaptation. Dans W. N. Adger. I. Lorenzoni, et K. L. O'Brien (eds), *Adapting to climate change: thresholds, values, governance* (131-163). Cambridge University Press, Cambridge, UK. <http://dx.doi.org/10.1017/CBO9780511596667.010>
- Otunnu, O. (1992). Environmental refugees in sub-Saharan Africa: causes and effects. *Refuge: Canada's periodical on refugees*, 12(1), 11-14.
- Paavola, J. et Adger, W. (2006). Fair adaptation to climate change. *Ecological economics*, 56(4), 594-609.
- Paternostre, V. (2018). Quand le Sénégal tente de s'Adapter aux Changements Climatiques. *CNDC*.
- Peterson, W. (1958). A General Typology of Migration. *American Sociological Review*, 23(3), 256-266.
- Petrillo, D. (2021). « Le contrôle des frontières dans l'espace Schengen à la lumière des droits nationaux et européen ». [Thèse de doctorat, Université de Strasbourg].
- Rawls, J. (1999). *A theory of justice*. Cambridge: Bellnap Press.
- Rey, T. et Fanguet, C. (2017). L'inadéquation entre les temporalités côtières et le temps des décisions et des actions au Sénégal : l'exemple de la brèche de Barbarie. *Territoires d'Afrique*, 10.

- Roudier, P., Sultan, B., Quirion, P. et al. (2011). The Impact of Future Climate Change on West African Crop Yields: What Does the Recent Literature Say?. *Global Environmental Change*, 21(3), 1073-83. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2011.04.007>.
- Ryerson Centre for Immigration & Settlement (2013). Why We Should Use the Term Illegalized Immigrant. (Rapport de recherche no 1). Ryerson University: Bauder, H (auteur). https://www.ryerson.ca/content/dam/rcis/documents/RCIS_RB_Bauder_No_2013_1.pdf
- Sakdapolrak P. Naruchaikusol, S. Ober, K. et al. (2016) Migration in a Changing Climate. Towards a Translocal Social Resilience Approach. *Die Erde; Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 147(2), 81–94.
- Sambou, D. Fall, A. Lamine A, C. et al. (2020). Résilience socio-écologique des communautés vulnérables du delta du fleuve Sénégal face au changement climatique. *Croix rouge*. <https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2020/05/resilience-changements-climatiques-delta-fleuve-senegal-sambou.pdf>.
- Saunders, P. (2000). Environmental refugees: the origins of a construct. Chap. dans P. Stott et S. Sullivan (eds), *Political Ecology: Science, Myth and Power*. London: Arnold.
- Scheffran, J., Marmer, E. et Sow, P. (2012). Migration as a contribution to resilience and innovation in climate adaptation: Social networks and co-development in Northwest Africa. *Applied Geography*, 33, 119-127.
- Schlosberg, D. et Collins, L. B. (2014). From environmental to climate justice: climate change and the discourse of environmental justice. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, 5(3), 359–374. doi: 10.1002/wcc.275.
- Seck, A. (2014). « La migration de pêche, un processus de cohésion des espaces halieutiques ». [Thèse de doctorat, Université de Liège et Université Cheikh Anta-Diop de Dakar].
- Seidl, I. Tisdell, A. (1999). Carrying Capacity Reconsidered: From Malthus' Population Theory to Cultural Carrying Capacity. *Ecological Economics*, 31(3), 395-408.
- Smit, B., Burton, I., Klein, R. et Street, R. (1999). The science of adaptation: a framework for assessment. *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, 4:199-213. <http://dx.doi.org/10.1023/A:1009652531101>.
- Smit, B. et Wandel, J. (2006). Adaptation, adaptive capacity and vulnerability. *Global Environmental Change*, 16(3), 282–292.
- Stern, N. (2007). *The Economics of Climate Change*. The Stern Review. Cambridge, Cambridge University Press.

- Suhrke, A. (1994). Environmental degradation and population flows. *Journal of International Affairs*, 47, (2), 473-496.
- Swain, A. (1996). Environmental migration and conflict dynamics: focus on developing Regions. *Third World Quarterly*, 17(5), 959-973.
- Sy, B. A. (2010). L'histoire morpho dynamique de Doun Baba Dièye du Sénégal. *Perspectives et société*, 1, 21 p.
- Tacoli, C. (2009). Crisis or adaptation ? Migration and climate change in a context of high mobility. *Environment & Urbanization*, 21(2), 513-525. [10.1177/0956247809342182](https://doi.org/10.1177/0956247809342182).
- Tacoli, C. (2011). *Not Only Climate Change: Mobility, Vulnerability and Socio-Economic Transformations in Environmentally Fragile Areas of Bolivia, Senegal and Tanzania*. [Human Settlements Working Paper, vol. 28: Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies]. IIED.
- The Royal Irish Academy. (2011). The geography of climate justice.
- Thomsen, D. C., Smith, T.F. et Keys, N. (2012). Adaptation or manipulation? Unpacking climate change response strategies. *Ecology and Society*, 17(3), 20. <http://dx.doi.org/10.5751/ES-04953-170320>.
- Tokar, B. (2014). *Towards Climate Justice : Perspectives on the Climate Crisis and Social Change*. New Compass Press, 147 p.
- Tokar, B. (2018). On the evolution and continuing development of the climate justice movement. Dans *Climate Justice Handbook*. Routledge.
- UICN. Ecosystèmes Marins et Côtiers, Etats de références des AMPs. <https://www.iucn.org/fr/regions>
- USAID. (2018). Climate Risk Profile : West Africa. https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/West_Africa_CRP_Final.pdf.
- USAID/COMFISH. (2018). Changement climatique et Pêche : Expériences des projets USAID/COMFISH et USAID/COMFISH Plus. https://www.crc.uri.edu/download/MF_Changement-climatique-et-peche.pdf
- Van Hear, N. (2004) I Went as Far as My Money Would Take Me: Conflict, Forced Migration and Class. Working Paper No. 6, Oxford: Centre on Migration, Policy and Society, University of Oxford.
- Vinke, K., Bergmann, J., Blocher, J. et al. (2020). Migration as Adaptation? *Migration Studies*, 8(4), 62-634.
- Vogt, W. (1948). *Road to survival*. New York: William Sloane Associates, 335 p.

Warner K. (2012). Human Migration and Displacement in the Context of Adaptation to Climate Change: The Cancun Adaptation Framework and Potential for Future Action. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 30(6), 1061-1077.

Warner, K. et Afifi, T. (2014). Where the rain falls: Evidence from 8 countries on how vulnerable households use migration to manage the risk of rainfall variability and food insecurity. *Climate and Development*, 6(1), 1-17.

Westing, A. (1994). Population, desertification, and migration. *Environmental Conservation*, 2(2), 109-114.

Yaro, J. (2018). Migration in West Africa: Patterns, Issues and Challenges. *Centre for Migration Studies*.

Zickgraf, C. (2018). 'The Fish Migrate and so Must We': The Relationship between International and Internal Environmental Mobility in a Senegalese Fishing Community. *Journal of International Relations*, 16, (1), 94-111.

Zickgraf, C. (2019). Keeping People in Place: Political Factors of (Im)Mobility and Climate Change. *Social Sciences* 8(8). <https://doi.org/10.3390/socsci8080228>.

Entretiens

Bruning, L. (2022b).

Diallo, A. (2022).

Fall, P. (2022).

Kanté, F. (2022).